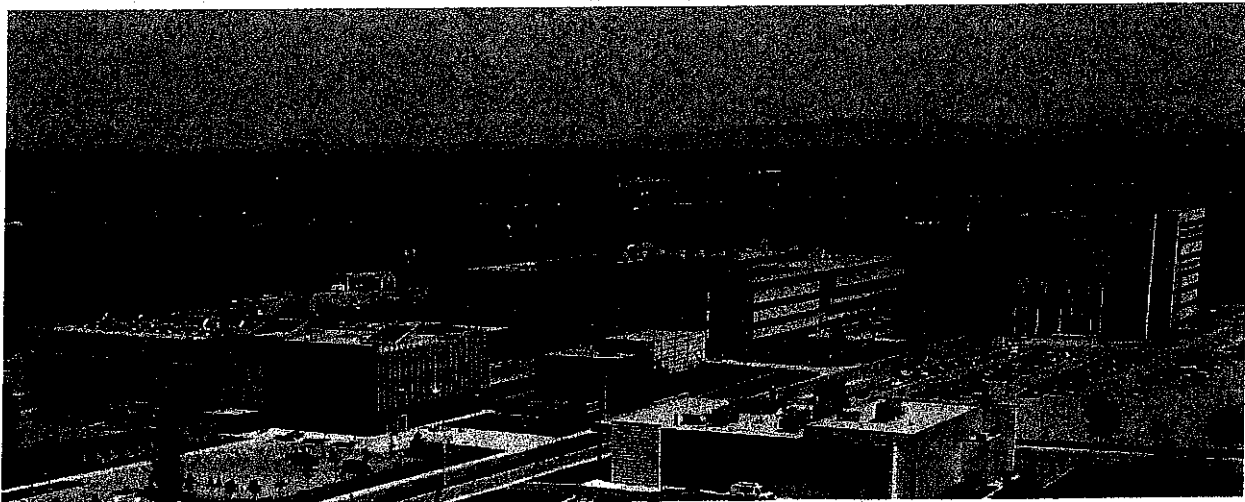


UQAC

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC
À CHICOUTIMI

AUDITION
DEVANT LA COMMISSION PARLEMENTAIRE
**DE LA CULTURE ET DE
L'ÉDUCATION**

DOSSIER DE PRÉSENTATION



21 mai 2010

COMMISSION DE LA CULTURE ET DE
L'ÉDUCATION

Déposé le : 24 août 2010

No. : CCE-026

Secrétaire : STÉPHANIE BOUTIN

SECTION 1

Table des matières

BILAN ET PERSPECTIVES	iv
POINTS SAILLANTS	v
1. INTRODUCTION	1
2. PRÉSENTATION SOMMAIRE DE L'UQAC	1
3. LE BILAN INSTITUTIONNEL	2
3.1. Les grandes réalisations de l'UQAC	2
3.1.1. Réalisations en matière d'enseignement et de recherche	2
3.1.2. Autres réalisations	8
3.2. La qualité de l'enseignement.....	9
3.2.1. L'évaluation.....	9
3.2.2. Les outils d'intervention	10
3.3. L'encadrement pédagogique, le soutien aux étudiants et la réussite des études.....	11
3.3.1. Les ateliers sur le métier d'étudiant.....	11
3.3.2. Le Comité de la pédagogie universitaire	12
3.3.3. L'« Opération réussite »	12
3.3.4. Le projet SYDRE	13
3.3.5. Le projet PROSPERE.....	13
3.4. Les ressources	13
3.5. Les services offerts aux étudiants et leur degré de satisfaction.....	14
3.5.1. Les services d'aide et de support.....	14
3.5.2. Les ressources documentaires.....	15
3.5.3. La mobilité internationale.....	15
3.5.4. La satisfaction des étudiants	16
3.6. L'impact de l'UQAC dans son milieu	16
4. L'ÉVALUATION DE LA PERFORMANCE INSTITUTIONNELLE PAR RAPPORT À D'AUTRES UNIVERSITÉS CANADIENNES.....	17
4.1. L'analyse comparative : le pourquoi et les paramètres retenus.....	17
4.2. Universités hors Québec avec lesquelles l'UQAC peut se comparer	18
4.3. La performance de l'UQAC : quelques constats	20
4.4. L'Université de Guelph comme une source d'inspiration	23

5. LA PLANIFICATION STRATÉGIQUE ET LES PERSPECTIVES DE DÉVELOPPEMENT	23
6. LES DÉFIS À RELEVER	26
7. CONCLUSION	27

LISTE DES ANNEXES

ANNEXE 1: Carrefour de la Réussite des études - Rapport 2009-2010
ANNEXE 2: Services offerts aux étudiants
ANNEXE 3: Plan stratégique de la recherche
ANNEXE 4: Unités institutionnelles de recherche
ANNEXE 5: Schéma directeur 2006-2011
ANNEXE 6: Bilans annuels du Schéma directeur 2006-2011

SECTION 2:

GRILLE DE DONNÉES

- INDICATEURS DE SUIVI DES AFFAIRES UNIVERSITAIRES

SECTION 3:

INFORMATIONS FINANCIÈRES ET RÉMUNÉRATION DES DIRIGEANTS

- ÉTATS FINANCIERS AU 31 MAI 2009
- DONNÉES SUR LA RÉMUNÉRATION DES DIRIGEANTS
- PROTOCOLE DES CADRES SUPÉRIEURS DE L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC ET DE SES ÉTABLISSEMENTS
- CURRICULUM VITAE DU RECTEUR

SECTION 1

BILAN ET PERSPECTIVES

POINTS SAILLANTS

- Comme établissement universitaire œuvrant en région, l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC) est **bien intégrée dans le système universitaire** québécois, à la fois par sa programmation d'enseignement, ses activités de recherche et la mobilité de ses étudiants ainsi que la mise en réseau de ses ressources professorales. Elle offre des services universitaires dans **quatre centres d'études** (Charlevoix, l'Est et l'Ouest du Lac-Saint-Jean ainsi que l'Est de la Côte-Nord).
- Sa **clientèle étudiante** s'établissait, au trimestre d'automne 2009, à 6 493 étudiants incluant près de 369 étudiants étrangers. Environ 1 200 étudiants étaient inscrits à ses programmes d'études de cycles supérieurs. En effectifs étudiants équivalents à temps plein, cela représente 4 280 EEETP pour l'année 2009-2010. Près de 48 % des étudiants de 1^{er} cycle cheminaient à temps complet et plus de 62 % étaient de sexe féminin. Elle a décerné plus de 50 000 diplômes, dont plus de 4 500 de 2^e et de 3^e cycles.
- Au plan de ses **effectifs**, l'UQAC compte 546 employés réguliers comprenant 18 cadres, 216 professeurs dont 77 % possèdent un doctorat, 105 professionnels, 71 techniciens, 111 employés de bureau, 24 ouvriers spécialisés et quelque 700 employés contractuels, dont plus de 200 chargés de cours par trimestre (dénombrement individuel).
- Au cours des cinq (5) dernières années, l'UQAC a inscrit à son actif plusieurs **réalisations**. Parmi les plus significatives, signalons :
 - Établissement de **différents types de partenariat** : interinstitutionnel avec les universités québécoises dont l'Université de Sherbrooke pour l'offre à Saguenay du programme prédoctoral en médecine, interordres avec les cégeps et les commissions scolaires des régions desservies par l'UQAC, territorial avec quatre centres d'études universitaires, avec les milieux professionnels et industriels dans l'actualisation de ses programmes et la réalisation de ses activités de recherche, à l'international par la délocalisation de programmes dans plusieurs pays et avec les communautés autochtones par les activités du Centre d'études amérindiennes « NIKANITE » et le Consortium de recherches amérindiennes.
 - Développement des services dans l'Est de la Côte-Nord: L'UQAC participe notamment à la table interordres du secteur. Le Centre d'entrepreneuriat et d'essaimage de l'UQAC (CEE-UQAC) y a établi une antenne et tout récemment, l'UQAC a obtenu une entente de principe pour la création d'une Chaire de recherche sur le carbone.
 - Développement d'un **modèle de recherche collaboratif et partenarial** qui s'est construit par :
 - la consolidation du **secteur de l'aluminium** par la mise en œuvre de deux chaires de recherche, la création du Centre universitaire de recherche sur l'aluminium (CURAL) et, sous l'initiative et la gouverne de l'UQAC, le REGAL (Regroupement stratégique en recherche sur l'aluminium) ainsi que le développement d'un centre de liaison et de transfert (CQRDA);
 - le positionnement en **recherche forestière** par l'implantation du Consortium de recherche sur la forêt boréale commerciale, la création du Groupe de recherche sur la thermotransformation du bois, les travaux sur les produits naturels bio-actifs, la création du Groupe de recherche sur l'acidose lactique, la réalisation de projets de recherche sur les écosystèmes aquatiques ainsi que par la mise en œuvre de la Chaire en éco-conseil;
 - le renforcement du **secteur du givrage** par la création de deux chaires de recherche, le développement du Centre international de recherche sur le givrage atmosphérique et l'ingénierie des réseaux électriques, la création du Laboratoire international sur les matériaux antigivre ainsi que par l'implantation d'une chaire de recherche du Canada sur les isolants liquides et mixtes en électrotechnologie;

- l'affermissement du **secteur des sciences de la terre** par la mise en œuvre du Consortium de recherche en exploration minérale et d'une chaire en métallogénie magmatique qui vient en appui au Centre d'études sur les ressources minérales (CERM) ainsi que par l'obtention d'une infrastructure de recherche pour l'étude des éléments traces du groupe platine.
- l'intensification des recherches sur **l'étude des populations** par le développement et l'exploitation du fichier de population BALSAC, l'implantation de la Chaire de recherche du Canada sur les déterminants génétiques de l'asthme, l'implantation de la Chaire d'enseignement et de recherche interethniques et interculturels, la création de la Chaire de recherche sur la dynamique comparée des imaginaires collectifs, la création d'une chaire de recherche du Canada sur la démocratie et la souveraineté, l'étude des rites de passage, la Fondation « Sur la pointe des pieds », la Fondation « Le silence des armes », l'investigation des impacts des catastrophes naturelles pour les populations affectées, la création du groupe de recherche sur la création artistique et le développement communautaire ainsi que par l'implantation d'une Chaire de recherche du Canada de niveau 2 sur le roman moderne.
- Réalisation d'une deuxième **campagne majeure de financement** (dons et engagements de plus de 15 M\$) qui auront des retombées de plus de 1,5 M\$ en bourses d'études et en subventions de recherche à titre de contribution pour l'embauche d'assistants de recherche et l'achat d'équipements scientifiques.
- Mise en œuvre du **Centre d'entrepreneuriat et d'essaimage** (CEE-UQAC).
- **Délocalisation** de programmes d'enseignement en partenariat avec des universités privées et publiques au Maroc, au Liban, au Brésil, en Chine, en Colombie, au Sénégal et au Mexique.
- Tenue du **Mérite scientifique régional** qui reconnaît publiquement les contributions marquantes apportées par nos chercheurs à la science.
- **Atteinte de l'équilibre budgétaire en mai 2003.** Le déficit accumulé est passé de plus de 11,2 M\$ à moins de 6,0 M\$ entre 2003 et 2009. L'UQAC a connu son premier déficit en mai 2010.
- Développement d'une **stabilité institutionnelle** par le développement d'un climat institutionnel basé sur une gestion participative, par la mise en place d'un processus de négociation continue et de résolution de conflits et par l'intégration structurée des chargés de cours à la vie universitaire.
- Réalisation graduelle du Plan directeur **d'aménagement du campus** par la construction de plusieurs pavillons incluant quatre résidences étudiantes (250 places), le Pavillon CURAL (recherche sur l'aluminium), le Pavillon d'enseignement de la médecine et des sciences infirmières et par consolidation de la vocation de la **Forêt d'enseignement et de recherche Simoncouche** par l'élaboration d'un plan de développement et d'aménagement forestier ainsi que par la construction conjointe avec la Ville de Saguenay d'un pavillon de services, d'un aréna et d'un terrain de soccer/football à surface synthétique.
- Mise à jour du réseau de télécommunication tant sur le plan logique que physique grâce à une subvention de plus de 3 M\$ obtenue dans le cadre du programme des infrastructures de la Fondation canadienne pour l'innovation (FCI).
- La **qualité de l'enseignement** qui s'articule essentiellement autour de deux volets : l'évaluation (évaluation des enseignements, pertinence et évaluation des programmes de formation) et les outils d'intervention (formation pédagogique et didactique des enseignants, renouvellement des pratiques pédagogiques, soutien des enseignants, renouvellement des équipements scientifiques et informatiques).
- Préoccupée par l'encadrement pédagogique, le soutien aux étudiants et la réalisation de leur projet d'études, l'UQAC a mis en place une série de mesures pour favoriser la **réussite des études**, tels les

ateliers sur le métier d'étudiant, le programme «*Opération réussite*», SYDRE, PROSPERE, CommUniQ et le Comité sur la pédagogie universitaire. Depuis l'année 2001, l'Université y a investi une somme supérieure à 1 000 000 \$, soit environ 125 000 \$ annuellement pour financer différents projets (interventions liées directement aux difficultés propres à chaque programme, activités ayant un impact sur l'intégration à la vie universitaire, activités portant sur la connaissance et sur la valorisation du programme et des professions et, enfin, certains projets axés sur les besoins spécifiques de nos étudiants). Au cours de l'année 2006-2007, l'UQAC a procédé à une intégration de l'ensemble de ces mesures au sein du **Carrefour de la réussite** de manière à créer une synergie de tous les intervenants dans une optique de renforcement des différentes actions posées.

- Au chapitre du **corps professoral**, l'Université a embauché, depuis l'année 2004-2005, près de quatre-vingt professeurs, mais son plan d'effectifs est demeuré à peu près stable en raison surtout de la prise de retraite, des départs vers d'autres universités ou encore de décès. À l'UQAC, la tâche professorale comporte certaines singularités (nombre et diversité des cours dispensés, enseignement le soir et dans les quatre (4) centres d'études universitaires ainsi que dans les communautés amérindiennes et à l'international, implication intense dans le milieu socio-économique et culturel, administration pédagogique).
- En vue de faciliter leur accueil, leur intégration et leur participation à la vie universitaire de même que leur développement personnel, l'UQAC propose une vaste gamme de **services personnalisés à ses étudiants** : aide financière, aide au métier d'étudiant, consultation psychosociale et psychologique, promotion de la santé, orientation professionnelle, aide à la recherche d'emploi, activités para-académiques (ateliers sur la gestion du stress et la gestion du temps, sessions de formation individuelle en français et en informatique, expositions, spectacles, conférences). De plus, l'UQAC a créé un comité institutionnel de concertation de l'international afin d'accroître la venue d'étudiants internationaux et d'avoir une démarche exemplaire d'accueil et d'intégration, soit de l'arrivée à la réussite scolaire.
- Les étudiants et les enseignants ont accès à près de 18 000 titres de périodiques virtuels, à quelque 7 600 titres de monographies virtuelles ainsi qu'à environ 500 bases de données (276 bases bibliographiques, 208 factuelles). Dans son projet de **bibliothèque virtuelle**, l'Université a aussi développé de nouvelles interfaces d'accès à l'information et poursuit ses interventions de formation/information documentaire. L'UQAC a été la première université à numériser et à mettre en ligne tous les mémoires et thèses produits par ses étudiants, ce qui représente plus de 1 500 documents.
- La **mobilité internationale des étudiants** constitue aussi une préoccupation importante pour l'UQAC qui offre à ses étudiants la possibilité de réaliser une partie de leurs études à l'étranger ou encore de suivre des cours d'immersion en anglais et en espagnol, d'une durée d'un mois, à chaque année. Un effort important par l'ajout d'une ressource à cette fin aura permis de quadrupler l'utilisation de l'enveloppe budgétaire de la mobilité étudiante.
- Selon une enquête effectuée par le MELS (*Relance à l'université – 2007*), plus de 87,8 % des bacheliers de l'UQAC occupent un emploi relié à leur domaine de formation alors que la moyenne québécoise se situe à 84,4 %, ce qui est très apprécié de la part des finissants.
- Par sa seule présence, l'UQAC met à la disposition des populations qu'elle dessert, toute une **gamme de services** (bibliothèque, pavillon sportif, activités socioculturelles variées, colloques, congrès, séminaires, expositions, salons) et dispose d'un **patrimoine académique équilibré** comportant un éventail de programmes d'études dans un ensemble de secteurs disciplinaires.
- **Au plan de l'emploi**, l'UQAC contribue au renouvellement de la main-d'œuvre des employeurs de la région et du Québec.
- **Au plan économique**, elle génère un impact financier d'au moins 100 M\$, ce qui en fait un agent de développement majeur pour la région du Saguenay —Lac-Saint-Jean.

- Une analyse comparative de la **performance institutionnelle de l'UQAC** par rapport à quatre universités canadiennes (Moncton, Laurentienne, Trent et Lethbridge) indique que l'UQAC est celle qui performe le plus en recherche occupant le premier rang au classement de *Research Infosource 2005* se situant dans le premier tiers de l'ensemble des universités canadiennes. Au chapitre de la diplomation des étudiants, l'UQAC se classe au quatrième rang devant l'Université de Moncton. Notons que l'UQAC est l'une des universités québécoises qui accepte les étudiants du collégial ayant les cotes « R » les plus faibles (49 % ont une moyenne générale au cégep de moins de 75 %) et pourtant, qu'elle réussit à amener à la diplomation près de 71 % d'entre eux.
- Dans le *Schéma directeur 2006-2011* l'UQAC privilégie cinq (5) **orientations stratégiques**, chacune articulée autour d'un nombre limité d'objectifs généraux et qui s'énoncent ainsi :
 - **Réussite des étudiants** par une formation innovante, reconnue de grande qualité.
 - **Réussite du personnel enseignant** par l'existence d'un milieu scientifique et artistique stimulant et porteur.
 - **Réussite des membres des communautés desservies** par une contribution à l'amélioration de leur qualité de vie.
 - **Réussite des membres de la communauté universitaire** par la réalisation de leur plein potentiel dans la poursuite des objectifs institutionnels.
 - **Réussite de l'UQAC** par l'affirmation d'une identité institutionnelle de haute tenue.
- Afin de mieux jouer son rôle d'université œuvrant en région, l'UQAC se propose de relever les **défis** suivants:
 - Accroître la **fréquentation des études universitaires** malgré un contexte de changement de structure démographique défavorable.
 - Faire reconnaître et promouvoir son **modèle de recherche** collaborative et partenariale.
 - Affirmer son **identité institutionnelle**.
 - Assurer le renouvellement de l'ensemble de ses **effectifs**.
 - Consolider et entretenir chez les **diplômés** leur sentiment de fierté et d'appartenance institutionnelle
 - Maintenir l'équilibre budgétaire.
 - Réaliser, conjointement avec les collèges et les commissions scolaires de la région, un déploiement optimal de **l'offre de formation** impliquant les trois ordres d'enseignement.
 - S'assurer que tous les membres de la **communauté universitaire** se reconnaissent dans la vision institutionnelle.

1. INTRODUCTION

Dans le cadre de l'application de la *Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire*, la *Commission de la culture et de l'éducation* souhaite recevoir de l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC) un bilan de ses principales réalisations et une évaluation de sa performance institutionnelle et qu'elle lui fasse connaître ses perspectives de développement pour les prochaines années.

Mais avant de faire état de ces informations, une présentation sommaire de l'UQAC s'avère utile.

2. PRÉSENTATION SOMMAIRE DE L'UQAC

À titre d'établissement universitaire œuvrant en région, l'UQAC est bien intégrée dans le système universitaire québécois. Cette intégration se manifeste, à la fois 1) par sa **programmation d'enseignement** qui comporte des programmes institutionnels, mais aussi des programmes conjoints ou offerts en extension ou en association avec d'autres universités québécoises, 2) par ses **activités de recherche** qui, pour la plupart, s'effectuent en partenariat, tant au sein de l'UQ qu'avec d'autres universités et industries et 3) par la **mobilité de ses étudiants** et la mise en réseau de ses ressources professorales. Par ses nombreuses interventions, elle participe au développement technologique, intellectuel, culturel, social et économique des régions qu'elle couvre, mais aussi du Québec par la formation de nombreux étudiants à tous les cycles d'études. Elle se caractérise par le fait qu'elle peut et doit être considérée comme une université qui donne une formation axée sur une pédagogie de proximité et, de ce fait, tournée vers des stratégies d'apprentissage convivial et de réussite académique.

Outre les activités de formation et de recherche qu'elle réalise sur son campus principal, l'UQAC offre également des services universitaires dans quatre centres d'études répondant ainsi aux besoins des populations de Charlevoix, de l'Est et de l'Ouest du Lac-Saint-Jean et de l'Est de la Côte-Nord ainsi qu'aux attentes de plusieurs communautés autochtones.

Au plan des effectifs étudiants, sa clientèle s'établissait, au trimestre d'automne 2009, à 6 493 étudiants (4 279 EEETP pour l'année 2009-2010) incluant près de 369 étudiants étrangers. De ce nombre, plus de 580 étudiants poursuivaient leurs études dans ses centres d'études. Près de 48 % cheminaient à temps complet et 62 % des effectifs étudiants étaient de sexe féminin. Au-delà de 5 349 étudiants fréquentaient ses programmes de 1^{er} cycle et près de 1 150 étudiants étaient inscrits à ses programmes d'études de cycles supérieurs. Au cours de ses quarante années d'existence, l'UQAC a décerné près de 50 000 diplômes, dont plus de 4 500 de 2^e et de 3^e cycles. La contribution importante de l'UQAC à l'amélioration de la scolarisation universitaire du Québec et des régions où elle intervient permet, non seulement aux différents employeurs d'avoir accès à une main-d'œuvre de plus en plus qualifiée, mais aussi de contribuer de manière tangible au développement socio-économique et culturel du Québec, avec un taux de placement de près de 88 % de ses diplômés, comme cela a été démontré par l'opération *Relance 2007* effectuée par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS).

C'est ainsi que peu importe les domaines où elle œuvre, l'UQAC poursuit avec détermination son développement, ce qui lui permet de se tailler une place plus qu'enviable sur l'échiquier universitaire québécois et à l'étranger. Sa contribution à la société du savoir et à l'avancement technologique et social ouvre la voie à son avenir. En reconsidérant sa mission pour lui donner une couleur particulière qui la caractérise mieux et en misant sur la réalisation des grandes orientations stratégiques identifiées dans son *Schéma directeur 2006-2011*, l'UQAC prépare l'avenir en favorisant les initiatives et les projets de développement, à partir de ses acquis et de l'immense potentiel de ses ressources humaines de grande qualité et hautement motivées et concertées. Elle aspire à être reconnue comme un **modèle de réussite 1)** en offrant à ses

étudiants une expérience de formation unique privilégiant le développement de capacités d'innovation et visant la réussite des études, cela par une approche d'apprentissage transdisciplinaire et par la prise en charge de leur développement personnel et sociétal axée sur l'engagement et **2)** en assumant pleinement sa responsabilité d'acteur du développement durable.

Tout ce chemin parcouru au cours de ces 41 dernières années est le résultat d'efforts conjugués de son personnel dévoué, mais aussi de nombreux partenaires tels le gouvernement du Québec et, en particulier, le MELS, le gouvernement fédéral, les cégeps et commissions scolaires œuvrant sur le même territoire, la Fondation de l'UQAC ainsi que plusieurs intervenants du milieu socio-économique et culturel. Plus qu'une réussite institutionnelle, c'est une réussite collective et coopérative.

3. LE BILAN INSTITUTIONNEL

3.1. Les grandes réalisations de l'UQAC

L'UQAC compte à son actif plusieurs réalisations importantes axées sur le développement de son milieu et des populations qu'elle dessert. Parmi les plus significatives, mentionnons les suivantes :

3.1.1. Réalisations en matière d'enseignement et de recherche

- **Partenariat interinstitutionnel** dans le développement et l'offre équilibrée d'un portefeuille de programmes d'enseignement aux trois cycles d'études avec l'ensemble des universités québécoises. Cette collaboration a favorisé la mise en œuvre de plusieurs programmes conjoints et de programmes offerts en extension ou en association, permettant ainsi de bien répondre aux besoins des clientèles étudiantes de l'UQAC. Parmi les projets structurants pour le milieu, mentionnons l'implantation du programme prédoctoral en médecine de l'Université de Sherbrooke qui a permis à 24 étudiants de réaliser à Saguenay et ce, depuis septembre 2006, leur formation prédoctorale d'une durée de quatre ans. Cette première cohorte a été récemment diplômée (plus de vingt étudiants) et la nouvelle cohorte compte 32 étudiants. Réalisé en partenariat avec le Centre de santé et de services sociaux de Chicoutimi (CSSSC), l'Université de Sherbrooke et l'UQAC, ce programme donne lieu à un nouvel axe de développement du campus qui, outre l'UQAC et le CSSSC, relie le Cégep de Chicoutimi, trois institutions majeures de la région dans les domaines associés aux sciences de la santé. Ajoutons qu'au cours des prochains mois, d'autres développements sont attendus dans le cadre de ce partenariat interinstitutionnel porteur.
- **Partenariat interordres** qui a permis la conclusion de vingt-trois (23) ententes de type **DEC-BAC** impliquant cinq (5) collèges dans les dix (10) domaines disciplinaires suivants: informatique de gestion, sciences comptables, sciences infirmières, chimie, génie informatique, génie mécanique, génie unifié (chimique, électrique), informatique et conception de jeux vidéo.
 - La transformation du Centre NAD en un centre universitaire de formation en cinéma et jeux vidéo en partenariat avec le Cégep de Jonquière.
 - La mise en place de projets universités-collège tel que le partenariat Cégep de Sept-Iles/UQAC et la Chaire conjointe sur la jeunesse UQAC/Cégep de Jonquière.
 - Le conseil régional de prévention de l'abandon scolaire Saguenay-Lac-St-Jean (CREPAS) qui implique les trois ordres d'enseignement et la communauté en général.

- **Partenariat territorial** avec nos quatre centres d'études universitaires, ce qui a conduit à la mise sur pied de conseils d'orientation des services universitaires dans les secteurs de l'Ouest du Lac-Saint-Jean et de l'Est de la Côte-Nord, instances dédiées au bon fonctionnement des services universitaires offerts par l'UQAC. De plus, associée aux efforts effectués par le Centre du savoir sur mesure (CESAM) qui a pour rôle principal de diagnostiquer et de combler les besoins et les attentes du milieu en matière de formation «la vie durant», cette collaboration avec les intervenants du milieu favorise le déploiement d'une offre de formation sur le territoire québécois, en particulier en administration scolaire, en intervention éducative et en travail social. Comme par exemple le programme « PIF » qui a été créé spécifiquement pour répondre aux besoins des centres de santé et qui connaît un franc un succès.
- **Partenariat avec les milieux** professionnels et industriels qui guident l'UQAC dans l'actualisation de ses programmes de formation et la réalisation d'activités de recherche contextualisée pour tenir compte des besoins actuels et prévisibles de la société, cela en contribuant régulièrement à des études d'opportunité et à des évaluations de programmes ainsi qu'à de nombreux projets de recherche.
- **Partenariat à l'international** par une vingtaine de délocalisations de programmes d'enseignement en partenariat avec des universités privées et publiques au Maroc, au Liban, au Brésil, en Chine, en Colombie, au Sénégal et en France. Adaptés au contexte spécifique de chacun, les programmes sont dispensés par des professeurs de haut niveau de ces pays ainsi que par des professeurs de l'UQAC et d'autres universités québécoises. Ces délocalisations profitent à tous les intervenants au moyen d'échanges et de partages d'expériences scientifiques et culturelles très enrichissantes. Au plan des incidences institutionnelles, le nombre d'étudiants actuellement inscrits dans l'ensemble des programmes exportés à l'étranger s'établit à plus de 2 500 et le taux de réussite dépasse les 90 %. Dans une très large proportion, les programmes offerts sont du domaine des sciences économiques et administratives, des sciences de l'éducation et de l'informatique de gestion. De plus, par son déploiement à l'étranger, l'UQAC permet à d'autres institutions de formation collégiale ou universitaire de contribuer, elles aussi, au développement international de leur établissement respectif.
- **Partenariat avec les autochtones par :**
 - la création du **Consortium de recherches amérindiennes** qui consacre ses efforts sur des projets de recherche orientés vers la culture autochtone et les préoccupations des peuples amérindiens. Ce projet, qui fait appel à la participation des peuples autochtones, poursuit des objectifs visant le développement créatif, l'expression artistique et culturelle des communautés amérindiennes, la prise en charge communautaire du développement local ainsi que la valorisation des cultures autochtones auprès des « euro-québécois ». À l'automne 2010, une rencontre entre les différentes communautés, sous le thème « La situation des langues autochtones dans les communautés des Premières Nations », donnera sans doute un nouvel envol à ce projet. Ajoutons également que le projet de recherche en intervention éducative réalisé en collaboration avec un groupe d'enseignants des écoles primaire et secondaire de la communauté de Mashteuiatsh a permis de développer et d'implanter un modèle d'enseignement différencié compte tenu de l'existence d'une forte hétérogénéité en matière de styles et de rythmes d'apprentissage chez les élèves d'une même classe.
 - le développement **de programmes de formation** destinés à répondre à des besoins spécifiques des communautés autochtones (formation d'aides-enseignants et de suppléants en milieu scolaire autochtone, en technolinguistique autochtone, en relation d'aide, en comptabilité financière, en développement socio-économique, en

apprentissage et transmission d'une langue autochtone, en français écrit et en histoire et culture des Premières Nations du Nord-Est de l'Amérique du Nord);

- **l'intégration dans les activités d'enseignement** offertes dans le cadre des programmes réguliers de formation de près de 400 étudiants autochtones;
- la participation, sur notre campus, de jeunes autochtones à un « **camp scientifique** » pour aider à contrer le décrochage scolaire et développer leur intérêt pour une carrière scientifique;
- des **formations dispensées directement** dans une quinzaine de communautés amérindiennes;
- **Renforcement de l'accessibilité** aux études supérieures en région et maintien de la qualité de la formation, cela dans un contexte de changement de structure démographique défavorable (baisse de la natalité, perte migratoire, vieillissement de la population, etc.) conduisant à la décroissance des effectifs scolaires dans les commissions scolaires et les cégeps couvrant le même territoire que l'UQAC.
- Développement d'un **modèle de recherche collaboratif et partenarial** qui permet, entre autres, d'assurer un mouvement naturel des produits de la science vers des applications immédiates, contribuant ainsi à rendre plus compétitifs des grands pans du monde économique, social et culturel. De type consortium¹, ce modèle fait en sorte que les orientations de recherche sont partagées avec les partenaires associés. Mis en place très tôt dans le développement de la recherche à l'UQAC, il est articulé autour de cinq axes stratégiques que sont l'aluminium, la forêt comme ressource renouvelable, le givrage atmosphérique, les ressources minérales et végétales et l'étude des populations. Il importe de signaler ici que le développement régional constitue un élément transversal de chacun de ces créneaux d'excellence. Ce modèle de recherche prend appui sur les réalisations suivantes :
 - Consolidation du **secteur de l'aluminium** par :
 - ⇒ la mise en œuvre, avec la collaboration étroite de la Fondation de l'UQAC, des gouvernements fédéral et provincial, Rio Tinto Alcan, et d'autres industries, de deux chaires de recherche : Chaire industrielle relative à la solidification et à la métallurgie de l'aluminium (CISMA) qui est devenue la Chaire industrielle de recherche CRSNG/Rio Tinto Alcan sur les nouvelles avenues en métallurgie de la transformation de l'aluminium (CIMTAL) et la Chaire sur la technologie avancée des métaux légers pour les applications automobiles (TAMLA);
 - ⇒ la création du Centre universitaire de recherche sur l'aluminium (CURAL) qui réunit les forces vives de l'Université travaillant dans le domaine de l'aluminium. Le CURAL dispose d'une importante infrastructure lui permettant d'héberger ses laboratoires consacrés aux problématiques de production du métal primaire (notamment le laboratoire d'étude sur la séparation solide-liquide appliquée au traitement des boues rouges), ses laboratoires en ingénierie des procédés et systèmes et ses laboratoires

¹ Le consortium de recherche se définit comme étant une entité de recherche polyvalente et particulièrement bien adaptée aux réalités des milieux socio-économiques avec lesquels l'UQAC est en interaction. Les décisions administratives (gestion du consortium) tout autant que scientifiques (définition et réalisation des axes de recherche) sont prises en commun : c'est donc dire que la programmation des axes d'intervention et de recherche a fait l'objet d'un consensus entre partenaires publics, para-publics, privés et universitaires. Par ses travaux de recherche, dont il est demandé que les bénéfices, même théoriques ou fondamentaux, soient mis rapidement à la disposition des partenaires, le consortium joue un rôle important dans la valorisation de la recherche (diffusion de la connaissance auprès des pairs) et dans la formation de personnel hautement qualifié (formation d'étudiants de deuxième et de troisième cycles).

de métallurgie et de mécanique pour l'étude de la seconde et troisième transformation du métal gris. En aval du CURAL, nous retrouvons, depuis le printemps 2003, sous l'initiative et la gouverne de l'UQAC, le REGAL (regroupement stratégique en recherches sur l'aluminium), un regroupement de chercheurs de 7 établissements québécois d'enseignement supérieur, dont l'objectif principal est de favoriser la synergie et d'augmenter la valeur ajoutée de la recherche reliée à la production, la transformation et l'utilisation de l'aluminium et de ses dérivés. En 2006-2007, le REGAL a obtenu une importante reconnaissance de la part du Fonds québécois de recherche sur la nature et la technologie (FQRNT) qui lui a octroyé le statut de centre et attribué le financement de fonctionnement qui y est associé. Ce financement, après évaluation du parcours, a été confirmé pour la durée de l'entente.

- ⇒ le développement, en partenariat avec huit universités, quatre cégeps, l'Association de l'industrie de l'aluminium du Québec, une centaine de PME et quelques grandes entreprises, d'un centre de liaison et de transfert, mieux connu sous le nom de Centre québécois de recherche et de développement de l'aluminium (CQRDA);
- ⇒ la contribution à l'implantation d'un centre canadien de recherche, soit le Centre des technologies de l'aluminium (CTA) qui vise à apporter à l'industrie canadienne l'expertise et le soutien technique requis pour la mise au point de produits et de services à haute valeur ajoutée, dérivés de l'aluminium.

- Positionnement en **recherche forestière** par :

- ⇒ l'implantation du Consortium de recherche sur la forêt boréale commerciale suite au Sommet économique tenu à Saint-Félicien en 1991. Il s'inscrit dans le prolongement des activités du Groupe de recherche sur les ressources renouvelables en milieu boréal (GR3MB) formé en 1984 au sein du département des sciences fondamentales de l'UQAC en collaboration avec la Fondation de l'UQAC, le Centre québécois de valorisation de la biomasse, les gouvernements, l'industrie forestière et celle des pâtes et papiers;
- ⇒ la création du Groupe de recherche sur la thermotransformation du bois qui a pour mandat de trouver des débouchés de deuxième et troisième transformations pour la ressource forestière régionale, notamment en adaptant des technologies étrangères aux essences régionales et québécoises. Aujourd'hui, l'UQAC a une expertise unique et multiplie ses liens avec l'industrie afin que la région et le Québec puissent bénéficier de toute valeur ajoutée associée à ce type de produit. Le contexte économique actuel de ce secteur force les entreprises à innover et se mobiliser pour créer de nouvelles opportunités.
- ⇒ la réorientation de la programmation de recherche du Laboratoire d'analyse et de séparation des essences végétales (LASEVE) qui concentre ses travaux sur les produits naturels bio-actifs a permis de créer à l'UQAC une chaire de recherche sur les agents anticancéreux d'origine naturelle qui permet, notamment, de fournir un cadre aux divers projets de recherche portant sur les agents anticancéreux pouvant être produits à partir de la biomasse de la forêt boréale. Soulignons également la reconfiguration du programme de chimie pour un transfert vers la chimie des produits naturels donnant un caractère unique à ce programme.

- Consolidation du **secteur de la santé** et du **développement durable** par :

- ⇒ La présence du Groupe de recherche sur l'acidose lactique, unité de recherche à caractère régional qui regroupe des chercheurs du Centre de santé et de services sociaux de Chicoutimi, de la Corporation de recherche et d'action sur les maladies

héréditaires, ainsi que des chercheurs de l'UQAC, dont l'objectif est d'acquérir une meilleure compréhension de cette maladie afin d'en arriver à un traitement. Ce groupe de recherche est étroitement associé aux travaux de l'équipe COX formée de cliniciens et de chercheurs chevronnés appartenant à diverses institutions de grande réputation, dont le Hospital for Sick Children de Toronto, le Whitehead Institute de Boston (Massachusetts Institute of Technology), le Centre d'Innovation Génome Québec, l'Université McGill et l'Université de Montréal.

⇒ la mise en œuvre en 2003 de la Chaire en éco-conseil qui a comme mandat principal de soutenir le développement du métier d'éco-conseiller et le développement durable.

- Renforcement du **secteur du givrage** par :

⇒ la création de la Chaire industrielle sur l'étude des impacts des précipitations givrantes sur les équipements des lignes de transport d'énergie électrique (CIGELE);

⇒ la mise en œuvre de la Chaire de recherche du Canada (de niveau 1) en étude des phénomènes associés au givrage atmosphérique des équipements des réseaux électriques et des méthodes de prévention (INGIVRE);

⇒ le développement du Centre international de recherche sur le givrage atmosphérique et l'ingénierie des réseaux électriques (CENGIVRE);

⇒ la création du Laboratoire international sur les matériaux antigivre (LIMA) qui a développé une expertise sur les matériaux dégivrants et antigivre reconnue par la communauté internationale (constructeurs d'avions, compagnies aériennes, fabricants de fluides, institutions gouvernementales);

⇒ l'implantation d'une chaire de recherche du Canada sur les isolants liquides et mixtes en électrotechnologie (ISOLIME) ayant pour objectif d'œuvrer à l'amélioration de la fiabilité et de la sécurité des réseaux d'approvisionnement en énergie électrique.

- Affermissement du **secteur des sciences de la terre** par :

⇒ la mise en œuvre, avec des intervenants des milieux industriels, gouvernementaux et universitaires, du Consortium de recherche en exploration minière (CONSOREM) voué au développement de technologies appliquées à l'exploration minière, au transfert de connaissances vers l'industrie minière et à la formation de personnel hautement qualifié en exploration minière;

⇒ l'obtention d'une chaire de recherche du Canada (de niveau 1) en métallogénie magmatique qui a pour objectif de développer une meilleure connaissance scientifique des processus menant à la formation de gisements de minerai. Cette chaire vient en appui au Centre d'études sur les ressources minérales (CERM) qui constitue le plus important regroupement de chercheurs québécois à travailler de façon intégrée sur la géologie du Précambrien;

- Implantation d'une chaire de recherche MRNF sur les **espèces aquatiques exploitées**. Cette chaire a été constituée afin de contribuer à l'optimisation de l'exploitation de la faune en prenant en considération la préservation des habitats, les impératifs du développement économique, l'acceptation sociale, le respect de la capacité de support des écosystèmes et ce, au bénéfice des citoyens notamment dans les régions.

- Réalisation de travaux sur la **compréhension des phénomènes éducationnels** et leur résolution par la mise en place, en association avec les autres ordres d'enseignement de la région, du Consortium régional de recherche en éducation.

- Intensification des recherches sur **l'étude des populations** par :

- ⇒ le développement et l'exploitation du fichier de population BALSAC. Fondé sur le jumelage des données tirées des actes de l'état civil du Québec (principalement des actes de mariage), le fichier BALSAC permet de reconstituer automatiquement, pour les aires déjà complétées, les itinéraires individuels et familiaux de même que les généalogies ascendantes et descendantes. Ce fichier est possédé conjointement par l'Université du Québec à Chicoutimi, l'Université Laval, l'Université McGill et l'Université de Montréal;
- ⇒ l'implantation de la Chaire de recherche du Canada (de niveau 2) sur les déterminants génétiques de l'asthme, dont l'objectif premier est de cibler certains des gènes responsables de l'inflammation dans l'asthme et d'en caractériser l'expression. Les résultats permettront d'améliorer les stratégies de prévention et de traitement de l'asthme.
- ⇒ l'implantation de la Chaire d'enseignement et de recherche interethniques et interculturels (CERII) qui s'intéresse aux processus d'intégration et de cohabitation interethniques et interculturels au Québec, principalement dans les milieux autres que métropolitains et plus spécifiquement dans la région du Saguenay—Lac-Saint-Jean;
- ⇒ la création de la Chaire de recherche du Canada (de niveau 1) sur la dynamique comparée des imaginaires collectifs qui, s'appuyant sur des recherches en histoire culturelle, emprunte deux voies ayant pour objet l'une, la culture instituante, l'autre la culture instituée, lesquelles constituent deux grands versants des imaginaires collectifs;
- ⇒ la création d'une chaire de recherche du Canada (de niveau 2) sur la démocratie et la souveraineté dont le programme de recherche porte sur la démocratie multiscalaire comme modèle d'organisation du politique, d'institutionnalisation de la participation des individus et de formalisation des mécanismes d'imputabilité relatifs à la prise de décision.
- ⇒ l'étude des rites de passage menée par le Laboratoire d'expertise en anthropologie rituelle et symbolique (LERARS) dont les travaux portent sur la découverte de nouvelles pratiques sociales plus proches du sens que les acteurs donnent aux épreuves et aux étapes de leur existence (naissance, engagement, situations limites, mort, etc.);
- ⇒ La création d'un groupe de recherche sur la création artistique et le développement communautaire dont les objets de recherche et d'intervention sont le développement durable, la culture et l'identité de même que les relations interculturelles et interdisciplinaires, cela dans une perspective de valorisation des cultures communautaires;
- ⇒ l'implantation d'une Chaire de recherche du Canada (de niveau 2) sur le roman moderne, dont l'objectif est de structurer les connaissances sur les œuvres romanesques québécoises et françaises de la première moitié du XX^e siècle.
- ⇒ l'implantation d'une chaire UQAC-Cégep de Jonquière sur les conditions de vie, la santé et les aspirations des jeunes (VISAJ). Créée à l'automne 2008, cette chaire est la première chaire québécoise à être le fruit d'une collaboration entre une université, l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC), et un collège, le Cégep de Jonquière. Sa

mission est de contribuer au développement et à la diffusion de connaissances sur les conditions de vie, la santé et les aspirations des jeunes de moins de 20 ans.

3.1.2. Autres réalisations

- Une première campagne majeure de financement menée de 1998-2003 dont l'objectif était de 8 M\$ a produit des retombées de plus de 1 M\$ distribués sous forme de bourses d'études, de support financier pour la réalisation de projets étudiants, d'acquisition de ressources documentaires en ligne, de développement de la recherche (acquisition d'équipements) et de soutien à l'intégration en recherche des nouveaux professeurs (budget de démarrage). L'UQAC réalise actuellement une deuxième **campagne majeure de développement** qui souhaitons-le devrait nous permettre de recueillir plus de 15 M\$ auprès de la communauté universitaire et du milieu socio-économique.
- Mise en œuvre, en collaboration avec le gouvernement fédéral, la Fondation de l'entrepreneuriat et la Fondation de l'UQAC, du **Centre d'entrepreneuriat et d'essaimage** (CEE-UQAC) qui a pour mission de promouvoir l'esprit entrepreneurial, la création d'entreprises et de soutenir les activités de développement entrepreneuriales au Saguenay—Lac-Saint-Jean et sur l'Est de la Côte-Nord.
- Tenue, depuis 1982, du **Mérite scientifique régional** qui reconnaît publiquement les contributions marquantes apportées à la science par des équipes ou des individus engagés dans le milieu desservi par l'UQAC et qui célèbre annuellement cette reconnaissance lors d'une soirée prestigieuse regroupant plus de 250 intervenants régionaux.
- Après l'atteinte de **l'équilibre budgétaire** en mai 2003, soit un an plus tôt que prévu lors de la signature du *Contrat de performance* avec le MEQ, le déficit accumulé est passé de 11,2 M\$ à moins de 6,0 M\$ au 31 mai 2009. Malgré les efforts consentis, l'année 2009-2010 sera marquée par notre premier déficit depuis ce temps.
- Développement d'une **stabilité institutionnelle** par :
 - le développement d'un climat institutionnel basé sur une gestion participative et des relations interpersonnelles harmonieuses et conviviales, et cela, malgré les sacrifices consentis par tous les employés lors de la période des compressions budgétaires;
 - la mise en place d'un processus de négociation continue et de résolution de conflits qui font en sorte que les ententes contractuelles avec tous les corps d'emploi de l'Université ont été renouvelées pour une période variant de 3 à 5 ans;
 - l'intégration structurée des chargés de cours à la vie universitaire.
- Réalisation graduelle du Plan directeur **d'aménagement du campus** par la construction depuis septembre 2006 du Pavillon de la recherche forestière, du Pavillon de recherche sur le givrage (phase 2), du Pavillon sur le traitement thermique du bois, du **Pavillon d'enseignement de la médecine et des sciences infirmières**, soulignant les liens de collaboration étroits entre l'Université de Sherbrooke, l'Université du Québec à Chicoutimi et le Centre de santé et des services sociaux de Chicoutimi. Cette première phase de développement s'inscrit dans une planification plus large visant la mobilisation prochaine d'un axe de la santé qui comprendra un autre partenaire, soit le Cégep de Chicoutimi. Le **Pavillon CURAL**, dont l'investissement représente près de 10 M\$, renforce le rôle de leadership de l'UQAC en matière de recherche sur l'aluminium. L'Université et la Ville de Saguenay ont aussi réalisé conjointement l'aménagement de terrains sportifs dont un terrain de soccer/football à surface synthétique représentant un investissement de près de 3 M\$ et la construction d'un pavillon de services et d'un aréna au coût de 15 M\$. Un nouveau

bâtiment « Parc technologique des sciences appliquées » au coût de 11 M\$ est en construction et sera livrable au début de l'année 2011.

3.2. La qualité de l'enseignement

La qualité de l'enseignement couvre essentiellement deux volets : l'évaluation (évaluation des enseignements, pertinence et évaluation des programmes de formation) et les outils d'intervention (formation pédagogique des enseignants, renouvellement des pratiques pédagogiques, soutien des enseignants, renouvellement des équipements scientifiques et informatiques).

3.2.1. L'évaluation

Sous cette rubrique, nous traiterons de l'évaluation des enseignements ainsi que de la pertinence et de l'évaluation des programmes de formation.

3.2.1.1. L'évaluation des enseignements

Déterminée à assurer une amélioration constante de la qualité de ses enseignements, l'UQAC juge essentiel de permettre à ses étudiants, qui en sont les observateurs et principaux bénéficiaires, de faire connaître leur degré de satisfaction dans le cadre de chaque activité d'enseignement offerte. Pour mener à bien cette responsabilité institutionnelle, elle a mis en place des procédures d'évaluation des enseignements, l'une pour les activités de premier cycle, l'autre pour les activités d'études de cycles supérieurs. Ces procédures décrivent les modalités d'application et prévoient des critères permettant de dresser la liste des activités d'enseignement à être évaluées à chaque trimestre. L'évaluation comme telle des activités d'enseignement s'effectue au moyen d'un questionnaire.

Visant à assurer l'amélioration de la qualité de l'enseignement, l'évaluation des enseignements porte sur les méthodes pédagogiques utilisées en rapport avec l'apprentissage et sur l'atteinte des objectifs de formation. Par la suite, les enseignants qui en sentent le besoin peuvent manifester leur intérêt à améliorer leurs pratiques d'enseignement. Il s'agit également d'une évaluation formative qui se traduit par une démarche visant à fournir à l'enseignant une aide dans sa réflexion pédagogique en vue d'améliorer et de consolider son enseignement. Pour être efficace, l'évaluation formative consiste à fournir aux enseignants de nouvelles connaissances sur leurs prestations pédagogiques, connaissances qui doivent être perçues pertinentes par ces derniers. Au terme d'un projet pilote visant l'évaluation de l'enseignement en ligne et devant l'accueil qui lui a été réservé, ce nouvel outil sera utilisé par l'ensemble de la communauté universitaire du 1^{er} cycle. Ce faisant, l'Université considère les enseignants et les étudiants comme des acteurs évoluant en symbiose lors des enseignements. C'est pourquoi, elle a fait de la formation pédagogique et didactique des enseignants une priorité par la création d'un comité institutionnel (voir section 3.2.2).

De plus, ces évaluations font généralement partie du dossier d'évaluation des enseignants (professeurs et chargés de cours) et, en cas de nécessité, des modalités d'intervention sont prévues aux conventions collectives de ces corps d'emploi.

3.2.1.2. La pertinence, la création et l'évaluation des programmes de formation

Soulignons d'abord que l'élaboration de tout nouveau programme d'études, en particulier ceux de grades, comporte une foule d'exigences (identification des besoins de formation, contenus de cours en adéquation avec les objectifs, capacité portante du corps professoral, infrastructures

scientifiques et physiques adéquates, etc.). Une fois le dossier de programme complété, celui-ci doit franchir un long et rigoureux processus d'approbation, tant à l'interne (Sous-commission, Commission des études et Conseil d'administration) qu'à l'externe, soit l'Université du Québec (Conseil des études et Assemblée des gouverneurs), la CRÉPUQ (Commission d'évaluation des programmes) et le MELS (Commission des programmes universitaires), avant qu'il puisse être mis en œuvre. Quant aux programmes existants, signalons que l'UQAC procède régulièrement à leur évaluation toujours dans un objectif de s'assurer de leur pertinence. D'ailleurs, les évaluations conduisent la plupart du temps à une actualisation desdits programmes d'enseignement, soit sous forme de modification mineure, soit sous forme de révision majeure.

À titre indicatif, mentionnons que depuis les trois dernières années, les programmes de grades suivants ont été évalués : baccalauréats en histoire et avec majeure en histoire, en géographie et en aménagement et ceux avec majeure en géographie et en politique, en psychologie, en plein air et tourisme d'aventure, en informatique de gestion, en administration, en études littéraires françaises, en sciences infirmières, en langues modernes, le baccalauréat interdisciplinaire en arts ainsi que les programmes deuxième cycle tels que le D.E.S.S. en administration scolaire, la maîtrise en gestion des organisations et une en éducation. Quant aux programmes qui sont présentement en cours d'évaluation, mentionnons la maîtrise en gestion de projet, la maîtrise en éducation et la maîtrise et le doctorat en ingénierie. À noter aussi que l'Université a suspendu les admissions dans les programmes suivants : baccalauréat en physique, baccalauréat en théologie, baccalauréat avec majeure en théologie, baccalauréat avec majeure en histoire, baccalauréat avec majeure en géographie; certificat ou mineure en sciences naturelles, certificat ou mineure en philosophie, certificat en arts médiatiques, certificat ou mineure en sociologie, certificat en informatique, certificat en informatique appliquée, certificat en enseignement au collégial, certificat ou mineure en physique, maîtrise et doctorat en théologie pratique et DESS en intervention sociale.

L'UQAC a obtenu l'autonomisation du MBA pour cadres, le doctorat en psychologie et l'extension du doctorat en technologie de l'information. Elle a aussi créé les programmes de maîtrise en informatique, le doctorat en management de projet, le programme court en éco-conseil, le DESS en orthopédagogie et le volet scientifique de la maîtrise en sciences infirmières. Au premier cycle, plusieurs programmes ont été créés pour satisfaire les besoins de formation comme le certificat et le baccalauréat en animation 3D et en design numérique et le baccalauréat en communication (à l'étape de l'expertise).

3.2.2. Les outils d'intervention

Outre l'évaluation, l'UQAC s'est aussi dotée d'outils d'intervention permettant d'offrir aux enseignants un soutien ciblé dans le renouvellement de leurs pratiques pédagogiques à l'aide de formations d'appoint destinées à ceux qui souhaitent bonifier leur prestation d'enseignement. À ces outils, s'ajoutent d'autres moyens matériels pour soutenir la qualité de l'enseignement.

3.2.2.1. La formation pédagogique et didactique des enseignants

Avec pour objectifs de dynamiser et de valoriser l'enseignement, l'UQAC a mis sur pied le **Comité de pédagogie universitaire (CPU)**. La mission du CPU consiste à susciter chez tout le personnel de l'Université un intérêt soutenu et une préoccupation constante de la qualité de l'enseignement en développant une culture de l'enseignement. À travers des ateliers, des capsules et des colloques, le comité fournit aux enseignants un soutien pédagogique visant à améliorer leur enseignement dans le développement des compétences des étudiants. En favorisant le partage des expériences pédagogiques entre les enseignants, le CPU contribue aussi à la valorisation de l'enseignement.

Soucieux de répondre efficacement aux besoins et aux attentes des enseignants, le CPU a procédé à une cueillette d'informations dans chacun des départements de l'Université. Parmi les besoins identifiés, signalons notamment l'élaboration d'un plan de cours, la gestion des grands groupes, l'intégration des technologies dans l'enseignement, le soutien technique, la conformité des lieux de travail (salles de cours adéquates, laboratoires, etc.) l'évaluation des enseignements et, de façon générale, le besoin de briser l'isolement des enseignants. En effet, plusieurs d'entre eux ont manifesté un intérêt pour un lieu de rencontres, d'échanges pédagogiques. Ces données ont été complétées par les résultats d'une enquête, réalisée au printemps 2003, dans l'ensemble des constituantes de l'UQ par le Centre de recherche et de formation en enseignement supérieur (CEFRES) de l'UQAM. S'inspirant de ces informations et des avenues de développement de la pédagogie explorées dans d'autres établissements universitaires, le CPU a débuté la réalisation de son mandat au cours du trimestre d'hiver 2004. C'est ainsi qu'il a organisé à l'intention des professeurs et des chargés des activités pédagogiques selon trois (3) formules différentes et complémentaires que sont les capsules, les ateliers et les colloques, chacune portant sur des thématiques bien ciblées.

Signalons également que depuis la création du CPU, des demandes spécifiques de consultation ont été acheminées au responsable, demandes portant sur les différences culturelles et adaptations pédagogiques face aux différentes communautés culturelles tant asiatiques qu'autochtones, sur la transformation d'*objectifs* en *compétences* dans le cadre d'un plan de cours de même que sur des méthodes d'animation d'un grand groupe ou encore sur l'élaboration d'un dossier d'évaluation. Cela démontre encore une fois l'intérêt des enseignants et la volonté de l'UQAC de s'identifier à la qualité de ses enseignements. (Annexe 2)

3.2.2.2. Le soutien des enseignants (budget de soutien à l'enseignement)

Depuis plusieurs années, l'UQAC alloue annuellement une enveloppe budgétaire importante pour assurer un soutien aux enseignants dans leurs tâches d'enseignement. Ce budget, réparti par département, permet aux professeurs et aux chargés de cours d'embaucher des étudiants pour agir comme aides pédagogiques dans les laboratoires, les séances d'exercices, les ateliers ou encore comme correcteurs-dépanneurs dans les groupes de forte taille (50 étudiants et plus). En plus d'aider financièrement les étudiants, cette pratique offre à ces derniers la possibilité d'approfondir leurs connaissances et de développer certaines habiletés. Cette aide financière est également très appréciée des enseignants qui peuvent alors consacrer davantage de temps à l'encadrement des étudiants, particulièrement auprès de ceux qui éprouvent plus de difficultés dans leur processus d'apprentissage.

3.3. L'encadrement pédagogique, le soutien aux étudiants et la réussite des études

Depuis quelques années, plusieurs mesures sont mises de l'avant par l'UQAC pour favoriser la réussite des études, tels les ateliers sur le métier d'étudiant, le programme «*Opération réussite*», SYDRE, PROSPERE, CommUniQ et le Comité sur la pédagogie universitaire. Une description de ces diverses mesures est présentée ci-dessous.

3.3.1. Les ateliers sur le métier d'étudiant

En vue d'aider les étudiants qui éprouvent des difficultés concernant les différentes stratégies d'apprentissage à mieux s'outiller pour la réussite de leur projet d'études, des **ateliers** d'une durée de sept heures portant sur le métier d'étudiant leur sont offerts à plusieurs reprises pendant l'année scolaire. Ces ateliers permettent d'apprivoiser différentes stratégies d'apprentissage (gestion du temps, concentration, écoute et prise des notes, lecture active, mémorisation, préparation et passation d'examens, réalisation de travaux longs, exposés oraux, travail en équipe et automotivation), lesquelles sont décrites dans le *Guide du métier d'étudiant*.

Une fois que les ateliers ont eu lieu, une rencontre individuelle avec chaque participant est possible afin de faire le bilan de la formation et, si nécessaire, de pousser plus loin la compréhension de l'une ou l'autre des stratégies.

3.3.2. Le Comité de la pédagogie universitaire

Comme nous l'avons indiqué à la section précédente, l'UQAC a également procédé à la création du **Comité de la pédagogie universitaire** (voir section 3.2.2) chargé d'offrir un soutien didactique aux enseignants qui en éprouvent le besoin. Cette préoccupation vis-à-vis de la rétention et de la persévérance aux études est primordiale pour l'UQAC qui s'est vue confier par le législateur une mission basée sur l'accessibilité et la démocratisation des études supérieures. Il importe ici de souligner que sa clientèle est composée à 70 % d'étudiants de première génération, c'est-à-dire d'étudiants issus de familles où ni le père ni la mère ne détiennent de diplôme universitaire. Il faut dès lors convenir qu'une forte proportion des étudiants fréquentant l'UQAC ne bénéficient pas toujours d'un environnement favorable pour mener à terme des études universitaires (absence de tradition et de culture universitaire dans l'environnement familial). C'est pourquoi, l'UQAC déploie beaucoup d'efforts pour soutenir ses étudiants dans leur processus d'apprentissage.

3.3.3. L'« Opération réussite »

Partageant la même préoccupation que le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) au chapitre de la réussite scolaire de ses étudiants et de l'amélioration du taux de diplomation, l'UQAC a également mis sur pied, dans la foulée des contrats de performance, le programme « **Opération réussite** ». Depuis l'année 2001-2002, l'Université y a investi plus de un million de dollars, soit 125 000 \$ en moyenne par année, pour financer différents projets permettant d'intervenir directement sur des facteurs pouvant influencer sur la réussite des études selon la littérature scientifique dans le domaine. Fort de cet appui institutionnel, un comité fut créé officiellement en juin 2001 avec pour mandat d'identifier des stratégies et de développer un programme dont les objectifs sont d'augmenter les taux de rétention, de persévérance et de diplomation des étudiants qui fréquentent l'UQAC. Le comité « *Opération réussite* » regroupe treize (13) membres représentant tous les secteurs de l'Université : directeurs de programmes, professeurs, chargés de cours, étudiants et responsables de différents services.

Les facteurs de réussite retenus comme cible dans le programme « Opération réussite » sont : 1) l'intégration à l'université, 2) le programme d'études, 3) la relation entre le professeur et l'étudiant, 4) l'étudiant lui-même, 5) l'engagement et 6) la motivation.

Disposant d'un budget dédié, le comité étudie les propositions de projet soumis par les directeurs de programmes et attribue un budget afin d'opérationnaliser leurs projets. Ce processus conduit vers des actions ciblées agissant sur les facteurs pouvant influencer la réussite des études, cela en respectant les besoins de chaque secteur disciplinaire. Les interventions proposées ont ainsi pris des couleurs différentes selon les caractéristiques propres à chaque programme. Celles-ci peuvent être regroupées en quatre grandes catégories d'intervention qui agissent sur les facteurs de réussite et ont toute la même finalité : la réussite scolaire universitaire.

- 1- Les interventions liées directement aux difficultés propres à chaque programme : cours d'appoint, encadrement spécifique dans un cours en particulier, cours à haut taux d'échec et d'abandon, tutorat, dépistage, aide personnalisée, etc.
- 2- Les activités ayant un impact sur l'intégration à la vie universitaire et le sentiment d'appartenance. Dans cet esprit, l'Université a favorisé des activités telles que le

parrainage, le tutorat, le soutien à des événements spéciaux et à des concours de nature para-académique, etc.

- 3- Les projets portant sur la connaissance et sur la valorisation du programme et des professions tels que le parrainage par les diplômés, des visites des milieux professionnels, des conférenciers et des rencontres avec des représentants des ordres professionnels.
- 4- Enfin, certains projets ont pour but l'identification des problématiques particulières et des besoins des étudiants du secteur disciplinaire dans le but de mieux cibler les interventions. À titre d'exemple, un module a fait une enquête sur les appréhensions des étudiants lors de leur entrée à l'Université. Un autre a fait une enquête auprès de tous les étudiants ayant abandonné leurs études depuis dix ans afin de comprendre les raisons de ces abandons. Les résultats de ces enquêtes permettent la réalisation de projets axés sur les besoins spécifiques des étudiants.

Tous ces projets ont permis aux étudiants plus avancés dans leur cheminement universitaire de s'impliquer dans l'encadrement des étudiants de première année. Le travail rémunéré, lorsque directement en lien avec le programme d'études, favorise la rétention et la persévérance. Ainsi, par l'octroi de contrats aux étudiants plus avancés, l'UQAC a favorisé, simultanément, la réussite du projet d'études des étudiants de première année, de deuxième année et les finissants des programmes concernés.

3.3.4. Le projet SYDRE

Dans la foulée de la mise en place du programme « *Opération réussite* », l'UQAC a développé le **SY**stème de **D**iffusion des **R**ésultats (**SYDRE**) qui, par l'accès informatique aux résultats intermédiaires, permet aux professeurs et aux directeurs de programmes de prendre des mesures d'encadrement particulières à l'intention des étudiants qui éprouvent des difficultés d'apprentissage ou d'autre nature.

3.3.5. Le projet PROSPERE

PROSPERE (PROfil de Succès PERsonnel des Études) est un projet de recherche qui a été amorcé, au printemps 2003, par l'Université du Québec en collaboration avec quatre établissements du réseau UQ dont l'UQAC. Les objectifs de PROSPERE sont : 1) de développer un système de profilage des conditions de réussite des étudiants qui entreprennent un programme de baccalauréat, 2) de caractériser rapidement le profil de l'étudiant à l'entrée et d'identifier les facteurs susceptibles d'augmenter ou de diminuer les chances de réussite dans la poursuite des études, 3) de favoriser la relation entre le professeur et l'étudiant, 4) de faire une utilisation optimale et cohérente des ressources institutionnelles (encadrement, pédagogie, technologies) déjà disponibles aux étudiants et aux professeurs et 5) de sensibiliser et de responsabiliser davantage les étudiants à leur réussite. Le système de profilage des conditions de réussite est constitué de trois éléments : un questionnaire en ligne rempli par les nouveaux étudiants dans un programme de baccalauréat, un profil personnel et confidentiel destiné à chaque étudiant ayant rempli le questionnaire qui permet de le situer sur 21 dimensions de réussite des études ainsi qu'un profil des répondants destiné aux directeurs de programmes et aux professeurs permettant à ces derniers de connaître la répartition globale des étudiants sur les dimensions de la réussite ainsi que leurs caractéristiques sociodémographiques et académiques.

3.4. Les ressources

Au plan de ses effectifs, l'UQAC compte 550 employés réguliers comprenant 21 cadres, 217 professeurs ayant un âge moyen de 50 ans et dont 77 % possèdent un doctorat, 109 professionnels, 70 techniciens, 110 employés de bureau, 23 ouvriers spécialisés et quelque 700 employés contractuels comprenant les chargés de cours. Ces derniers ont, depuis le début de la fondation de l'Université, assumé une part importante des enseignements (environ 50 % des activités de premier cycle). Cependant, il n'en demeure pas moins que, pour remplir sa mission fondamentale d'établissement d'enseignement supérieur, notamment au chapitre de l'enseignement du 2^{ième} et 3^{ième} cycles, de la recherche et du développement régional (services aux collectivités), l'UQAC devrait pouvoir compter sur un plus grand nombre de professeurs œuvrant à temps plein pour assumer ces parties de tâches.

Au chapitre du **corps professoral**, il importe ici de signaler que, depuis les cinq (5) dernières années, l'Université a embauché près de quatre-vingt professeurs, mais son plan d'effectifs est demeuré à peu près stable en raison de plusieurs prises de retraite, de décès ou bien encore de départs pour occuper des postes dans d'autres universités. À cela, s'ajoute une disponibilité réduite sur le marché, compte tenu que, simultanément, plusieurs universités québécoises sont en période de renouvellement de leur corps professoral. Malgré cet état de fait, l'UQAC continuera de déployer tous les efforts pour assurer le renouvellement de ses ressources professorales et ainsi assurer la poursuite de sa mission d'enseignement et de recherche. Dans le même ordre d'idées, mentionnons que l'UQAC a conclu des ententes avec les commissions scolaires de la région qui lui permettent d'avoir recours à des ressources qui agissent comme superviseurs pour la formation des futurs maîtres. Ces personnes ont le statut de professeur invité en prêt de service (PIPS) et assument cette fonction pour une période pouvant aller jusqu'à trois ans.

En ce qui a trait à la **tâche professorale**, l'UQAC garde le cap sur les engagements qu'elle avait pris lors de la signature de son Contrat de performance avec le MEQ, à savoir qu'elle continue à assurer une gestion serrée de la tâche d'enseignement des professeurs ainsi que des autres tâches professorales, cela, dans le respect de la convention collective actuellement en vigueur. Elle voit aussi à maintenir la charge globale de travail des professeurs (enseignement, recherche et service aux collectivités) à un niveau équivalent à celui rencontré dans les établissements universitaires comparables. Signalons qu'à l'UQAC, la tâche professorale comporte certaines singularités comme la diversité des cours dispensés, l'enseignement dans ses quatre (4) centres d'études, dans les communautés amérindiennes et à l'international, l'implication intense dans le milieu socio-économique et culturel, l'administration pédagogique, etc. C'est dire que, comparativement aux professeurs œuvrant dans les universités urbaines, les professeurs de l'UQAC doivent fournir des efforts particuliers. En effet, dès leur embauche, ils doivent développer jusqu'à trois cours différents et préparer une douzaine de nouveaux cours durant leur carrière. De plus, ils sont appelés à enseigner le soir et les fins de semaine, les obligeant parfois à des déplacements de plus de 600 kilomètres du campus principal.

Notons enfin que l'UQAC a mis en place des politiques de perfectionnement qui encouragent le développement et le ressourcement de son personnel.

3.5. Les services offerts aux étudiants et leur degré de satisfaction

3.5.1. Les services d'aide et de support

En vue de faciliter leur accueil, leur intégration et leur participation à la vie universitaire de même que leur développement personnel, l'UQAC propose une vaste gamme de services personnalisés à ses étudiants. C'est ainsi que ces derniers ont accès à des services d'aide financière, d'aide au métier d'étudiant, de consultation psychosociale et psychologique, de prévention et de promotion en santé, d'orientation scolaire et professionnelle, d'aide à l'obtention d'un emploi, de support à la croissance personnelle. À ces supports de première ligne,

s'ajoutent différentes activités para-académiques dont la plupart sont gratuites et visent à faciliter la réussite des études, tels des ateliers sur la gestion du stress et la gestion du temps, des sessions de formation en français et en informatique, des événements spéciaux (expositions, spectacles, conférences, etc.), de support et d'encadrement de projets étudiants. De plus, l'UQAC a mis sur pied le Gala de l'implication justement pour reconnaître, de manière tangible, l'implication des étudiants à la vie universitaire. Enfin, durant leur séjour à l'UQAC, les étudiants ont aussi la possibilité de loger sur le campus en ayant accès à des résidences modernes et fort bien aménagées, et cela, à des coûts raisonnables. Quant à ceux qui désirent se loger hors campus, les Services aux étudiants leur donnent accès à une banque d'appartements et de chambres disponibles près de l'Université. **L'annexe 3** fournit plus de détails sur les différents services offerts aux étudiants.

3.5.2. Les ressources documentaires

Privilégiant depuis longtemps l'accès à l'information, l'UQAC ne ménage pas ses efforts pour offrir de plus en plus de services à ses usagers, en particulier aux étudiants. À preuve, le développement de la **bibliothèque virtuelle** s'est poursuivi avec vigueur. Du côté des contenus, la collection de titres de périodiques accessibles à partir de l'UQAC atteint près de 40 000 titres uniques, dont environ 20 000 titres courants. Cette collection de titres courants est constituée à 90 % de titres virtuels, soit 18 000. La bibliothèque compte de plus en plus de titres de monographies virtuelles²; on en dénombre plus de 7 600. Enfin, le nombre de banques de données accessibles tant bibliographiques (276) que factuelles (208) avoisine les 500. À noter enfin que l'Université a procédé à la numérisation de tous les mémoires et thèses qui ont été produits, ce qui représente plus de 1 300 documents.

La bibliothèque virtuelle, c'est aussi une panoplie d'outils permettant de mieux exploiter ce vaste fonds documentaire. À ce titre, elle a:

- contribué de façon appréciable à la modernisation du site des "*Classiques des sciences sociales*";
- mis en place un serveur OpenURL permettant, à partir d'une recherche sur banque de données, d'atteindre immédiatement le texte intégral de l'article désiré;
- modifié l'accès externe à ses produits par la mise en place de EZProxy, un outil qui permet d'accéder à nos produits de l'extérieur du campus sans modifications à son navigateur;
- rendu accessible des guides divers en anglais, en espagnol et en chinois permettant à nos usagers de mieux utiliser nos produits.

Enfin, la Bibliothèque Paul-Émile-Boulet dispose maintenant son portail "*mémoires et thèses*" qui facilite le repérage et la recherche dans le texte intégral des mémoires et thèses qui ont été produits par les étudiants de l'UQAC.

3.5.3. La mobilité internationale

Effectif depuis 2000, le programme de mobilité internationale du ministère de l'Éducation du Québec a connu un essor important. Près de 70 étudiants ont profité de bourses pour des séjours à l'extérieur du Québec variant entre deux et huit mois. Pour l'année 2009-2010, en plus de ces soixante étudiants un vingtaine d'autres ont bénéficié d'un financement de notre fonds international pour des projets de mobilité inférieurs à une durée de deux mois. Des

² Recherche sous "bibvir*" dans Manitou.

étudiants ont aussi profité du soutien financier du fonds international pour des déplacements de groupes en Russie, en Chine et en Afrique afin d'y suivre des cours intensifs.

3.5.4. La satisfaction des étudiants

Indépendamment du programme d'études choisi par les étudiants, ces derniers apprécient la personnalisation de l'enseignement, la préoccupation et le support à la réussite des études, la convivialité des relations maître-élèves, la disponibilité des professeurs, la proximité des différents secteurs disciplinaires ainsi que la facilité d'accès aux différents services de l'Université (Services aux étudiants, Bureau du registraire, Service des finances, Pavillon sportif, informatique, etc.). Soulignons aussi que, selon une enquête effectuée par le MELS (*Relance à l'université – 2007*), plus de 87,8 % des bacheliers de l'UQAC occupent un emploi relié à leur domaine de formation alors que la moyenne québécoise se situe à 84,4 %, ce qui est très apprécié de la part des finissants.

3.6. L'impact de l'UQAC dans son milieu

Par sa seule présence, l'UQAC met à la disposition des populations qu'elle dessert toute une **gamme de services** : une vaste bibliothèque utilisant des technologies de pointe d'accès à l'information, un pavillon sportif doté d'équipements modernes dont un terrain de soccer-football à surface synthétique, un aréna, l'accès à des activités socioculturelles variées, etc. Elle est aussi le théâtre d'importants forums nationaux et internationaux : colloques, congrès, séminaires, expositions, salons. Par le biais de ses ressources et de ses infrastructures, l'Université fait aussi preuve de leadership et d'expertise dans l'organisation et la tenue d'événements prestigieux, tout en permettant à la population d'y avoir accès de façon privilégiée.

À titre d'établissement d'enseignement supérieur œuvrant en région, elle dispose d'un **patrimoine académique équilibré** comportant un éventail de programmes d'études dans un ensemble de secteurs disciplinaires qui répondent adéquatement aux besoins de formation des régions qu'elle couvre et à ceux de l'ensemble du Québec. Au cours de ses quarante et une (41) années d'existence, elle a décerné près de 50 000 diplômes, participant ainsi significativement à l'effort québécois de scolarisation, contribution qui met en lumière deux réalisations majeures dont l'UQAC est fière : une plus grande qualité de la main-d'œuvre et une contribution majeure au développement des entreprises des régions du Saguenay—Lac-Saint-Jean, de Charlevoix, de la Côte-Nord et du Québec.

De plus, grâce à l'implication dynamique de son milieu d'appartenance et au support financier des deux paliers de gouvernement (provincial et fédéral) ainsi que de l'industrie et de plusieurs entreprises, l'UQAC a réussi à mettre en place de nombreux **partenariats**. Ce sont des partenariats qui lui permettent d'œuvrer dans le domaine de la recherche contextualisée, laquelle est axée sur la résolution de problèmes théoriques et fondamentaux, mais dans une perspective d'application pratique. Ce type de recherche s'inscrit adéquatement dans le courant de la société du savoir où il est de plus en plus reconnu que la richesse économique et sociale d'une collectivité repose davantage sur les résultats de la recherche scientifique, le transfert technologique et l'innovation sociale (production des connaissances) que sur la seule exploitation des ressources naturelles. De ce point de vue, l'UQAC joue un rôle de premier plan permettant d'assurer un mieux-être aux populations qu'elle dessert et, par voie de conséquence, à la société québécoise. Cette responsabilité, l'UQAC l'assume pleinement en conduisant des travaux de recherche par l'intermédiaire d'unités de recherche reconnues institutionnellement (**annexe 4**). Ici, il importe de rappeler que la recherche universitaire constitue un élément particulièrement important des stratégies régionales d'innovation et de renforcement de la compétitivité des activités constituant l'ossature socio-économique des communautés desservies. Les travaux de recherche réalisés à l'UQAC contribuent, il va sans dire, au

développement régional grâce aux capitaux attirés, au personnel hautement qualifié qui est formé, à la production de connaissances, de procédés, de produits et de services favorisant le développement économique, culturel et social du milieu.

L'UQAC entretient également des liens privilégiés avec ses **partenaires de l'éducation** que sont les cégeps et les commissions scolaires qui œuvrent sur le même territoire, notamment au sein du *Conseil interordres de l'éducation au Saguenay—Lac-Saint-Jean*, de même qu'avec les PME intéressées à intégrer les plus récents développements dans leurs façons de faire. Au chapitre des accords avec l'entreprise et les communautés, l'UQAC dispose d'un service de formation continue Centre du savoir sur mesure (CESAM) qui poursuit la mission d'offrir des services de formation visant le développement de compétences liées à une pratique professionnelle ou à la prise en charge de son développement personnel.

Au plan de l'emploi, l'UQAC contribue, de plus en plus en raison de la qualité de ses diplômés, au renouvellement de la main-d'œuvre que requièrent les organismes privés et publics œuvrant dans les régions qu'elle couvre, mais aussi ceux intervenant au Québec.

Par ailleurs, d'un strict **point de vue économique**, signalons qu'en avril 1999, un professeur du département des sciences économiques et administratives a réalisé une étude d'impacts socio-économiques de l'UQAC, étude réalisée sur la base des opérations budgétaires de l'année 1997-1998. Il est ressorti de cette étude, qu'avec un budget de fonctionnement de 42,3 M\$ et des subventions et contrats de recherche de 7,3 M\$ autorisant une masse salariale de 33,7 M\$, l'UQAC génère un impact économique total de 58,6 M\$ au Saguenay—Lac-Saint-Jean et 1 633 emplois indirects. Aujourd'hui, il n'est probablement pas exagéré de penser qu'un budget de fonctionnement de l'ordre de 81,6 M\$ comportant une masse salariale de 65 M\$ et des octrois de recherche totalisant plus de 17 M\$ sont à mesure de générer un impact financier d'au moins 100 M\$. C'est dire que, du seul point de vue économique, l'UQAC représente un agent de développement majeur pour la région du SLSJ.

Considérant l'ensemble de ces éléments, il n'est pas exagéré de conclure que l'UQAC représente plus qu'une réussite institutionnelle, elle est le résultat d'une réussite collective et coopérative.

4. L'ÉVALUATION DE LA PERFORMANCE INSTITUTIONNELLE PAR RAPPORT À D'AUTRES UNIVERSITÉS CANADIENNES

4.1. L'analyse comparative : le pourquoi et les paramètres retenus

En vue de répondre à une préoccupation des membres de la Commission de la culture et de l'éducation, l'UQAC a identifié quatre universités canadiennes avec lesquelles il lui a semblé approprié de se comparer en considérant, au préalable, la taille (nombre d'effectifs étudiants) et la vocation de chaque établissement (caractère régional de leur mission et accessibilité). L'analyse comparative s'est effectuée sur la base de quelques paramètres communs, tels le profil des nouveaux inscrits, le taux de diplomation, les dépenses par étudiant équivalent à temps complet (EETC), le volume de recherche et la qualification du corps professoral. Toutefois, avant de s'engager dans cet exercice de comparaison, il nous paraît important de rappeler la mission première de l'UQAC, telle que définie par le Législateur, lors de sa création en 1969.

Anisi, l'UQAC est une université à vocation générale et œuvrant en région avec un mandat particulier de favoriser l'accessibilité aux études universitaires autant en formation initiale qu'en formation continue. La caractéristique **d'université œuvrant en région** est partagée avec plusieurs universités québécoises et d'autres établissements situés en dehors des grands centres dans les autres parties du Canada.

Deux autres caractéristiques de l'UQAC découlent logiquement de ce mandat. Ainsi, la **vocation générale** s'impose comme service à la population de la région (études de premier cycle) et profite des particularités de la région d'implantation pour favoriser le développement de la recherche et de la formation de chercheurs (études de cycles supérieurs). Cette vocation implique donc un portefeuille de programmes diversifié au premier cycle et le développement ciblé de plusieurs programmes d'études supérieures. Cette vocation correspond à ce que les anglophones appellent « comprehensive university » et se distingue clairement de la vocation « liberal arts »³ qu'ont adoptée plusieurs universités canadiennes de taille modeste.

Le mandat **d'accessibilité** implique donc que l'UQAC accepte tous les étudiants qualifiés sans autre sélection (sauf quelques programmes contingentés pour des raisons matérielles ou d'organisation) et qu'elle offre de nombreux cours et programmes à temps partiel ou des activités de formation continue créditées ou sur mesure. Le mandat d'accessibilité distingue l'UQAC de plusieurs universités canadiennes qui ont des règles de sélection des étudiants pour l'ensemble de leurs programmes; c'est généralement le cas pour les institutions à vocation « liberal arts ».

4.2. Universités hors Québec avec lesquelles l'UQAC peut se comparer

Tel qu'évoqué précédemment, une analyse sommaire a permis de sélectionner les quatre (4) établissements suivants. Pour chacun d'eux, une brève description est présentée à laquelle s'ajouteront quelques éléments de comparaison avec l'UQAC.

- L'Université **LAURENTIENNE**, établie en 1960, située dans le nord de l'Ontario (Sudbury). Cet établissement universitaire est celui qui ressemble le plus à l'UQAC par sa taille, ses groupes-cours à échelle humaine, son implantation dans une grande région caractérisée par ses ressources naturelles, sa vocation générale, son accessibilité, son implication en recherche et par son offre de formation ainsi que dans sa réponse aux besoins des Premières Nations. Elle diplôme ses étudiants de baccalauréat dans une proportion de 65 % alors que l'UQAC réussit à diplômer 7 étudiants sur 10, malgré le fait que cette dernière accueille 49,1 % de ses étudiants ayant une moyenne générale à l'entrée de 75 % et plus comparativement à 73 % pour l'université installée à Sudbury. Elle en diffère cependant par la qualification de son corps professoral dont près de 81 % détiennent un doctorat, ce taux s'établissant à 77 % à l'UQAC et par un développement beaucoup plus marqué des résidences étudiantes (1 370 places par rapport à 250 pour l'UQAC). Son budget d'opération par étudiant équivalent à temps complet pondéré (13 846 \$) est supérieur à celui de l'UQAC (9 290 \$), laquelle profite moins des économies d'échelle. Dans le but de mieux remplir son mandat d'université sise en région, l'Université Laurentienne, qui se classe juste avant l'UQAC (29^e rang) au classement général de *Research Infosource*, réalise des activités de recherche qui prennent appui sur des problématiques régionales et qui débouchent sur des connaissances universelles, lesquelles peuvent être appliquées à d'autres milieux et à l'étranger. Tout comme l'UQAC, elle offre également la possibilité à ses étudiants, incluant ceux de premier cycle, de participer activement à des projets de recherche conduits par les professeurs.
- L'Université de **MONCTON**, située à Frédéricton (Nouveau-Brunswick), se compare assez bien à l'UQAC, entre autres, par l'existence de trois campus (Moncton, Edmundston et Shippagan). Fondée depuis plus de quarante cinq ans (1963), elle s'applique à remplir son mandat en répondant aux besoins et aux attentes des populations acadiennes du Nouveau-

³ Une caractéristique importante des programmes de type « liberal arts » est la résidence sur le campus. Dans le système québécois, la formation « liberal arts » est plutôt dévolue aux cégeps avec leurs cours obligatoires de formation générale (philosophie, littérature, etc.).

Brunswick et de la région de l'Atlantique en général. À l'instar de l'UQAC, elle est un établissement de petite taille à vocation générale et offre un enseignement personnalisé dans un environnement d'apprentissage convivial. Soixante-six pour cent de ses nouveaux inscrits ont une moyenne égale ou supérieure à 75 % par rapport à une proportion de 49,1 % à l'UQAC. Quant à son taux de diplomation, il se situe à 67,5 %, soit 3,2 % de moins que celui de l'UQAC (70,7 %). Elle excelle dans plusieurs programmes de formation et compte plus de 30 centres, chaires ou instituts de recherche. Pour sa part, l'UQAC aligne quelque 50 unités de recherche accréditées, dont 3 centres, 15 chaires, 7 groupes et 9 unités en partenariat avec des intervenants des milieux institutionnels et industriels. Selon le classement de l'année 2009 établi par *Research Infosource*, l'Université de Moncton se situe au 46^e rang comparativement à l'UQAC qui occupe la 31^e position, laquelle se situe ainsi dans le premier tiers des universités canadiennes. Quant à son pourcentage de détenteurs de doctorat, il est légèrement inférieur (74 %) à celui de l'UQAC (77 %). Son budget d'opération par étudiant équivalent à temps complet pondéré (11 628 \$) est encore une fois de plus supérieur à celui de l'UQAC (9 290 \$) dont la taille est très similaire à celle de l'Université de Moncton.

- L'Université de **LETHBRIDGE**, fondée en 1967, est aussi un établissement de taille modeste située dans le sud de l'Alberta (sud-ouest de Calgary). Elle offre des programmes de type « liberal arts » dans un environnement d'apprentissage personnalisé, flexible et convivial où l'interaction directe professeur-étudiants est très présente. Elle est en quelque sorte le Mount Allison de l'Ouest. Elle se compare à l'UQAC par sa solide implantation régionale et par une politique d'accessibilité aux études universitaires. Plus de 74 % de ses nouveaux étudiants détiennent une moyenne à l'entrée de 75 % et plus, ce qui est nettement plus élevé qu'à l'UQAC (49,1 %). Avec un taux de diplomation de 74 %, près de 4 points de pourcentage de plus que l'UQAC, l'Université de Lethbridge occupe une place enviable parmi les quatre établissements retenus dans cette analyse comparative. De la même manière que l'UQAC, elle jouit aussi d'une longue culture d'implication de ses étudiants dans la vie universitaire. Elle dispose de 619 places de résidences, soit un ratio de 8,8 % par rapport au nombre d'étudiants équivalents à temps complet, ce qui est légèrement plus élevé qu'à l'UQAC (6,5 %). Au chapitre des professeurs détenant un doctorat, l'Université de Lethbridge (86,8 %) devance l'UQAC (77 %) d'un peu plus de 9 points de pourcentage. Pour ce qui est des subventions de recherche, la performance de l'UQAC (31^e) est supérieure à celle de LETHBRIDGE qui affiche un 35^e rang au classement général de *Research Infosource*. Quant au budget d'opération par étudiant équivalent à temps complet pondéré, celui de l'Université de Lethbridge (12 557 \$), qui a plus du double d'étudiant à temps complet par rapport à l'UQAC, il est quelque peu plus avantageux que celui de cette dernière (9 290 \$).
- L'Université **TRENT** à Peterborough (Ontario) est une université hautement interactive. Créée en 1963, cette université mise donc sur la relation enseignant-étudiants et sur un processus d'apprentissage créatif. De ce fait, elle est considérée comme un établissement très convivial. Comme à l'UQAC, ses groupes-cours se situent autour de 25 étudiants par classe, favorisant ainsi les échanges et les discussions. Par contre, elle compte moins de professeurs puisqu'elle utilise un professeur pour 25,6 étudiants tandis que le ratio est de 14,4 étudiants pour un professeur à l'UQAC. À en juger par le profil de sa clientèle à l'entrée — seulement 68,5 % des étudiants ont une moyenne égale ou supérieure à 75 % —, cette approche procure un taux de diplomation qui avoisine 69 % tandis qu'à l'UQAC 49,1 % des étudiants admis ont une moyenne supérieure à 75 % alors que notre taux de diplomation est équivalent, soit 70,7 %. Ajoutons, par ailleurs, que la véritable marque de commerce de l'Université Trent est son éventail de programmes interdisciplinaires qui permettent aux étudiants d'élargir leur horizon de savoir et développer leur sens critique. À ce chapitre, l'UQAC n'est pas en reste, puisque ses étudiants ont également la possibilité d'inclure d'autres formations disciplinaires dans leur programme d'études. Malgré qu'elle soit une institution de petite taille, ses étudiants de premier cycle peuvent facilement s'intégrer à des projets de recherche, comme c'est d'ailleurs le cas à l'UQAC. Se classant au 33^e rang du

classement du *Research Infosource*, l'Université Trent connaît une bonne performance en recherche. Son corps professoral est l'un des plus qualifiés avec 92,6 % de détenteurs de doctorat, ce qui est nettement supérieur à celui de l'UQAC (77 %). Quant à son budget d'opération par étudiant équivalent à temps complet (11 139 \$), il est aussi plus avantageux que celui de l'UQAC (9 290 \$) dont la taille est plus petite.

4.3. La performance de l'UQAC : quelques constats

Dans cette analyse comparative, l'UQAC a choisi deux (2) établissements à vocation générale (Moncton et Laurentienne) et deux autres universités à vocation plus restreinte, mais qui favorisent nettement l'accessibilité: l'Université Trent qui met l'accent sur l'enseignement à des petits groupes dans le cadre de programmes interdisciplinaires et l'Université de Lethbridge qui offre surtout une programmation de type « liberal arts ».

La principale raison de ce choix repose sur le fait qu'il est toujours un peu délicat de se comparer à un seul établissement, cela, quels que soient les paramètres choisis. Il suffit de lire attentivement le tableau 1 ci-dessous pour se rendre compte qu'aucune université n'excelle simultanément dans tous les indicateurs quantitatifs identifiés, chacune ayant ses particularités et ses créneaux d'excellence en formation et en recherche.

Une analyse sommaire des paramètres retenus indique que l'UQAC est l'une de celles qui performant le plus en recherche. En effet, elle occupe le second rang au classement de *Research Infosource* devant l'Université Lethbridge et Trent dont les professeurs détiennent un doctorat dans une proportion supérieure à 85 %. À vrai dire, l'UQAC se situe dans le premier tiers de l'ensemble des universités canadiennes, malgré le fait que 23 % de ses professeurs ne possèdent pas de doctorat. C'est là une performance dont elle est très fière et qu'elle entend améliorer au cours des prochaines années. Mentionnons également que l'UQAC, compte tenu de l'âge moyen de ses effectifs professoraux, est de plus en plus engagée dans une phase de renouvellement de son corps professoral et exige que ses futurs candidats détiennent un diplôme de doctorat pour obtenir un poste. Il y a tout lieu de croire que la proportion de détenteurs de doctorat qui s'établit actuellement à 77 %, devrait encore s'améliorer dans un avenir prévisible.

Au chapitre de la diplomation des étudiants, l'UQAC se classe au deuxième rang derrière l'Université de Lethbridge qui compte majoritairement des étudiants à temps complet. L'UQAC consacre d'ailleurs, depuis maintenant 10 ans, beaucoup d'efforts pour améliorer la réussite des études en investissant annuellement une somme de 125 000 \$ pour la réalisation de projets axés sur des mesures ciblées d'encadrement et de résolution de difficultés d'apprentissage. Cette volonté institutionnelle constitue d'ailleurs la pierre angulaire du projet de *Schéma directeur 2006-2011*. Mais, au-delà des efforts considérables déployés depuis quelques années à la réussite des études, il faut noter que l'UQAC est l'une des universités québécoises qui accepte les étudiants du collégial ayant les cotes « R » les plus faibles. En effet, sur la base de pourcentage, les nouveaux inscrits à l'UQAC affichant une moyenne générale au cégep de 75 % et plus, ne représentent qu'un peu plus de 49 %. Et pourtant, elle réussit à décerner un diplôme de baccalauréat à près de 71 % d'entre eux, cela sans faire de compromis sur la qualité de la formation, ce qui en soi, est toute une performance. C'est ce que la revue *Maclean's*, dans son classement annuel des universités canadiennes, appelle la « valeur ajoutée », c'est-à-dire que malgré le fait que presque la moitié (49,1 %) de ses nouveaux inscrits ait une moyenne générale à l'entrée inférieure à 75 %, l'UQAC réussit à diplômé plus de 7 étudiants sur 10. En d'autres termes, par rapport aux autres établissements retenus, elle leur fait parcourir une plus longue distance au plan de leur apprentissage. Par ailleurs, il faut ajouter à cela que 70 % de la clientèle étudiante de l'UQAC est composée d'environ 70 % d'étudiants de « première génération » c'est-à-dire d'étudiants issus de familles où ni le père ni la mère ne détiennent de diplôme universitaire. Il faut dès lors convenir qu'une forte proportion de ces derniers ne

bénéficie pas, à priori, d'un environnement favorable pour mener à terme des études universitaires.

Pour ce qui est des dépenses d'opération par étudiant équivalent à temps complet pondéré (EETPP), l'UQAC est nettement défavorisée par rapport aux quatre autres institutions, cela malgré que le nombre de ses EETC soit très nettement inférieur à celui des quatre autres universités retenues dans cette analyse comparative et, qu'en vertu de sa taille modeste, profite moins des économies d'échelle que les universités de plus grande taille. Cette différence devient de plus en plus marquée au fil du temps. De plus, ces universités, à cause de l'absence des Cégeps, réalisent des économies d'échelle importantes grâce à une année supplémentaire au premier cycle. La taille des groupes étant plus importante en début de programme, l'UQAC s'en trouve directement pénalisée.

ANALYSE COMPARATIVE AVEC D'AUTRES UNIVERSITÉS CANADIENNES

Tableau 1

UNIVERSITÉ	PROV.	ÉTUDIANTS			Nouv. INS MOY. ≥ 75 %	DIPLOM. %	RÉS. (places)	RAPPORT Rés./EETC	DÉPENSES \$/EETPP	Frais Scolarité	RECHERCHE		Ph.D %	Etudiant/ Prof	Interna. EETC %	CARAC. RÉGIONAL	VOCATION	ACCES.
		EETC	EETP	TOTAL							\$	Rang						
Université du Québec à Chicoutimi	Qc	3829	2664	6493	49,10%	70,7%	250	6,5%	9 290 \$	1 968 \$	19 022 \$	31	77,3%	14,4	8,3%	SLSJ, C-N, Chalevoix	Générale	Oui
Université de Moncton +	NB	4974	1062	6036	66,00%	67,5%	871	17,5%	11 628 \$	5 483 \$	8 815 \$	46	74,0%	14,6	7,2%	Acadie	Générale	Oui
Université Laurentienne	Ont	6023	2595	8618	73,0%	64,9%	1370	22,7%	13 846 \$	5 435 \$	19 949 \$	29	81,0%	16,9	2,2%	Sudbury+Nord	Générale	Oui
Trent University	Ont	6332	1402	7734	68,5%	65,6%	947	15,0%	11 139 \$	5 778 \$	17 321 \$	33	92,6%	25,6	5,2%	Peterborough	Inter. +	Oui
University of Lethbridge	Alta	7013	864	7877	74,0%	73,8%	619	8,8%	12 557 \$	5 413 \$	16 683 \$	35	86,8%	17,4	6,6%	Sud Alberta	L.A.	Oui
University of Guelph*	Ont	17963	2246	20209	86,2%	76,9%	5000	8,8%	10 319 \$	5 928 \$	142 119 \$	14	99,0%	26,6	12,2%	Ont	Gén.	Oui

NOTES: Sauf pour l'UQAC, les données proviennent du classement annuel 2009 de Maclean's.

* Il s'agit d'une "comprehensive university", c'est-à-dire une université œuvrant à tous les cycles d'études et en recherche. Par sa taille et son volume de recherche, elle ne peut être retenue pour fins de comparaison avec l'UQAC. Elle apparaît toutefois dans le tableau comme une université de référence en tant qu'un des "modèles" de formation dont l'UQAC envisage de s'inspirer.

EETC: Effectifs étudiants à temps complet.

EETP: Effectifs étudiants à temps partiel.

EETC: Effectifs étudiants équivalents à temps complet.

NOUV. INS: Nouveaux étudiants provenant du cégep ou du "High school" ayant une moyenne générale égale ou supérieure à 75 % et qui se sont inscrits au trimestre d'automne 2008.

DIPLOM.: Indique la proportion des étudiants inscrits à plein temps dans un programme de baccalauréat qui ont obtenu leur diplôme après 5 ans d'études.

Rés./EETC: Le rapport "Résidences/EETC" est un indicateur du type de campus. S'il est voisin de 25 %, cela implique que la plupart des étudiants logent sur le campus.

Dépenses \$/EETPP: Dépenses de fonctionnement reliées à l'enseignement sur effectifs étudiants équivalents à temps complet pondérés.

RECHERCHE: Subventions et octrois de recherche obtenus en 2008 tel que recensés par *Research Infosource TOP 50 Research Universities 2009*.

Etudiants/prof: Ratio du nombre d'étudiants par professeur

Interna.: Pourcentage d'étudiants internationaux sur le nombre total d'étudiants

CARAC. RÉGIONAL: Réfère au nom de la région d'appartenance.

VOCATION: Générale signifie un portefeuille étendu de programmes de 1^{er} cycle et plusieurs programmes d'études de cycles supérieurs ainsi que la réalisation d'activités de recherche.

Inter + indique une programmation de type interdisciplinaire et la réalisation d'activités de développement de la critique sociale.

L.A. correspond à une programmation de type "Liberal Arts".

ACCES.: En principe tous les candidats qualifiés sont acceptés, sauf s'il existe des contingents ponctuels.

4.4. Modèle de formation de premier cycle : l'Université de Guelph comme une source d'inspiration

L'Université de **GUELPH** n'a pas été retenue pour fins de comparaison avec l'UQAC, notamment en raison de sa taille et de son volume de recherche. Elle apparaît toutefois dans le tableau précédent comme une université de référence en tant qu'un des "modèles" de formation dont l'UQAC s'inspire. Créée en 1964, elle est renommée au Canada et dans le monde comme établissement de recherche intensive et centrée sur ses étudiants. Elle se caractérise aussi par l'emphase qu'elle consacre à la collaboration multidisciplinaire. Elle est d'ailleurs classée dans les premiers rangs des universités de sa catégorie (comprehensive university) en occupant le 14^e rang au classement général de *Research Infosource*. Cette performance s'explique probablement par l'excellente qualification de ses professeurs qui ont un doctorat dans une proportion de 99 %, proportion largement supérieure à celle de l'UQAC (77 %). Notons cependant que sur la base de ses clientèles étudiantes (17 963 EETC), elle est plus de quatre fois plus populeuse que l'UQAC (3 829 EETC). Située dans le sud-ouest de l'Ontario, elle est une institution à vocation générale qui œuvre aux trois cycles d'études. Elle compte trois campus régionaux qui offrent un éventail de programmes diversifiés et attache beaucoup d'importance à chaque aspect de la vie académique. C'est ainsi que les étudiants, dès leur première année d'études, ont l'occasion de travailler en petits groupes, dans le cadre de séminaires interdisciplinaires, où ils sont invités à résoudre des problèmes concrets de la vie sociétale. L'UQAC, inspirée par ce modèle, a créé des métacours visant l'interdisciplinarité en vue de favoriser le développement chez ses propres étudiants de compétences génériques de base indispensables à l'exercice d'une profession. Mentionnons également qu'au chapitre de la diplomation des étudiants (70,7 %), l'UQAC se situe en deçà de l'Université de Guelph (76,9 %). Toutefois, cette dernière accueille presque 90 % de ses étudiants ayant une moyenne égale ou supérieure à la sortie du « High school » à 75 %, ce qui n'est pas le cas pour l'UQAC (49,1 %). Soulignons aussi que cette dernière est extrêmement bien pourvue en résidences étudiantes puisque son ratio se situe à 27,8 %, soit le plus élevé des universités de sa catégorie. Ce ratio est sans aucune commune mesure comparable avec celui de l'UQAC qui s'établit à 6,5 %, laquelle a cependant un rapport d'étudiants à temps complet de 59 % comparativement à 89 % pour l'Université de Guelph. Pour ce qui est du budget d'opération par étudiant équivalent à temps complet (10 319 \$), celui l'Université de Guelph est légèrement supérieur à celui de l'UQAC (9 290 \$), laquelle a toutefois une taille près de quatre fois et demie moindre que l'Université de Guelph qui bénéficie, sans doute, d'une plus grande économie d'échelle.

5. LA PLANIFICATION STRATÉGIQUE ET LES PERSPECTIVES DE DÉVELOPPEMENT

À chaque année, le recteur dépose au Conseil d'administration un bilan des réalisations effectuées dans le cadre de la planification institutionnelle. L'annexe 5 fait état du bilan global de l'application du *Schéma directeur 2006-2011*. L'année 2010-2011 étant la dernière de cette planification quinquennale, l'UQAC entreprendra, à l'automne 2011, l'élaboration d'un nouveau plan stratégique. Dans son *Schéma directeur 2006-2011, que vous trouverez à l'annexe 5*, l'UQAC privilégie cinq (5) orientations stratégiques, chacune articulée autour d'un nombre limité d'objectifs généraux qui, lors de l'élaboration des plans d'action par les unités académiques et administratives, comporte des indicateurs de performance mesurés à l'aide de cibles bien choisies. Elles comportent toutes un même **leitmotiv commun, celui de la réussite**, faisant ainsi appel à chaque intervenant de l'UQAC qui doit, à sa façon, contribuer à leur réalisation. Elles s'énoncent ainsi :

*** Réussite des étudiants par une formation innovante, reconnue de grande qualité.**

- Faire de la **réussite des études** la marque distinctive de l'UQAC dans le milieu universitaire québécois en assurant un encadrement pédagogique aux étudiants en constante amélioration, notamment en valorisant leurs succès et en leur offrant un soutien approprié.

- Mettre en place des **profils de formation novateurs et bien intégrés** en misant sur une approche d'apprentissage transdisciplinaire et le développement de compétences génériques visant à permettre aux étudiants d'avoir accès à un emploi gratifiant et de fournir une contribution significative à la société.
- Intensifier la **mobilité internationale des étudiants**, notamment en les incitant à effectuer une partie de leur formation à l'étranger.
- Développer un **éventail équilibré de programmes d'études** couvrant des domaines du savoir contemporains ou émergents en misant, entre autres, sur la collaboration des intervenants du milieu pour offrir aux étudiants une formation pratique.
- Créer un **environnement de formation mobilisateur** faisant de l'étudiant un véritable acteur de son projet d'études et misant sur une culture de l'exigence dans son processus d'apprentissage.
- Assurer la **qualité et la pertinence de la formation** en procédant systématiquement et régulièrement à l'évaluation des programmes et des enseignements.
- Intensifier les efforts **d'accueil et d'intégration des étudiants** et créer des conditions favorables à leur implication dans la vie universitaire favorisant ainsi leur sentiment d'appartenance.
- Développer le **sport d'excellence** en valorisant l'étudiant athlète et en mettant en place des équipes sportives évoluant dans un environnement organisé.

*** Réussite du personnel enseignant par l'existence d'un milieu scientifique et artistique stimulant et porteur.**

- Favoriser le **développement de la carrière professorale**, tant en enseignement, en recherche qu'en gestion administrative. Pour ce faire, il faudra assurer l'intégration des nouveaux professeurs, renforcer les mécanismes de reconnaissance de la tâche et offrir une formation de gestion appropriée à leurs responsabilités de gestion académique.
- **Valoriser l'enseignement et reconnaître l'excellence en ce domaine** par la mise au point de stratégies misant sur l'innovation dans les processus d'apprentissage et le soutien au développement d'approches pédagogiques et didactiques novatrices et prometteuses.
- Renforcer la **position institutionnelle en recherche** par la consolidation des créneaux existants et par le développement de créneaux stratégiques porteurs, tels que décrits dans le *Plan stratégique de la recherche (annexe 6)*
- Mettre en valeur les **résultats de la recherche** et en faire bénéficier le milieu par le biais du transfert des connaissances et de l'innovation sociale.
- Supporter les chercheurs dans leurs démarches pour l'acquisition et le maintien des **infrastructures et des équipements scientifiques** à la fine pointe de la technologie et en assurer une utilisation optimale et sécuritaire.
- Resserrer les **collaborations avec les chargés de cours** et accentuer leur intégration à la vie académique, en particulier, par une participation accrue à la vie modulaire (développement et évaluation de programmes, encadrement des étudiants).
- Favoriser l'amélioration continue des **compétences pédagogiques et didactiques** du personnel enseignant

*** Réussite des membres des communautés desservies par une contribution à l'amélioration de leur qualité de vie.**

- Contribuer activement, en concertation avec les autres ordres d'enseignement, **au mieux-être individuel et collectif des populations** naturellement desservies par l'UQAC.
- Multiplier les **partenariats** avec le milieu.
- Accentuer le **développement de la formation continue** et assurer un meilleur arrimage avec l'enseignement régulier.
- **Poursuivre l'ouverture sur le monde** par la délocalisation ciblée de programmes de formation, par l'encouragement à la mobilité internationale des étudiants, par l'accueil et l'intégration d'étudiants internationaux ainsi que par l'intensification de réseaux d'échanges scientifiques et culturels.
- Maximiser, en concertation avec les intervenants du milieu, la contribution des **centres d'études universitaires** à la réalisation de la mission de l'Université et au développement des communautés desservies.
- Développer, dans les centres d'études universitaires, des **activités de recherche et de formation en partenariat** avec les intervenants locaux.
- **Accroître le partenariat avec les Premières Nations**, en poursuivant, en coopération avec celles-ci, le développement de programmes de formation et de projets de recherche répondant à leurs besoins et à leurs aspirations en créant des liens formels qui encouragent l'échange, l'enrichissement et l'intégration des perspectives autochtones dans l'ensemble des activités de l'Université.

*** Réussite des membres de la communauté universitaire par la réalisation de leur plein potentiel dans la poursuite des objectifs institutionnels.**

- Favoriser un **environnement de travail stimulant et mobilisateur** qui favorise l'identité collective et qui mise sur la cohérence des décisions et sur la cohésion des actions.
- Développer une **culture organisationnelle qui valorise les personnes** et qui reconnaît la contribution de chacune à la réalisation de la mission de l'Université.
- Pratiquer une **gestion humaine des ressources**, notamment par l'offre aux gestionnaires d'une formation inhérente à leur responsabilité administrative.
- Se doter d'un **plan de relève et d'intégration** des ressources humaines qui favorise le transfert intergénérationnel des expertises au sein de l'Université.
- Favoriser l'**implication des membres du personnel** dans le milieu.
- Favoriser l'acquisition de **saines habitudes de vie** (santé physique et mentale, alimentation équilibrée, etc.).

*** Réussite de l'UQAC par l'affirmation d'une identité institutionnelle de haute tenue.**

- Assurer le maintien des acquis et poursuivre le **développement institutionnel** par l'obtention d'un financement accru provenant de différentes sources (gouvernements québécois et canadien,

fonds de dotation, revenus autonomes, secteur privé, etc.) permettant ainsi à l'Université d'améliorer sa stabilité financière et de promouvoir la réalisation de projets porteurs.

- Augmenter **la fréquentation des études universitaires** en s'adressant aux différents types d'étudiants potentiels et en s'associant avec nos différents partenaires.
- Aggrandir la zone traditionnelle de **recrutement** à d'autres régions du pays et attirer de nouveaux étudiants provenant de l'étranger.
- Renforcer **l'intégration de l'Université dans le milieu** et consolider sa crédibilité dans les milieux d'influence.
- Assurer la **visibilité de l'Université** en véhiculant une image qui met en valeur les réalisations des membres de sa communauté et ses réalisations institutionnelles.
- Associer **les diplômés** au développement de l'Université.
- Associer **les étudiants** au développement de l'Université.
- Renforcer le **partenariat avec la Fondation de l'UQAC** (FUQAC).
- Accroître **les liens avec les retraités** en faisant davantage appel à leur expertise et à leur savoir-faire.

6. LES DÉFIS À RELEVER

Au moment d'écrire ces lignes, l'UQAC fait face à son premier déficit budgétaire depuis 2003. Elle devra faire face aux défis d'accroître la fréquentation universitaire des étudiants de son bassin naturel, attirer davantage d'étudiants internationaux qui sont grandement attirés par les grands centres et contenir les coûts croissants de la formation. Elle devra également augmenter ses efforts de recherche afin d'accroître la participation des étudiants aux cycles supérieurs. De plus, l'UQAC devra miser davantage sur la contribution des fonds de dotation.

- **Accroître la fréquentation des études universitaires malgré un contexte de changement de structure démographique défavorable** (baisse de la natalité, perte migratoire, vieillissement de la population, etc.) conduisant à la décroissance des effectifs scolaires dans les commissions scolaires et les cégeps couvrant le même territoire que l'UQAC. Cela suppose que cette dernière couvre mieux le territoire, recrute de nouvelles catégories d'étudiants (étudiants à temps partiel de diverses tranches d'âges, Premières Nations, etc.), augmente la rétention des finissants des cégeps de la région et de la Côte-Nord, favorise l'immigration académique en région et améliore la persévérance aux études ainsi que la réussite de ses étudiants. Cela implique aussi qu'elle intensifie ses interventions en **formation continue** afin de répondre aux besoins de perfectionnement et de mise à niveau des personnes en situation de travail. Tout cela, en vue de favoriser l'accessibilité aux études universitaires en région et la qualité de la formation.
- **Faire reconnaître et promouvoir son modèle de recherche collaborative et partenariale** lequel, de nature précompétitive, prend appui sur des alliances stratégiques.
- **Affirmer son identité institutionnelle** en consolidant ses créneaux d'excellence en formation et en recherche lui permettant ainsi d'assurer le développement d'avenues prometteuses en vue de se positionner par rapport aux meilleures universités. En conjonction avec cette stratégie de différenciation, développer et mettre en œuvre une stratégie de **communication et de visibilité institutionnelles** axée sur la mise en valeur des diplômes qu'elle décerne et sur la valeur ajoutée par les multiples partenariats qu'elle entretient aux plans régional, national et international.

- **Assurer le renouvellement de l'ensemble de ses effectifs.** Dans un contexte de compétitivité universitaire et industrielle caractérisée par la recherche de personnel qualifié et compétent, l'UQAC devra mettre en œuvre les moyens pour attirer et retenir de nouvelles ressources prometteuses, lui permettant ainsi de conserver ses expertises et de développer d'autres créneaux porteurs. Elle fera valoir des **conditions de travail et de pratique professionnelle uniques** reliées à sa nature d'université sise en région ainsi qu'à la qualité de l'environnement dans lequel elle opère.
- **Consolider et entretenir chez les diplômés leur sentiment de fierté et d'appartenance institutionnelle.** Cela suppose que l'UQAC renforce ses liens avec ses diplômés en vue de les associer à son développement et à son rayonnement institutionnels et maintienne à jour les informations de nature publique sur ces derniers afin d'être en mesure de mieux faire connaître leurs réussites professionnelles et leurs réalisations exemplaires.
- **Atteindre à nouveau l'équilibre budgétaire.** Cela implique que l'UQAC pratique une gestion efficiente de ses ressources et dispose d'un financement stable en adéquation avec sa nature d'institution publique de taille modeste œuvrant en région.
- **Alléger les processus administratifs** par une réorganisation de l'UQ, réduisant le poids des instances centrales au bénéfice des instances de chacune des constituantes.

7. CONCLUSION

Les défis imposés par le sous-financement des universités et le dépôt du Projet de loi 100 sont tels que l'Université du Québec à Chicoutimi aura beaucoup de difficultés à rencontrer les objectifs de sa mission tout en préservant la qualité de l'enseignement et de la recherche.

Le sous-financement de nos universités – de l'ordre de 500 M\$ par année – persiste. Et alors qu'un vaste consensus existe sur l'urgente nécessité de remédier à cette situation, force est de constater que les derniers budgets du Québec ne comportent pas de moyen pour résorber ce problème. Qui plus est, malgré nos efforts pour contraindre les dépenses et accroître les revenus, le projet de loi 100 nous oblige à prendre des décisions qui pourront nuire à notre mission. Ce projet de loi ne prend pas en contexte la situation particulière de chaque université, ni les efforts de compressions budgétaires consentis au préalable.

Le financement des universités est un enjeu déterminant pour l'avenir du Québec : soit que les universités disposeront des fonds nécessaires à l'accomplissement de leur mission pour assurer une formation de qualité dont dépend directement la prospérité économique et sociale, soit qu'elles seront condamnées à délivrer des formations et des diplômes de deuxième classe : manque de professeurs, et d'autres catégories de personnel, ratios étudiants/professeur trop élevés, manque de fonds pour les bibliothèques et pour le renouvellement des équipements scientifiques, etc. De toute évidence, un véritable choix de société s'impose.

Il est de notre devoir de réitérer l'urgence d'agir dans ce dossier, car le retard que nous accumulons, au fil des ans, est en voie de causer des dommages inestimables à l'intérieur de notre système universitaire et par conséquent, à notre économie et à l'ensemble de la société.

Les universités continuent d'appuyer le Premier ministre et le Ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport dans le combat qu'ils mènent pour obtenir une majoration des transferts au titre de l'enseignement postsecondaire. Mais quels que soient les résultats qui découleront de ces discussions, il est essentiel que, dès maintenant, quelque chose soit fait pour remédier à cette situation intolérable. Car, ce qu'il importe de savoir c'est qu'à terme, ce qui est fondamentalement en cause, c'est la place que le Québec occupera au sein d'une économie du savoir axée sur la connaissance, la recherche et l'innovation.

Consciente que ce document contient beaucoup d'informations, la haute direction de l'Université sera heureuse de partager ses préoccupations institutionnelles avec les membres de la Commission lors de sa

comparution prévue à l'automne 2010. D'ici cette rencontre, elle est disposée à fournir toute autre information que pourrait lui demander la permanence de la Commission.

ANNEXES

Annexe 1



CARREFOUR DE LA RÉUSSITE DES ÉTUDES

RAPPORT 2009-2010

DÉCANAT DES ÉTUDES DE PREMIER CYCLE

VICE-RECTORAT À L'ENSEIGNEMENT ET À LA RECHERCHE

LE MERCREDI 19 MAI 2010

SOMMAIRE

	Page
Le Carrefour de la réussite des études.....	3
Le programme «Opération réussite»	3
PROSPERE	4
Comité de pédagogie universitaire	5
Comité d'évaluation des demandes de reconnaissance de la participation à la vie institutionnelle 6	
Comité de coordination des tests et des mesures d'aide en français	7
Représentations	7
Annexe I — Projets «Opération réussite» réalisés pour l'année 2009-2010	8
Annexe II — PROSPERE	13
Annexe III — Plan d'actions 2009-2010 Comité de pédagogie universitaire.....	19

LE CARREFOUR DE LA RÉUSSITE DES ÉTUDES

L'Université du Québec à Chicoutimi a choisi de placer au cœur de sa mission la réussite des étudiants. Elle met tout en œuvre pour soutenir des stratégies favorisant l'intégration, l'encadrement, le bien-être et le succès des étudiants. Les divers intervenants, dont les professeurs, les chargés de cours, les professionnels et le personnel, ont le souci d'accompagner concrètement l'étudiant dans la réussite de son projet d'études. **Le Carrefour de la réussite des études**, mis sur pied à l'automne 2006, est le lieu où se croise l'ensemble des projets reliés à la réussite mis en œuvre à l'UQAC.

Les mandats poursuivis par **le Carrefour de la réussite des études** de l'UQAC sont les suivants :

- assurer la coordination et l'intégration de l'ensemble des mesures de réussite ;
- favoriser la cohésion des différentes mesures de réussite ;
- promouvoir les différentes mesures de réussite.

Le Carrefour de la réussite des études coordonne et ou supporte les projets suivants :

- Opération réussite;
- PROSPERE;
- Comité de pédagogie universitaire;
- Comité d'évaluation des demandes de reconnaissance de la participation à la vie institutionnelle;
- Comité de coordination des tests et des mesures d'aide en français.

LE PROGRAMME « OPÉRATION RÉUSSITE »

Depuis l'année 2001-2002, l'Université y a investi une somme d'un million cent vingt-cinq mille dollars (incluant l'année 2009-2010), soit 125 000 \$ annuellement, pour financer différents projets. Cette somme favorise l'émergence de projets dans chacun des programmes d'études permettant ainsi d'intervenir directement sur des facteurs pouvant influencer positivement la réussite des études.

Chaque programme d'études met à la disposition des étudiants des moyens concrets afin de les soutenir dans leur réussite. Ces interventions peuvent prendre différentes formes selon les besoins des étudiants inscrits dans chaque programme.

Les projets de l'« **Opération réussite** » ciblent les facteurs pouvant avoir un impact positif sur la réussite :

- une meilleure compréhension du champ d'études;
- une plus grande connaissance de la profession;
- un sentiment d'appartenance à un milieu de vie dynamique et des activités d'encadrement et de soutien dans les cours.

Le programme « **Opération réussite** » poursuit les cinq objectifs suivants :

- augmenter graduellement le taux de persévérance aux études;
- augmenter graduellement le taux d'accès au diplôme;
- soutenir et améliorer les mesures d'encadrement existantes;

- soutenir et développer de nouveaux moyens visant la réussite scolaire;
- développer et soutenir le personnel enseignant dans ses actions visant la réussite des étudiants.

*(Voir l'annexe I pour les projets «**Opération réussite**» réalisés en 2009-2010)*

PROSPERE

La démarche PROSPERE (**PRO**fil de **Succès** **PER**sonnel des **É**tudes) est un projet de recherche qui a été amorcé, au printemps 2003 par l'Université du Québec. Une équipe de développement a été constituée de quatre établissements du réseau de l'Université du Québec, dont l'UQAC. À l'automne 2006, à la suite de la phase d'expérimentation, le projet PROSPERE réalise sa première opération d'implantation dans les établissements. À l'UQAC, tous les modules, unités ou programmes concernés à l'exception d'un module ont participé à l'opération de l'automne 2006.

PROSPERE est un outil novateur qui vise à donner à chaque nouvel étudiant inscrit à un programme de baccalauréat son profil personnel par rapport à 21 dimensions identifiées comme importantes pour la réussite du projet d'études. PROSPERE est avant tout un outil de sensibilisation et de prise de conscience pour les étudiants, les directions de programmes, les professeurs et, finalement, pour les administrateurs et les intervenants de l'établissement.

L'outil PROSPERE poursuit les objectifs suivants :

- sensibiliser les étudiants aux facteurs de réussite et les outiller pour améliorer leurs chances de réussite;
- sensibiliser les directions de programmes et les professeurs aux réalités vécues par leurs groupes d'étudiants;
- intervenir au début des études pour faciliter l'intégration de l'étudiant à la vie et à la communauté universitaires;
- faire connaître les ressources de l'établissement à l'étudiant;
- accroître la persévérance des études.

Le Carrefour de la réussite des études a effectué 2 opérations PROSPERE durant l'année 2009-2010 soit une au trimestre d'automne et une autre au trimestre d'hiver.

Nous avons obtenu 598 répondants sur une possibilité de 1347 nouveaux admis. Les résultats des données PROSPERE de l'exercice d'automne 2009 sous forme d'un profil institutionnel sont présentés à l'**annexe II**.

Mentionnons également que l'équipe PROSPERE-UQAC, conjointement avec les équipes PROSPERE de l'ensemble du réseau des Universités du Québec, travaille sur l'élaboration de l'outil PROSPERE-Maîtrise qui sera disponible à l'automne 2010.

COMITÉ DE PÉDAGOGIE UNIVERSITAIRE

Le Comité de pédagogie universitaire (CPU) relève du bureau du vice-rectorat à l'enseignement et à la recherche. Le Comité a été mis sur pied à l'automne 2003. Les activités ont débuté à l'hiver 2004. Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche, madame Francine Belle-Isle, assure la présidence du Comité. Outre le vice-recteur et un professeur nommé responsable, le CPU regroupe un professeur élu ou nommé par chaque département de même qu'un représentant des chargés de cours, et des maîtres de français. Les membres du CPU ont tenu 10 réunions au cours de la dernière année, soit environ une rencontre par mois.

PLAN D' ACTIONS 2009-2010

La mission, les mandats et les actions ont été définis par les membres du Comité en regard des besoins de l'UQAC en matière d'animation pédagogique. La mission découle de la conviction que la pédagogie, c'est l'affaire de tous. En effet, tous les membres du personnel, et non seulement les professeurs et les chargés de cours, sont concernés lorsque l'on parle de qualité de l'enseignement. Vous trouverez le **plan d'actions 2009-2010 à l'annexe III**.

ACTIVITÉS PÉDAGOGIQUES

Pour l'année 2009-2010, les membres du CPU ont organisé 8 activités pédagogiques réunissant 165 participants. Le tableau suivant présente les thèmes, le titre des activités, la date du déroulement, ainsi que le nombre de participants.

Thèmes	Activités	Dates	Participants
Compétences pédagogiques	La motivation des étudiants : la comprendre, la susciter, la stimuler	25 sept. 2009	19
	Compétences pour enseigner (Nouveaux professeurs)	23 oct. 2009	13
	L'enseignement universitaire auprès des étudiants issus des Premières Nations	13 nov. 2009	11
	Élaborer un plan de cours	04déc. 2009	16
	Les multiples facettes de l'approche par compétence à l'Université (colloque)	09 avril 2010	47
Compétences informationnelles, communicationnelles	Enseigner aux étudiants internationaux	23 avril 2010	9
	Introduction à Moodle	29 jan. 2010	10
	Utiliser PowerPoint autrement !	12 mars 2010	40
TOTAL	8 activités		165

REPRÉSENTATION ET CONSULTATION

Le responsable du Comité ou les membres du CPU sont appelés à représenter le Comité à différentes instances. Le responsable du Comité a recueilli des informations en siégeant à un groupe Réseau, le GRIIP, Groupe d'intervention et d'innovation pédagogique, réunissant neuf établissements de l'Université du Québec. Le GRIIP se veut un lieu d'échange d'expertises, de réflexions et d'actions sur l'innovation pédagogique destiné à assurer la qualité de la formation et de la réussite dans le réseau de l'Université du Québec. Il concentre ses efforts à la mise en place de structures et de groupes de travail nécessaires au développement, à la diffusion, à la promotion et à la valorisation de l'innovation pédagogique.

SOUS-COMITÉS

Trois sous-comités de travail ont été créés pour faciliter l'avancement des travaux.

- Comité pour le développement d'un Centre de pédagogie universitaire à l'UQAC ;
- Comité pour le développement des stratégies de diffusion ;
- Comité pour l'élaboration du colloque annuel ayant pour thème : « Les multiples facettes de l'approche par compétence à l'Université ».

COMITÉ D'ÉVALUATION DES DEMANDES DE RECONNAISSANCE DE LA PARTICIPATION À LA VIE INSTITUTIONNELLE

Il est possible pour tout étudiant de l'UQAC engagé dans l'un ou l'autre des regroupements étudiants (clubs, associations modulaires) ou impliqué dans une instance de l'Université (conseil de module, commission des études, etc.) de faire reconnaître cette participation.

En effet, l'étudiant qui participe à l'élaboration d'un événement social, culturel, politique ou qui prend part à un ou plusieurs organismes officiels au cours d'un ou plusieurs trimestres peut obtenir une attestation officielle (minimum de 45 heures d'implication) ou trois crédits académiques (minimum de 135 heures d'implication).

La reconnaissance de 3 crédits académiques (cours libres, enrichissement ou analogues) peut être demandée après avoir complété le nombre d'heures de participation équivalent à 3 crédits (au minimum 135 de travail) accumulées lors d'une participation à un ou plusieurs organismes au cours d'un ou de plusieurs trimestres.

Encore cette année, le Comité a permis de répondre aux aspirations des étudiants en matière de reconnaissance de sa participation à la vie institutionnelle. Les membres du comité ont tenu 2 rencontres au cours de la dernière année.

COMITÉ DE COORDINATION DES TESTS ET DES MESURES D'AIDE EN FRANÇAIS

Pour s'aligner sur la politique institutionnelle en matière de maîtrise du français écrit, le **Carrefour de la réussite des études** a mis sur pied un comité regroupant plusieurs intervenants de l'UQAC pour mettre à

jour l'ensemble des mesures d'aide en français à l'intérieur de l'institution. Attendu l'importance que l'UQAC accorde à la qualité du français, ce comité fut institutionnalisé à la suite de la Commission des études tenue le 4 novembre 2008. Ce comité qui a tenu onze (11) rencontres a comme mandat de :

- coordonner et identifier les ressources disponibles dans l'institution de façon à répondre aux besoins de l'ensemble des clientèles;
- faire l'inventaire des mesures et des tests existants;
- évaluer la pertinence et les impacts de ces mesures et tests;
- faire les recommandations et voir à leur application dans les limites de sa juridiction;
- mettre à jour les politiques et procédures institutionnelles concernées;
- faire le point sur les besoins relevant de cette problématique à l'intérieur de l'UQAC.

REPRÉSENTATIONS

Le Carrefour de la réussite des études est représenté au sein de plusieurs comités ou organismes.

CONSEIL RÉGIONAL DE PRÉVENTION DE L'ABANDON SCOLAIRE (CRÉPAS)

La coordonnatrice du Carrefour de la réussite des études est membre du comité recherche / évaluation / transfert de connaissances du CRÉPAS depuis décembre 2008. Le CRÉPAS est un organisme régional qui a pour mission de prévenir l'abandon des études chez les jeunes du Saguenay-Lac-Saint-Jean au secondaire, au cégep et à l'université par des actions concertées, tant au plan local que régional.

CONSORTIUM D'ANIMATION SUR LA PERSÉVÉRANCE ET LA RÉUSSITE EN ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR (CAPRES)

La coordonnatrice du Carrefour de la réussite des études est membre du comité scientifique du CAPRES en tant que représentante universitaire. Cet organisme a pour mission l'animation, la diffusion et le transfert de connaissances.

Audrey Houde, coordonnatrice

Carrefour de la réussite des études
DÉCANAT DES ÉTUDES DE 1^{ER} CYCLE

ANNEXE I

PROJETS «OPÉRATION RÉUSSITE» RÉALISÉS POUR 2009-2010

<u>MODULE DES ARTS</u>	
Programmes visés	Baccalauréat interdisciplinaire en arts (7886) Baccalauréat en enseignement des arts (7209) Certificat en enseignement des arts (4387)
Projets	1. Les tutorats de cheminement et ateliers Activités-ateliers réunissant les étudiants des trois années d'un programme dans le but de renforcer les apprentissages dans une visée interdisciplinaire. 2. Aide pédagogique pour les cours suivants : 7EAR226, 7CIN310, 7ETH104, 7ARG109, 7ARP200 7ARN400 7ARG121 7PHO408, 7CIN114, 7ETH400, 7ARN300, 7ARP300, 7ARN200, 7ARP400 7CIN140, 7CIN222, 7PEI200, 7CIN513 7PHO436, 7DES112, 7ETH232, 7EAR236 7ENV304, 7PBX101, 7CIN231 7ETH140, 7PEI100 3. Activités interdisciplinaires modulaires -Un ciné club interdisciplinaire -Cinéma-théâtre 4. Festival des finissants du BIA et du BEA 5. Laboratoire didactique et artistique BIA et BEA Animation du laboratoire didactique et activités de transmission culturelle dans une visée interdisciplinaire.
<u>ARTS ET LETTRES</u>	
Programme visé	Maîtrise en art (3848)
Projet	Mentorat -Consolider le cheminement académique de l'étudiant -Aide au niveau technique (montage vidéo, création de DVD) -Conseils et soutien de l'expérience professionnelle d'un mentor
<u>Unité d'enseignement en lettres</u>	
Programmes visés	Baccalauréat en études littéraires françaises (7792)
Projet	Aide en français et parrainage littéraire
<u>DÉCANAT DES ÉTUDES DE CYCLES SUPÉRIEURS ET DE LA RECHERCHE</u>	
Programmes visés	Programmes de cycles supérieurs
Projets	2. Révision linguistique des essais, mémoires et thèses Soutien financier pour la révision linguistique d'un essai, mémoire ou thèse
<u>MODULE D'INFORMATIQUE ET DE MATHÉMATIQUE</u>	
Programmes visés	Tous les programmes de premier cycle du département d'informatique et de mathématique
Projets	1. Mise à niveau en informatique 2. Service d'aide en mathématique Service de dépannage hebdomadaire à périodes fixes, service de dépannage personnalisé sur une base individuelle. 3. Appui en programmation et aide personnalisée

<u>INFORMATIQUE ET MATHÉMATIQUE</u>	
Programmes visés	Maîtrise en informatique (3781) DESS
Projets	1. Journée de présentation et d'échanges entre les étudiants gradués -Organisation et animation de deux rencontres entre les étudiants
	2. Organisation de conférences sur un sujet d'intérêt
	3. Mise à niveau en mathématique, en programmation et aide personnalisée
<u>MODULE D'INGÉNIERIE</u>	
Programmes visés	Tous les programmes
Projet	1. Support pour l'organisation d'activités et compétitions du club NASA
<u>MODULE D'INGÉNIERIE</u>	
Programmes visés	Maîtrise en ingénierie (3708) Doctorat en ingénierie (3737)
Projet	Mise à niveau des compétences en modélisation et simulation pour le cours 6MIG803
	Assistance pour la mise à niveau des compétences informatiques propres à l'ingénierie, périodes hebdomadaires de consultations et séances particulières adaptées aux étudiants.
<u>MODULE DES SCIENCES DE L'ADMINISTRATION</u>	
Programmes visés	Baccalauréat en administration (7764) Les certificats
Projets	1. Ateliers offerts gratuitement aux étudiants La structure intellectuelle Le français des affaires Techniques de présentation des travaux (en collaboration avec les Services aux étudiants) L'étiquette des affaires
	2. Tutorat individualisé ou de groupe Exercices supplémentaires, reprise de problèmes spécifiques, rencontres de groupe, formations spécifiques, préparation aux examens.
	3. Journées d'intégration Deux journées d'intégration au début du trimestre : une pour les étudiants internationaux et une autre pour les étudiants régionaux.
	4. Correction linguistique de travaux et suivi individualisé Cours « Responsabilité légale et déontologie en gestion »
	5. Capsule d'aide vidéo à la réussite en français et à la rédaction des travaux en sciences administratives
<u>MODULE DES SCIENCES COMPTABLES</u>	
Programmes visés	Baccalauréat en sciences comptables (7766) Baccalauréat en administration (7764) Certificat en administration (4122) Certificat en sciences comptables (4138)
Projet	Aide pédagogique pour les cours suivants : 2CTB100, 2CTB104, 2CTB205, 2COM505 Dépannage additionnel, encadrement personnalisé des étudiants, séances de laboratoire, analyses commentées des travaux d'étudiants et examens
<u>MODULE DE PSYCHOLOGIE</u>	
Programmes visés	Baccalauréat en psychologie (7092) Certificat en psychologie (4350)

Projet	Projet Psycho-vision
	Aide pédagogique pour les cours suivants :
	3PSY118, 3GPS115, 3GPS116, 3PSP117, 3PSD102, 8SRP105, 3GPS110, 3PSD105, 3PLS103, 3PSA105
	Révision de la matière, préparation aux examens, forum de discussion pour les 10 cours obligatoires, support à la rédaction des travaux.
<u>MODULE D'ENSEIGNEMENT EN ADAPTATION SCOLAIRE</u>	
Programme visé	Baccalauréat en enseignement en adaptation scolaire et sociale (7080)
Projet	Actualisation du potentiel intellectuel
<u>SCIENCES DE L'ÉDUCATION ET DE PSYCHOLOGIE</u>	
Programme visé	Doctorat en psychologie (2010)
Projets	1. Aide à la réalisation des statistiques
	Aide aux étudiants pour la réalisation de leurs analyses dans le cadre de leur essai de doctorat
<u>MODULE DES SCIENCES FONDAMENTALES</u>	
Programmes visés	Baccalauréat en sciences des produits naturels (7326)
	Baccalauréat en biologie (7705)
Projet	1. Accompagnement et aide pédagogique dans les cours suivants :
	1CAN101, 1BCM107, 1CHM141, 1CPH110, 1BOT103, 1GNT102, 1GNT102
<u>MODULE DES SCIENCES INFIRMIÈRES ET DE LA SANTÉ</u>	
Programmes visés	Baccalauréat en sciences infirmières (cheminement formation initiale) (7456)
	Baccalauréat en sciences infirmières (cheminement perfectionnement) (7855)
Projets	1. Animation des présentations des situations cliniques
	Cours d'Expériences de la santé-maladie I et II (4SOI225-4SOI227)
<u>MODULE DES SCIENCES INFIRMIÈRES ET DE LA SANTÉ</u>	
Programmes visés	Baccalauréat en sciences infirmière (cheminement formation intégrée) (7458)
Projet	1. Aide aux apprentissages en laboratoire
	Acquérir des habilités et attitudes spécifiques à la pratique infirmière en contexte de laboratoire avant l'application dans les milieux cliniques.
<u>PROGRAMME D'ÉTUDES EN PLEIN AIR ET TOURISME</u>	
Programme visé	Baccalauréat en plein air et tourisme d'aventure (7729)
Projets	1. Réussite des études dans les activités en milieu naturel
	Aide pédagogique pour les cours suivants :
	4AGG400, 4APK102, 4APK103, 4APK301, 4APK302, 4APK306, 4SAP305, 4PSS200, 4SAP213, 4SAP606
<u>UNITÉ D'ENSEIGNEMENT EN TRAVAIL SOCIAL</u>	
Programme visé	Baccalauréat en travail social (7798)
	Certificat en intervention jeunesse (4766)
Projet	Atelier de simulation de l'intervention
	Ateliers permettant de mettre en pratique les connaissances et compétences développées par la pratique des jeux de rôle.

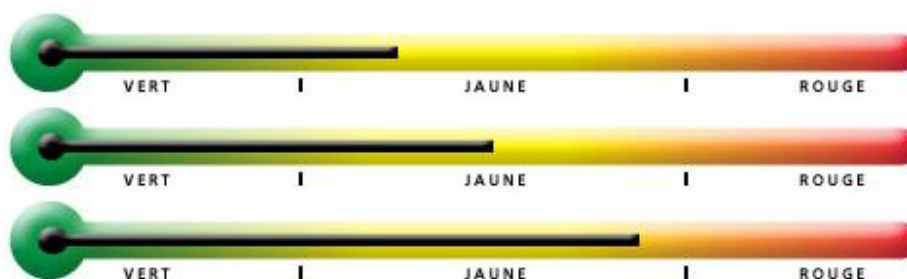
<u>PROGRAMME D'ÉTUDES EN SCIENCES DE L'ACTIVITÉ PHYSIQUE ET DE LA SANTÉ</u>	
Programme visé	Baccalauréat en enseignement de l'éducation physique et à la santé (7208)
Projets	1. Aide pédagogique pour les cours suivants : 4SAP316, 4SAP202, 4PHT155, 4EPK139
	2. Organisation d'activités sportives Ligue d'activités sportives pour créer un sentiment d'appartenance et développer des liens pour les étudiants de première année. Assurer la bonne condition physique des étudiants pour l'obtention du diplôme.
	3. Administration de tests diagnostiques (Pour les étudiants de première, deuxième et troisième année)
<u>SCIENCES HUMAINES</u>	
Programmes visés	Maîtrise en études et interventions régionales (MEIR) Volet recherche avec mémoire (3593) Volet professionnel avec stage (3595) Programme court (0184)
	1. Animation du site Internet de la MEIR Activités pédagogiques, liens, livre d'or, forum de discussion, profil des professeurs et de leurs recherches, information sur le programme.
<u>UNITÉ D'ENSEIGNEMENT EN TRAVAIL SOCIAL</u>	
Programmes visés	Maîtrise en travail social (3763) Maîtrise en travail social (profil avec stage) (3563)
	1. Soutien mutuel aux étudiants de la maîtrise en travail social Rencontres formelles et informelles afin de favoriser les contacts et le soutien mutuel entre les étudiants.
<u>SERVICES AUX ÉTUDIANTS</u>	
Programmes visés	Tous les programmes d'études de l'UQAC
	1. Métier d'étudiant -Ateliers visant à aider les étudiants éprouvant des difficultés avec les stratégies d'apprentissage. -Interventions individuelles.
	2. Mesures d'encadrement pour les étudiants non francophones et internationaux Favoriser l'accueil et l'intégration sur le plan scolaire, formation de consultants orientée vers l'enseignement d'une langue seconde du SAF, ateliers ponctuels de SAF, l'atelier « Étudiants sans frontières ».
	3. Service d'aide en français -Interventions individuelles -Ateliers ponctuels -Dictée du midi

<u>SCIENCES HUMAINES</u>	
Programmes visés	Maîtrise en études et interventions régionales (MEIR) Volet recherche avec mémoire (3593) Volet professionnel avec stage (3595) Programme court (0184)
Projet	Développement et mise à jour du site Web MEIR Activités pédagogiques, liens, livre d'or, forum de discussion, profil des professeurs et de leurs recherches, information sur le programme
<u>UNITÉ D'ENSEIGNEMENT EN TRAVAIL SOCIAL</u>	
Programmes visés	Maîtrise en travail social (3763) Maîtrise en travail social (profil avec stage) (3563)
Projet	Soutien mutuel aux étudiants de la maîtrise en travail social -Rencontres formelles et informelles (trois rencontres) -Échanges sur l'avancement des travaux de rédaction du mémoire -Dîner conférence sur des thèmes décidés par les étudiants lors d'un sondage en début d'année
<u>CENTRE D'ÉTUDES AMÉRINDIENNES</u>	
Programmes visés	Programmes en enseignement
Projet	Aide en français aux stagiaires autochtones en enseignement
<u>SERVICES AUX ÉTUDIANTS</u>	
Projets	1. Métier d'étudiant Ateliers afin d'aider les étudiants dans leur projet d'études Interventions individuelles 2. Métier d'étudiant « Retour aux études » Ateliers afin d'aider les étudiants qui font un retour aux études dans leur projet d'études 3. Aide académique aux étudiants internationaux Favoriser l'accueil et l'intégration sur le plan académique, formation de consultants orientée vers l'enseignement d'une langue seconde du SAF, ateliers ponctuels de SAF : « Les expressions québécoises » et « Se familiariser avec l'alphabet phonétique » 4. Ateliers sur la gestion du temps 5. Service d'aide en français -Interventions individuelles -Ateliers ponctuels -Dictées du midi

ANNEXE II

PROSPERE

L'étudiant qui reçoit son profil de succès personnel des études peut donc relativiser sa propre position sur chaque indicateur. Il est ainsi en mesure de prendre des décisions en fonction de la couleur d'abord, puis, de l'intensité de celle-ci. Cette nuance à l'intérieur d'une couleur ne transparaît pas dans les profils collectifs qui regroupent les résultats obtenus par tous les étudiants d'un même programme d'études. Dans les profils collectifs, les résultats sont comptabilisés uniquement sous les trois couleurs : vert, jaune et rouge.



Répartition des étudiants sur les indicateurs de réussite Regroupement de programmes UQAC, Automne 2009							
	Vert		Jaune		Rouge		
INDICATEURS	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Total
Interruptions antérieures des études	364	69%	159	30%	4	1%	527
Intentions face au diplôme en cours	419	80%	107	20%	1	0%	527
Cheminement prévu	420	80%	107	20%	0	0%	527
Choix de l'établissement	371	70%	139	26%	17	4%	527
Connaissance du programme	174	33%	350	66%	3	1%	527
Motivations	407	77%	119	23%	1	0%	527
Satisfaction	266	51%	260	49%	1	0%	527
Perception de ses compétences en français	168	32%	355	67%	4	1%	527
Perception de ses compétences en mathématiques	280	53%	220	42%	27	5%	527
Perception de ses compétences dans l'utilisation d'outils informatiques	237	45%	275	52%	15	3%	527
Perception de ses compétences informationnelles	174	33%	346	66%	7	1%	527
Perception de ses compétences en méthodes de travail	158	30%	359	68%	10	2%	527
Intégration académique	258	49%	267	51%	2	0%	527
Intégration institutionnelle	135	26%	382	72%	10	2%	527
Intégration sociale	242	46%	280	53%	5	1%	527
Perception des interactions avec les enseignants et l'institution	280	53%	246	47%	1	0%	527
Gestion du stress	174	33%	346	66%	7	1%	527
Appréciation de sa situation personnelle	437	83%	79	15%	11	2%	527
Gestion de l'emploi du temps	173	33%	348	66%	6	1%	527
Charges familiales	417	79%	108	21%	2	0%	527
Occupation d'un emploi	54	17%	260	82%	4	1%	318

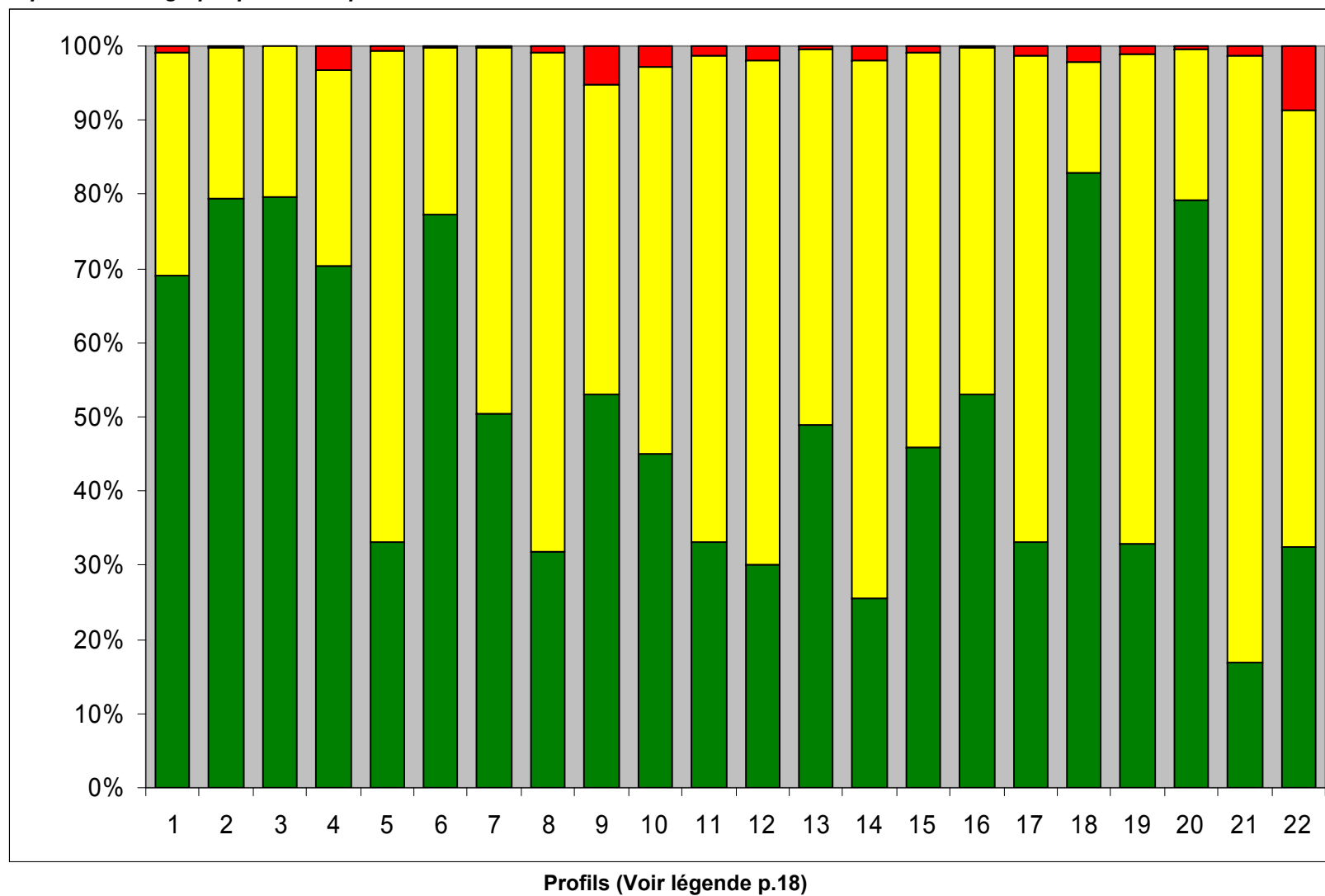
Évaluation de sa situation financière	171	32%	310	59%	46	9%	527
---------------------------------------	-----	-----	-----	-----	----	----	-----

Voici également les données PROSPERE recueillies sur les caractéristiques démographiques et académiques de l'institution.

Caractéristiques démographiques et scolaires des répondants et de l'ensemble de la cohorte Regroupement de programmes UQAC, Automne 2009				
	Répondants		Cohorte	
	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage
Féminin	371	69%	675	60%
Masculin	163	31%	449	40%
	534	100%	1124	100%
19 ans et moins	134	25%	216	19%
20 ans	129	24%	260	23%
21-25 ans	183	34%	441	39%
26-30 ans	45	9%	110	10%
31 ans et plus	43	8%	97	9%
	534	100%	1124	100%
Français	523	98%	1088	97%
Anglais	7	1%	25	2%
Autre	4	1%	11	1%
	534	100%	1124	100%
Abandon	3	1%	25	2%
Plein temps (12 crédits ou plus)	493	92%	941	84%
Temps partiel (moins de 12 crédits)	38	7%	158	14%
	534	100%	1124	100%

7.1.1. Résultats institutionnels pour l'automne 2009

Représentation graphique de la répartition des étudiants sur les indicateurs de réussite



LÉGENDE

Numéro	Profil
1	Interruptions antérieures des études
2	Intentions face au diplôme en cours
3	Cheminement prévu
4	Choix de l'établissement
5	Connaissance du programme
6	Motivations
7	Satisfaction
8	Perception de ses compétences en français
9	Perception de ses compétences en mathématiques
10	Perception de ses compétences dans l'utilisation d'outils informatiques
11	Perception de ses compétences informationnelles
12	Perception de ses compétences en méthodes de travail
13	Intégration académique
14	Intégration institutionnelle
15	Intégration sociale
16	Perception des interactions avec les enseignants et l'institution
17	Gestion du stress
18	Appréciation de sa situation personnelle
19	Gestion de l'emploi du temps
20	Charges familiales
21	Occupation d'un emploi
22	Évaluation de sa situation financière

8. ANNEXE III

Plan d'actions 2009-2010 — Comité de pédagogie universitaire

Mission : Susciter à l'UQAC un intérêt soutenu et une préoccupation constante pour la qualité de l'enseignement en développant une culture de l'enseignement.

Mandats	Activités
Mettre en œuvre un mode d'organisation permettant d'assurer la poursuite du développement de la pédagogie à l'UQAC ;	Organiser et animer des rencontres du CPU ; Former des sous-comités au besoin ; Réaliser le projet CLI ; Favoriser les échanges et le partenariat ; Élaborer un profil en vue de l'embauche d'un conseiller pédagogique.
Élaborer un plan d'activités susceptible d'assurer la valorisation de l'enseignement et de favoriser le partage d'expériences pédagogiques ;	Identifier des activités (capsules, colloque, demi-journée pédagogique, forum de discussion, formation des nouveaux enseignants) ; Identifier des personnes-ressources.
Organiser, offrir et évaluer les activités retenues ;	Élaborer un calendrier ; Planifier l'animation ; Identifier de nouvelles stratégies de diffusion des capsules ; Utiliser la nouvelle grille d'évaluation des activités ; Organiser la logistique.
Diffuser de l'information sur l'animation pédagogique universitaire de l'UQAC et d'ailleurs ;	Préparer la publicité (signet) ; Acheminer les invitations ; Mise à jour du site Web ; Bonifier le site Web par la réalisation du projet CLI ; Explorer de nouvelles stratégies de diffusion pour les capsules et colloques du CPU.
Faciliter le recours aux technologies d'enseignement ;	TIC en enseignement supérieur ; Veille informationnelle.
Promouvoir et encourager les innovations pédagogiques à l'UQAC ;	Par les thèmes des activités ; Par la visibilité du CPU (rentrée, site Web, rencontres VRER, doyen, CDD, CDM, cycles supérieurs) ; Par des journées pédagogiques.
Établir et maintenir des liens de partenariat avec d'autres comités ou centres de pédagogie universitaire pour favoriser l'échange d'expérience, d'information ainsi que de services d'animation et de soutien pédagogique.	GRIIP, AIPU, CAPRES.

Annexe 2



SERVICES OFFERTS AUX ÉTUDIANTS

MAI 2010

À l'UQAC, les Services aux étudiants (SAE) se sont donné comme mission d'offrir à chacun des étudiants les services de support nécessaires à la réussite de leur projet d'études : voici donc une brève description de ces différents services.

8.1.1. AIDE FINANCIÈRE

Toutes les formes d'aide financière sont regroupées en un seul point de survie et les étudiants apprécient le caractère personnalisé du support offert par le personnel du service d'aide financière de l'UQAC. En plus de fournir l'assistance nécessaire concernant la demande d'aide financière au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS), les SAE mettent à la disposition des étudiants de multiples ressources, tels les prêts de dépannage, le fonds humanitaire, les programmes de bourses de langues secondes et bourses d'études à l'étranger.

De plus, grâce aux contributions d'organismes privés et publics, du Fonds de développement de l'UQAC, de la Fondation de l'UQAC, du Programme d'aide institutionnelle à la recherche (PAIR), l'Université remet annuellement plus de 1 000 000\$ en support financier aux étudiants de tous les cycles d'études. Quant à ceux qui sont inscrits à temps complet dans un programme d'études de cycles supérieurs, l'UQAC propose plusieurs sources de financement octroyées sous forme de bourses de différente nature (admission, excellence et encouragement aux études, études à l'étranger et exemption de frais de scolarité pour les étudiants internationaux). Il existe également des bourses d'assistance de recherche et d'enseignement, le programme études-travail ainsi que les divers emplois offerts sur le campus qui permettent aux étudiants d'obtenir un support financier supplémentaire au cours de leurs études.

Signalons aussi que l'UQAC offre plusieurs bourses d'admission totalisant plus de 100 000 \$ aux étudiants qui débutent une première année d'études à temps complet.

8.1.2. INFORMATION UNIVERSITAIRE ET ORIENTATION PROFESSIONNELLE

Le service d'information universitaire propose une assistance dans la recherche de renseignements sur les programmes de premier cycle et d'études de cycles supérieurs offerts à l'UQAC ainsi que par les autres universités québécoises. Pour sa part, le service d'orientation offre un soutien personnalisé dans le choix de projets scolaires et professionnels. Disponible pour des consultations individuelles ou des ateliers de groupe, la conseillère en orientation aide les étudiants à évaluer leur personnalité (intérêts et aptitudes) par le biais de tests psychométriques, à articuler leurs projets d'études supérieures, à identifier les différentes possibilités de carrières professionnelles qui peuvent s'offrir à eux ainsi qu'à faciliter la réussite d'un retour aux études.

8.1.3. VIE ÉTUDIANTE ET FORMATION AU MÉTIER D'ÉTUDIANT

Le service de la vie étudiante assure un rôle de soutien et d'encadrement aux activités organisées par les étudiants, lesquelles activités constituent un complément à leur formation. En vue d'aider les étudiants qui éprouvent des difficultés concernant les différentes stratégies d'apprentissage à mieux s'outiller pour la réussite de leur projet d'études, des ateliers d'une durée de sept heures portant sur le métier d'étudiant leur sont offerts à plusieurs reprises pendant l'année scolaire. Ces ateliers permettent d'approfondir différentes stratégies d'apprentissage (gestion du temps, concentration, écoute et prise des notes, lecture active, mémorisation, préparation et passation d'examens, réalisation de travaux longs, exposés oraux, travail en équipe et auto-motivation), lesquelles sont décrites dans le *Guide du métier d'étudiant*. Une fois que les ateliers ont eu lieu, une rencontre individuelle avec chaque participant est possible afin de faire le bilan de la formation et, si nécessaire, de pousser plus loin la compréhension de l'une ou l'autre des stratégies. Des services d'aide en français, en mathématique et en informatique sont également disponibles.

8.1.4. Support et encadrement aux projets étudiants

Tous les étudiants qui sont impliqués dans l'organisation d'un projet peuvent obtenir des Services aux étudiants un soutien financier ou à un appui technique ou professionnel pour la réalisation dudit projet. Un comité conjoint avec l'Association des étudiants étudie et finance les projets sélectionnés.

8.1.5. Événements spéciaux

Durant l'année scolaire, les Services aux étudiants organisent diverses activités, telles des expositions, des conférences, des spectacles ou des concours, dans le but de divertir la clientèle étudiante, de promouvoir et de faire connaître le talent et le potentiel des participants.

8.1.6. Gala de l'implication

Le Gala de l'implication a été mis sur pied pour reconnaître et honorer l'implication étudiante. Cette initiative est l'occasion de mettre en valeur le travail des étudiants qui consacrent, chaque année, temps et énergie pour faire évoluer la cause étudiante lors de leur passage à l'UQAC. Le gala est aussi une première étape pour la sélection des étudiants au concours Forces Avenir.

8.1.7. ACCUEIL DES ÉTUDIANTS INTERNATIONAUX

Diverses activités sont mises en place pour faciliter l'accueil, l'intégration et l'encadrement des étudiants internationaux. Dès leur arrivée à Chicoutimi, ils rencontrent l'équipe des Services aux étudiants où les personnes-ressources leur sont présentées. De plus, une pochette d'information leur est remise. Après une visite des principaux services de l'Université, un tour de ville leur est proposé ainsi que des activités de découverte de la culture québécoise. Une relance est effectuée auprès de chaque nouvel étudiant, dès le premier trimestre d'études, pour s'enquérir du déroulement de ses études, de son adaptation à la vie universitaire et de son intégration dans le milieu. Une professionnelle les aide dans leur intégration à l'UQAC et ils sont également supportés dans leur insertion en emploi pour ceux qui veulent travailler dans la région après leurs études.

8.1.8. CONSULTATION PSYCHOSOCIALE

Les étudiants qui vivent des difficultés personnelles (stress, difficultés d'adaptation ou relationnelles, manque de confiance en soi ou de motivation, rupture amoureuse, toxicomanie, deuil, etc.) peuvent consulter une personne qui a les compétences d'analyser la situation et d'identifier des pistes de solution. Ce service est gratuit.

Un comité conjoint Université et association étudiante a été mis en place pour l'encadrement des activités sociales avec boisson alcoolique. Il vise la promotion d'une consommation responsable par un travail de terrain réalisé en collaboration (étudiants et personnel) et avec la présence de stagiaires en travail de milieu lors des partys étudiants.

Des ateliers sur la gestion du stress sont régulièrement offerts aux étudiants afin de les aider à mieux comprendre et à identifier l'impact du stress dans leur vie personnelle et ainsi les rendre capables d'expérimenter des stratégies concrètes permettant de mieux gérer leur stress. Au terme de cette démarche, ils seront en mesure de se donner un plan d'action efficace.

8.1.9. Consultation psychologique

La Clinique universitaire de psychologie offre des services de consultation, en conformité avec le Code de déontologie des psychologues du Québec. Les étudiants peuvent ainsi bénéficier, à un moindre coût, de l'expertise des intervenants de la Clinique en matière d'évaluation psychologique et neuropsychologique, de traitement de l'anxiété et de la dépression, de difficultés liées au contexte de vie (école, travail, famille) ou d'adaptation au stress (maladie, séparation, deuil), d'épuisement professionnel et de difficultés conjugales.

8.1.10. AIDE À L'EMPLOI

Le service d'aide à l'emploi offre divers services aux étudiants en matière de recherche d'emploi. Un employé professionnel est chargé de dispenser des services-conseil portant sur la connaissance des aptitudes et intérêts, la préparation d'un curriculum vitae incluant la préparation aux entrevues de sélection et l'identification de pistes de recherche d'emploi. Les étudiants ont aussi à leur disposition un site Internet d'emploi qui propose plusieurs conseils sur la recherche d'emploi de même que des liens avec d'autres sites d'emploi particulièrement intéressants. De plus, ils ont également la possibilité d'offrir leurs services professionnels en déposant leur curriculum vitae sur le site workopoliscampus.

8.1.11. RÉSIDENCES ÉTUDIANTES ET LOGEMENTS HORS CAMPUS

Les résidences étudiantes de l'UQAC comportent des appartements très modernes, comptant chacun quatre chambres et deux salles de bain. Chaque appartement est meublé, chauffé, éclairé et doté d'un téléphone, d'un accès Internet gratuit dans chaque chambre et du câble gratuit dans le salon. Pour ce qui est du logement hors campus, des listes de logements sont disponibles sur le site Internet de l'UQAC et une entente a été conclue avec le Cégep de Chicoutimi en vue de mettre à la disposition des étudiants de l'UQAC un étage du Pavillon Lemieux qui est situé tout près de l'Université. De plus, un service temporaire d'aide au logement est en place à chaque entrée universitaire pour aider les étudiants dans leur recherche de logement.

SAE/2010-05-27

Annexe 3



Le plan stratégique de la recherche à l'Université du Québec à Chicoutimi

1. Vision et orientation

Le plan stratégique de la recherche de l'Université du Québec à Chicoutimi prend appui sur le schéma directeur pour la période 2006-2011, intitulé « Réussir ensemble ». Ce schéma se présente comme un projet rassembleur et mobilisateur voulant consolider la mission de l'UQAC autour d'une vision institutionnelle centrée sur la réussite.

Cette vision se concrétise en cinq orientations stratégiques:

- Réussite des étudiants par une formation innovante reconnue de grande qualité;
- Réussite du personnel enseignant par l'existence d'un milieu scientifique et artistique stimulant et porteur;
- Réussite des membres des communautés desservies par une contribution à l'amélioration de leur qualité de vie;
- Réussite des membres de la communauté universitaire par la réalisation de leur plein potentiel dans la poursuite des objectifs institutionnels; et finalement,
- Réussite de l'UQAC par l'affirmation d'une identité institutionnelle de haute tenue.

La recherche est appelée à contribuer au plus haut point à ce projet de réussite, car elle est au cœur de chacune des orientations stratégiques de l'université.

Au moment où le Québec tout entier est convié à une réflexion importante sur la place et l'apport des régions dans la construction d'un Québec innovant, cette présente édition du schéma directeur est un rappel que la réussite est d'abord liée au développement des ressources humaines et de la communauté. Ce plan stratégique 2008-2013 est tout droit issu de cette mission et vision institutionnelle.



2. La recherche à l'UQAC

Les activités de recherche en cours à l'Université du Québec à Chicoutimi sont structurées en fonction de certains créneaux. Il est du ressort de l'université de faire connaître ces créneaux aux divers acteurs du réseau universitaire, de l'industrie, des milieux publics et parapublics ainsi qu'à la population en général.

Certains créneaux sont qualifiés de **créneaux d'excellence**. Ces derniers correspondent aux axes de développement permettant de regrouper plusieurs équipes et projets de recherche, et ce sur une période de plusieurs années. Plusieurs sont intégrés aux priorités de développement socio-économique de la région, soit dans le cadre des projets ACCORD du ministère de Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation, soit dans le cadre d'ententes spécifiques promues par la Conférence régionale des élus. C'est pourquoi ils sont identifiés de façon particulière.

Au fil de son histoire, grâce au développement d'expertises plus spécifiques et à la faveur du dynamisme de ses départements, l'UQAC a également vu apparaître et croître de façon significative d'autres créneaux de recherche, dans lesquels la qualité de ses professeurs-chercheurs s'exprime avec vitalité et qui contribuent aussi à son rayonnement. Afin d'identifier ces créneaux, chaque département de l'UQAC a procédé à une collecte de données et à une systématisation, de façon à présenter un portrait structuré : ces créneaux apparaissent sans mention particulière dans la nomenclature.



2.1 Créneaux de recherche « Société et culture »

- Art comme vecteur de transmission
- Arts numériques
- Pratiques créatives interdisciplinaires
- Écriture des femmes
- Formes narratives modernes et contemporaines
- Littérature et enjeux identitaires
- Didactique des langues
- Usages et aspects sociaux du langage

- Développement, territorialité, communautés
- Éthiques et praxéologie
- Études de populations—créneau d'excellence
- Pratiques et innovations sociales
- Santé, mieux-être et sécurité

- Comportement des individus au sein des organisations
- Développement des connaissances
- Environnement interne des organisations
- Macroenvironnement des organisations

- Études des pratiques éducatives (fondements de l'éducation et approches éducatives, adaptation des pratiques éducatives, développement professionnel et pratiques de formation)
 - Fonctionnement biopsychosocial (évaluation biopsychosociale, déterminants biopsychosociaux de la santé mentale et de la qualité de vie, intervention et prévention en santé mentale et qualité de vie)
-



2.2 Crénieux de recherche « Nature, technologies et santé »

- Modélisation et infographie
- Complexité, ordonnancement et informatique industrielle
- Intelligence artificielle et habitats intelligents

- Aluminium—créneau d'excellence (production; métallurgie)
- Electronique (système en temps réel, conception des circuits)
- Givrage atmosphérique—créneau d'excellence (infrastructures de transport d'énergie, produits antigivrants)
- Ressources minérales—créneau d'excellence (exploration minérale, hydrogéologie, métallogénie)

- Éco-conseil
- Forêt boréale—créneau d'excellence (écologie forestière, écologie aquatique, écologie de la faune, chimie des produits naturels bio-actifs, thermotransformation du bois)
- Génomique et protéomique

Annexe 4



LES UNITÉS DE RECHERCHE INSTITUTIONNELLES

DÉCANAT DES ÉTUDES DE CYCLES SUPÉRIEURS ET DE LA RECHERCHE
UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À CHICOUTIMI

CLAUDE GILBERT, AGENT DE RECHERCHE
MYRIAM DUPERRÉ, AGENTE DE RECHERCHE
H7-1270

Table des matières

UQAC

La recherche	2
Les centres de recherche	3
Les chaires de recherche	4
Les groupes de recherche	10
Les laboratoires de recherche	13
Revue scientifique ou artistique	20
Centre d'exposition	20
Les consortiums de recherche	21
Organismes de recherche dont l'UQAC est partenaire	22

LES UNITÉS DE RECHERCHE INSTITUTIONNELLES

LA RECHERCHE

L'Université du Québec à Chicoutimi poursuit trois objectifs fondamentaux au plan de la recherche : l'excellence de l'activité scientifique, la contribution de la recherche à la qualité de l'enseignement, l'apport de la recherche à l'avancement des connaissances et au développement de la collectivité, en d'autres mots, les impacts de celle-ci. Ces objectifs, l'UQAC les poursuit par le développement d'axes et d'orientations de recherche auxquels se greffent des programmes d'études de cycles supérieurs. Ces orientations de recherche s'arriment souvent au milieu d'implantation de l'UQAC. La région, considérée comme unité fonctionnelle de base de la vie sociale et économique devient, dans cette optique, un concept opérationnel et un laboratoire privilégié permettant de conduire à des connaissances d'une portée universelle. Plusieurs programmes de recherche, à connotation régionale, attirent l'attention de scientifiques canadiens et étrangers par leur niveau d'excellence et par leur intérêt au plan de la généralisation des connaissances.

L'UQAC mise sur un développement orienté de sa recherche. Cette activité scientifique repose, en grande partie, sur des unités spécifiques : des consortiums, des centres, des chaires, des groupes et des laboratoires. Seuls ou regroupés en équipe de recherche, plusieurs chercheurs contribuent également au développement de la recherche au sein de l'Université.

Depuis 1969, l'UQAC a réussi à mettre en place une solide infrastructure scientifique. L'évolution d'un indicateur comme le volume des subventions le laisse entrevoir. De 782 000 \$ en 1976-1977, le montant des subventions et commandites de recherche versé est passé à près de 15 000 000 \$ au cours de la dernière année financière. Beaucoup d'activités de recherche libres ont également cours. Quelle que soit la forme empruntée, la recherche libre de qualité trouve sa place au sein de l'Université.

CENTRE D'ÉTUDES SUR LES RESSOURCES MINÉRALES (CERM)

Le CERM se veut avant tout un lieu de recherche interdisciplinaire voué au développement de la recherche et la mise en valeur des ressources minérales dans la région du Saguenay—Lac-Saint-Jean/Chibougamau-Chapais et le Moyen-Nord québécois. Les objectifs et orientations scientifiques du Centre sont regroupés sous deux volets : l'exploration minérale au Précambrien (modélisation des environnements géologiques de formation des gîtes minéraux) et l'hydrogéotechnique environnementale (caractérisation hydrogéologique et hydromécanique des socles rocheux fracturés, sites de mines et d'aquifères à risque de pollution). Le CERM constitue le plus important regroupement de chercheurs québécois à travailler de façon intégrée sur la géologie du Précambrien.

CENTRE UNIVERSITAIRE DE RECHERCHE SUR L'ALUMINIUM (CURAL)

Le CURAL a comme objectif global de réunir les forces vives de l'Université du Québec à Chicoutimi travaillant dans le domaine de l'aluminium en un regroupement stratégique susceptible de bonifier les trois unités constitutives au niveau des expertises et des ressources humaines, physiques et budgétaires. Le CURAL vise les objectifs suivants : mise en commun des expertises de recherche, des ressources humaines et physiques, la préservation des acquis, la création d'une masse critique dans un domaine de recherche d'importance cruciale à l'UQAC, le positionnement de l'UQAC vis-à-vis de nouveaux intervenants dont l'arrivée est prévisible à court terme.

CENTRE INTERNATIONAL DE RECHERCHE SUR LE GIVRAGE ATMOSPHÉRIQUE ET L'INGÉNIERIE DES RÉSEAUX ÉLECTRIQUES (CENGIVRE)

Le Centre international de recherche sur le givrage atmosphérique et l'ingénierie des réseaux électriques (CENGIVRE) a vu le jour en novembre 2003. Cette unité majeure de recherche veut renforcer la position de l'UQAC comme acteur de premier plan dans le domaine de la recherche sur le givrage atmosphérique et l'ingénierie des réseaux électriques. Sa création rend possible la mise en commun des expertises et équipements de quatre unités de recherche dont les activités sont centrées, de façon complémentaire, autour de la problématique du givrage atmosphérique et ses méthodes de prévention particulièrement en ce qui concerne diverses structures, dont les réseaux électriques ou encore les équipements de transport aérien : CIGELE, INGIVRE, GRIEA et LIMA. . Les activités de ces unités sont en rapport étroit les unes avec les autres et couvrent les processus d'adhésion et de l'accumulation de glace, l'endurance et le délestage, ainsi que les méthodes permettant de réduire ou d'empêcher l'accumulation de glace sur les structures. Par ses actions, le CENGIVRE assure la consolidation d'un créneau de recherche d'excellence au sein de l'UQAC et favorise le développement de la relève professorale et l'intérêt pour le givrage atmosphérique et l'ingénierie des réseaux électriques auprès des étudiants de tous les cycles dans les programmes d'ingénierie.

CHAIRE INDUSTRIELLE SUR LE GIVRAGE ATMOSPHÉRIQUE DES ÉQUIPEMENTS DES RÉSEAUX ÉLECTRIQUES (CIGÈLE)

Le programme de recherche de la Chaire vise à acquérir une meilleure compréhension des phénomènes associés au givrage des lignes électriques. Les recherches sont abordées en utilisant l'expérimentation en chambre environnementale ou soufflerie réfrigérée, la modélisation et la simulation numérique sur ordinateur et l'analyse des données provenant des sites naturels. Plus spécifiquement, les travaux portent sur la modélisation du givrage des équipements des lignes aériennes de transport d'énergie, l'étude du délestage des conducteurs de phase et des câbles de garde, le processus de décharge électrique et la distribution du potentiel et du champ électrique le long des surfaces de glace et des intervalles entre celles-ci.

CHAIRE SUR LA TECHNOLOGIE AVANCÉE DES MÉTAUX LÉGERS POUR LES APPLICATIONS AUTOMOBILES (TAMLA)

La chaire TAMLA a comme objectifs l'optimisation et le contrôle des performances des alliages de fonderie d'aluminium, l'application des résultats des recherches fondamentales à l'optimisation des pièces industrielles de fonderie en aluminium ainsi que le développement d'alliages pour les applications dans le secteur de l'automobile. Les domaines de recherche touchent le traitement du métal liquide, les propriétés mécaniques (résistance mécanique, ténacité, fatigue), l'optimisation des traitements thermiques, l'étude des inclusions et des intermétalliques de fer et de cuivre dans les alliages d'aluminium.

CHAIRE INDUSTRIELLE DE RECHERCHE CRSNG / RIO TINTO ALCAN SUR LES NOUVELLES AVENUES EN MÉTALLURGIE DE LA TRANSFORMATION DE L'ALUMINIUM (CINTAL)

La chaire industrielle de recherche CINTAL centre ses recherches sur la métallurgie des matériaux de pointe et des technologies novatrices de transformation. Les quatre volets du programme de recherche sont : 1) le moulage à l'état semi-solide d'alliages d'aluminium de haute performance; 2) le forgeage et l'extrusion de produits critiques d'aluminium; 3) les composites et nanocomposites de haute performance à base d'aluminium, et 4) le soudage par friction-malaxage de matériaux spéciaux en aluminium. Le principal objectif de ce programme de recherche est de faire avancer les connaissances sur la métallurgie et l'ingénierie des matériaux des alliages d'aluminium en insistant plus particulièrement sur les technologies de transformation en émergence. Des connaissances approfondies seront acquises sur 1) les aspects des matériaux et de la métallurgie des produits d'aluminium à valeur ajoutée, 2) les technologies de transformation reliées aux créneaux d'application émergents, 3) la caractérisation des produits d'aluminium et, 4) l'évolution de la microstructure et les propriétés physiques des matériaux d'aluminium durant leur transformation.

CHAIRE DE RECHERCHE DU CANADA DE NIVEAU 1 EN ÉTUDE DES PHÉNOMÈNES ASSOCIÉS AU GIVRAGE ATMOSPHÉRIQUE DES ÉQUIPEMENTS DES RÉSEAUX ÉLECTRIQUES ET DES MÉTHODES DE PRÉVENTION (INGIVRE)

Cette Chaire de recherche du Canada de niveau 1 a une programmation de recherche dans le domaine des Sciences naturelles et du génie. Ses activités ont débuté le 1^{er} janvier 2003. L'objectif principal de cette Chaire est la conception de modèles mathématiques du givrage et de son délestage. Cette recherche permettra d'élaborer des outils pour prévoir des catastrophes comme la crise du verglas de janvier 1998 et pour assurer le délestage du givre sur les équipements électriques. Cette Chaire pourra ainsi apporter des solutions aux problèmes suivants:

- *Comment améliorer la fiabilité des équipements électriques ?*
- *Comment mieux gérer le transport de l'électricité ?*
- *Quelles stratégies permettraient de mieux exploiter la ressource électrique en période très froide et d'augmenter la fiabilité des réseaux ?*

CHAIRE DE RECHERCHE DU CANADA DE NIVEAU 1 SUR LA DYNAMIQUE COMPARÉE DES IMAGINAIRES COLLECTIFS

Le programme de recherche de cette Chaire du Canada niveau 1 est de nature pluridisciplinaire puisque sa portée s'étend aussi bien à l'ethnologie et à la littérature qu'à l'histoire et à la sociologie. S'appuyant sur des recherches en histoire culturelle, il emprunte deux voies ayant pour objet l'une, la culture instituant, l'autre la culture instituée, lesquelles constituent deux grands versants des imaginaires collectifs. La culture instituant est le domaine de l'imaginaire dans son acte d'élaboration, alors que la culture instituée est le produit de cette opération. Au sein de la première, les travaux de recherche toucheront plus particulièrement aux constructions discursives relevant de la pensée en tant que lieu d'énonciation formelle, de production de sens faisant appel à l'argumentation, à la rhétorique et à la démonstration. Elle peut emprunter plusieurs vecteurs : historiographie, littérature, idéologies politiques, philosophie, etc. Quant à la culture instituée, elle est le produit qui s'offre à l'usage social. C'est la culture non pas comme production mais comme reproduction, c'est la culture dans sa matérialité, qui est utilisée et qui se transmet d'une génération à l'autre : celle de l'appareil coutumier ou traditionnel, celle de la vie ritualisée, codifiée, réglée, celle de l'encadrement symbolique, du patrimoine intellectuel ou matériel.

CHAIRE DE RECHERCHE DU CANADA DE NIVEAU 1 EN MÉTALLOGÉNIE MAGMATIQUE

Le programme de cette Chaire de recherche du Canada de niveau 1 étudie l'origine des roches contenant des gisements de minerai de nickel, de platine, de chrome, de vanadium et de titane. Le but principal de la chaire est de développer une meilleure compréhension des processus menant à la formation de ces gisements de minerai. La chaire forme des étudiants avec une approche multidisciplinaire en utilisant des travaux sur le terrain à l'échelle du kilomètre jusqu'à une étude des minerais avec le microscope électronique pour simuler les processus des expériences en laboratoire. Ces étudiants de niveau maîtrise, doctorat et post doctorat appliquent ensuite leurs connaissances dans le milieu du travail au gouvernement et dans les secteurs commercial ou académique en explorant et en exploitant les minerais.

CHAIRE D'ENSEIGNEMENT ET DE RECHERCHE INTERETHNIQUES ET INTERCULTURELS (CERII)

La Chaire est une structure de recherche, d'enseignement, d'animation et de sensibilisation sur les problématiques ethniques et interculturelles. Elle veut contribuer à développer et à diffuser une expertise théorique et pratique sur les processus d'intégration et de cohabitation interethniques et interculturels au Québec, principalement dans les milieux autres que métropolitains et plus spécifiquement dans la région du Saguenay—Lac-Saint-Jean. Trois types de préoccupation orientent les travaux de la Chaire : les effets du milieu d'accueil sur l'intégration et la cohabitation multiculturelle, les particularités des genres de vie ethnique en région et les formes que prend et que pourrait prendre la contribution du multiculturalisme au développement régional.

CHAIRE EN ÉCO-CONSEIL

Implantée en novembre 2003, la Chaire en éco-conseil a comme mandat principal de soutenir le développement du métier d'éco-conseiller, de sa pertinence dans la mise en œuvre de projets de développement durable et de la nécessité d'établir les fondements théoriques liés à la pratique de ce métier afin d'en assurer l'implantation et le succès à long terme dans notre société. Les champs particuliers d'expertise développés à la chaire sont dans le domaine de la gestion des gaz à effet de serre et la mitigation des changements climatiques, la gestion des matières résiduelles et le développement d'outils d'analyse du développement durable. La programmation de recherche porte essentiellement sur la pratique en éco-conseil et le développement durable. Les diverses activités de la Chaire favorisent le maintien et l'élargissement du réseau des éco-conseillers dans le monde. Des ponts pourront être jetés vers d'autres programmes universitaires de cycles supérieurs où les compétences propres à l'éco-conseiller pourraient se compléter par une formation à la recherche et à la production de nouveaux savoirs. La Chaire permettra aussi le maintien des liens avec l'UNESCO et les grands programmes internationaux qui alimentent la réflexion sur le développement durable.

CHAIRE DE RECHERCHE DU CANADA DE NIVEAU 2 SUR L'ÉTUDE DES DÉTERMINANTS GÉNÉTIQUES DE L'ASTHME

L'asthme est l'une de ces maladies complexes, parmi les plus fréquentes au Canada, pour lesquelles l'analyse des déterminants génétiques permettra une meilleure prévention et le développement de traitements mieux ciblés. Le programme de cette chaire de recherche du Canada de niveau 2 se concentre sur l'étude des déterminants génétiques de l'asthme, en portant une attention toute spéciale à la réaction inflammatoire dans l'asthme et dans des conditions associées à l'asthme, comme l'allergie. L'objectif premier des travaux réalisés dans le cadre de cette chaire est de cibler certains des gènes responsables de l'inflammation dans l'asthme et en caractériser l'expression. Les résultats permettront d'améliorer les stratégies de prévention et de traitement de l'asthme.

CHAIRE DE RECHERCHE DU CANADA DE NIVEAU 2 SUR LA DÉMOCRATIE ET LA SOUVERAINETÉ

Depuis le 1er juin 2005, Geneviève Nootens, professeure au Département des sciences humaines, est titulaire de la Chaire de recherche du Canada sur la démocratie et la souveraineté. Le programme de recherche de cette chaire de niveau 2 se concentre sur la démocratie multiscalaire comme modèle d'organisation du politique, d'institutionnalisation de la participation des individus et de formalisation des mécanismes d'imputabilité relatifs à la prise de décision. La souplesse et la proximité dont ce modèle est porteur permettent d'envisager une revitalisation du politique, ainsi qu'une plus grande équité entre individus et nations à l'échelle étatique et internationale. Une telle réflexion est rendue urgente par le fait que les processus associés à la mondialisation creusent l'écart entre les institutions

représentatives et les lieux véritables du pouvoir, de manière telle qu'on ne peut plus présumer de la congruence entre les citoyens-électeurs et les décideurs.

Les travaux entendent contribuer : à situer les problématiques d'études régionales et de développement territorial dans l'optique du développement d'un système de démocratie multiscalaire (notamment grâce au développement de perspectives comparatives sur la régionalisation comme restructuration des relations intergouvernementales dans le cadre d'un processus de différenciation complexe des structures de décision) ; à la réflexion sur la fragmentation et la recomposition des liens sociaux ainsi que sur le redécoupage des solidarités ; aux débats sur les rapports de la nation à l'État et la nature des identités politiques aptes à soutenir des formes différentes d'organisation du politique ; à l'analyse et l'observation de l'Approche commune comme cas de figure fondamental d'une approche évolutive ouvrant la voie à une communauté politique fondée sur des associations souples, asymétriques et plurinationales.

CHAIRE DE RECHERCHE DU CANADA DE NIVEAU 2 SUR LE ROMAN MODERNE

Titulaire de la Chaire de recherche du Canada sur le roman moderne depuis le 1er juin 2005, François Ouellet, professeur au Département des arts et lettres, oriente ses recherches sur la reconnaissance d'œuvres romanesques québécoises et françaises, injustement méconnues du point de vue littéraire.

Cette chaire de niveau 2 permet à François Ouellet de déployer un important appareil critique pour réaliser les objectifs de son programme de recherche. Il analyse de nombreux romans à partir de tous les aspects du récit : l'organisation, les situations narratives, les fonctions du personnage, les représentations de la parole et de la pensée, les figures du temps et de l'espace, etc. Une place tout à fait centrale est accordée à la psychanalyse littéraire et à la question de la métaphore paternelle.

La recherche devrait déboucher principalement 1) sur un ouvrage de théorie littéraire sur les relations entre les formes romanesques et la métaphore paternelle, 2) sur une nouvelle histoire du roman français de la première moitié du XXe siècle et 3) sur des collectifs sur le roman québécois.

CHAIRE DE RECHERCHE DU CANADA DE NIVEAU 2 SUR LES ISOLANTS LIQUIDES ET MIXTES EN ÉLECTROTECHNOLOGIE (ISOLIME)

La Chaire de recherche du Canada sur les isolants liquides et mixtes en électrotechnologie, active depuis le 1^{er} septembre 2005, élabore sa programmation de recherche dans le domaine des sciences naturelles et du génie. L'objectif principal de cette chaire de niveau 2 est d'améliorer la fiabilité et la sécurité des réseaux d'approvisionnement en énergie électrique. Selon son titulaire, Monsieur Issouf Fofana, professeur au Département des sciences appliquées, diverses études seront effectuées pour mettre au point un ensemble de tests destructifs ou non, permettant une caractérisation fiable de l'état de l'isolation contenue dans les équipements des réseaux électriques. Les résultats attendus permettront d'améliorer les moyens de surveillance et de diagnostic ainsi que de développer un outil économique de planification de l'entretien des réseaux d'énergie électrique. Des procédures de régénération (en ligne ou hors ligne) des isolants liquides seront aussi évaluées. Le développement de nouveaux produits sera favorisé entre autres par l'emploi de liquides biodégradables, dont les propriétés isolantes auront été prouvées.

CHAIRE DE RECHERCHE SUR LES AGENTS ANTICANCÉREUX D'ORIGINE NATURELLE

Cette chaire de recherche permettra de fournir un cadre aux divers projets de recherche portant sur les agents anticancéreux pouvant être produits à partir de la biomasse de la forêt boréale. Plus précisément, il s'agit d'identifier des produits naturels utiles dans le domaine du cancer à partir des ressources végétales de la forêt boréale et d'assurer une partie du développement préclinique. De façon plus détaillée, la recherche s'articule autour des aspects suivants :

- i) la sélection des espèces végétales de la forêt boréale basées sur la médecine traditionnelle amérindienne;
- ii) l'extraction des produits naturels et l'identification des composés responsables de l'activité biologique;
- ii) l'évaluation de l'activité biologique des produits naturels sur des cellules cancéreuses en culture;
- iv) l'évaluation de l'activité biologique des produits naturels sur des modèles de souris porteuses de tumeurs; et
- v) la caractérisation de leur mécanisme d'action.

Cette programmation de recherche permettra de valoriser les produits d'origine naturelle de la forêt boréale par l'évaluation de leur potentiel anticancéreux.

CHAIRE UQAC-CEGEP DE JONQUIÈRE SUR LES CONDITIONS DE VIE, LA SANTÉ ET LES ASPIRATIONS DES JEUNES (VISAJ)

Née à l'automne 2008, la Chaire sur les conditions de vie, la santé et les aspirations des jeunes est la première chaire québécoise à être le fruit d'une collaboration entre une université, l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC), et un collège, le Cégep de Jonquière. Sa mission est de contribuer au développement et à la diffusion de connaissances sur les conditions de vie, la santé et les aspirations des jeunes de moins de 20 ans. Elle poursuit plus particulièrement quatre objectifs :

- Stimuler la recherche sur les conditions de vie, la santé et les aspirations des jeunes.
- Participer activement au développement d'un réseau de recherche sur les conditions de vie, la santé et les aspirations des jeunes.
- Contribuer à la reconnaissance du Saguenay-Lac-Saint-Jean comme pôle d'excellence en matière de recherche et d'intervention sur la jeunesse.
- Diffuser les résultats des recherches menées par la Chaire.

Les travaux de recherche menés par la Chaire sont ancrés dans un des quatre axes suivants :

1. Les transformations sociales et l'appartenance : les jeunes et le territoire.
2. La reproduction des inégalités sociales en matière de santé et d'éducation.
3. Les jeunes et leurs perceptions de l'avenir.
4. La santé des jeunes.

CHAIRE DE RECHERCHE DU MRNF SUR LES ESPÈCES AQUATIQUES EXPLOITÉES

Cette chaire a été constituée afin de contribuer à l'optimisation de l'exploitation de la faune en prenant en considération la préservation des habitats, les impératifs du développement économique, l'acceptation sociale, le respect de la capacité de support des écosystèmes et ce, au bénéfice des citoyens notamment dans les régions. Pour atteindre cet objectif, il y a un besoin important de recherche appliquée visant le développement et l'optimisation des méthodes d'estimation de l'état des populations, de la récolte et des habitats, et des outils diagnostiques qui s'y rattachent.

Le programme de recherche de la Chaire a pour principal objectif de répondre spécifiquement aux besoins de connaissances en matière de gestion des espèces aquatiques exploitées tout en assurant la formation de spécialistes dans le domaine. Les principaux axes de recherche de la Chaire sont : (1) Suivi des populations exploitées, (2) Suivi de l'exploitation de la ressource, (3) Conservation, restauration et aménagement des habitats fauniques et (4) Support aux populations fauniques exploitées.

GROUPE DE RECHERCHE EN INFORMATIQUE (GRI)

Le GRI axe principalement ses activités de recherche et de développement en partenariat avec l'industrie pour élaborer des solutions informatiques répondant à leurs besoins dans un souci de transfert technologique. Les programmes de recherche du groupe sont de nature fondamentale ou appliquée et se réalisent à l'intérieur de l'un des grands axes suivants : l'informatique industrielle, la modélisation et l'infographie, et l'intelligence artificielle.

GROUPE DE RECHERCHE SUR L'ÉNERGIE RENOUVELABLE ET L'IMPACT DU CLIMAT NORDIQUE (GREEN)

La programmation de recherche de ce groupe porte sur la problématique de l'énergie renouvelable dans le contexte d'un climat nordique. Huit projets structurent la programmation scientifique du GREEN : 1- l'intégration des aérogénérateurs au réseau de distribution d'énergie électrique, 2- la conception d'équipements de conversion d'énergie et de commande appliqués à la génération dispersée utilisant l'éolien, 3- le développement d'une nouvelle méthode non intrusive de détection du givrage atmosphérique des pales d'éoliennes, 4- l'étude de l'impact du givrage atmosphérique sur les parcs d'éoliennes, 5- l'étude des froids extrêmes sur les parcs d'éoliennes, 6- le potentiel d'utilisation des matériaux biodégradables en électrotechnique, 7- le comportement diélectrique des isolants gazeux à basse température et 8- le comportement des isolants liquides à basse température. Les chercheurs de ce groupe auront accès aux équipements du laboratoire de givrage atmosphérique de l'UQAC. Les membres réguliers ont développé des collaborations qui permettent au groupe de bénéficier d'un important réseau de chercheurs et de partenaires. La programmation du GREEN s'avère d'autant pertinente que le développement de sources d'énergie renouvelable a un caractère stratégique pour la société québécoise et canadienne, tout en constituant un créneau de recherche qui permettra à l'UQAC de se tailler rapidement une réputation enviable à l'échelle internationale.

GROUPE DE RECHERCHE EN INGÉNIERIE DES PROCÉDÉS ET SYSTÈMES (GRIPS)

Le domaine d'activités du GRIPS englobe les procédés thermiques industriels, principalement dans les secteurs de l'aluminium et l'énergétique. Dans nos recherches, des méthodes de modélisation mathématique ainsi que des techniques expérimentales à la fine pointe de la technologie sont utilisées. Toutefois, diverses activités découlent du thème général de sorte que les interventions peuvent être regroupées en plusieurs volets : étude des transferts de chaleur et de masse, écoulements diphasiques, analyse et optimisation des procédés et techniques de mesures. Tous les travaux sont reliés de près à l'industrie et des outils mathématiques et informatiques y sont privilégiés. De plus, les laboratoires du groupe sont équipés avec des outils modernes de diagnostic des écoulements et d'analyse du transfert de chaleur sous différentes conditions. Les activités touchent des disciplines variées telles que la métallurgie, la mécanique et la chimie.

GROUPE DE RECHERCHE ET D'INTERVENTION RÉGIONALES (GRIR)

Le GRIR se définit comme un groupe multi-interdisciplinaire, visant à susciter ou à réaliser des recherches et des activités de support à la recherche (séminaires, colloques, conférences) en milieu universitaire, dans une perspective d'auto-développement des collectivités régionales en général et sagamiennes en particulier. Ces programmes de recherche touchent les pratiques sociales et les mouvements sociaux, le partenariat et le développement local, l'État, le territoire et la gestion sociale, le développement viable et l'aménagement intégré des ressources, la concertation et l'innovation technologique dans le développement local et régional, les relations interethniques et interculturelles, la recherche-action, les interventions et l'éthique des sociétés.

GROUPE DE RECHERCHE SUR LES RESSOURCES RENOUVELABLES EN MILIEU BORÉAL (GR³MB)

Les professeurs-chercheurs membres du GR³MB travaillent à accroître les connaissances sur les ressources renouvelables de l'écosystème boréal et à appliquer ces connaissances dans le milieu régional. Les activités s'insèrent dans les thématiques suivantes : dynamique et régénération de la forêt boréale, chimie des produits naturels bioactifs, dynamique des écosystèmes aquatique et aviaire, application d'un aménagement durable de la forêt boréale, télédétection. L'existence du groupe favorise les échanges et les collaborations entre les chercheurs de disciplines différentes et les intervenants du milieu. De plus, les infrastructures de recherche du groupe avec des équipements à la fine pointe de la technologie accueillent de nombreux étudiants aux études de cycles supérieurs.

GROUPE DE RECHERCHE SUR LA THERMOTRANSFORMATION DU BOIS (GRTB)

Prenant appui sur la nécessité de trouver des débouchés de 2^e et 3^e transformation pour la ressource forestière régionale, le GRTB déploie une programmation de recherche selon les axes suivants : 1) l'adaptation des technologies Perdure et Thermowood aux essences provinciales et régionales ; 2) la modélisation mathématique du procédé de traitement thermique du bois à haute température (thermotransformation) ; 3) la caractérisation des propriétés des bois traité thermiquement ; 4) la valorisation des essences des forêts québécoises et régionales ; 5) la protection du bois traité thermiquement contre les effets de l'UV ; 6) le développement de données de référence pour l'utilisation aux usines du traitement thermique du bois ; 7) l'efficacité énergétique des fours et des usines ; 8) la conception et l'amélioration des fours de traitement thermique.

L'équipe entend se préoccuper de l'amélioration des procédés de thermotransformation du bois, de la découverte de nouveaux produits, de la valorisation des composés extractifs de lixiviat obtenu pendant la traitement thermique du bois ainsi que de la modélisation et du contrôle des phénomènes thermiques.

GROUPE DE RECHERCHE CRÉATION ET COMMUNAUTÉ

Ce groupe de recherche a une programmation reposant sur les thèmes du développement durable, de la culture et de l'identité, de même que les relations interculturelles et interdisciplinaires. Ses objectifs généraux sont la valorisation des cultures communautaires (en favorisant une meilleure compréhension de ces cultures), la génération de connaissances pour l'enseignement et la pratique des arts, l'élargissement des connaissances, en regard des pratiques artistiques et culturelles des communautés, par le biais du développement d'un modèle théorique construit à même leurs particularités, et enfin, la poursuite de la recherche

appliquée dans le but de produire des moyens concrets de promouvoir les rencontres université-communauté.

Ces questions seront abordées dans une perspective sociale globale, tout en concentrant les actions sur les communautés locales et, par le biais d'actions culturelles, contribuera au développement communautaire et à la prise en charge du développement local par les communautés concernées dans le contexte mondial de globalisation. Les recherches menées au sein du groupe comprendront un important dispositif de valorisation et d'émancipation de ces dernières, dans le respect de leur individualité et de leurs différences.

LABORATOIRE D'EXPERTISE ET DE RECHERCHE CENTRE DE DONNÉES SUR LA BIODIVERSITÉ DU QUÉBEC (CDBQ)

La biodiversité des milieux naturels représente une ressource à sauvegarder. Le CDBQ a pour mission de conserver, gérer et rendre disponibles les données d'échantillonnage sur la biodiversité, de développer une banque de données primaires standardisées et des outils informatiques de support et de contribuer au développement des connaissances sur la biodiversité.

Une Banque de données sur les invertébrés du Québec (BADIQ) a été créée grâce à son système d'information et de gestion des échantillonnages sur la biodiversité (SIGEB). En partenariat avec le Centre de foresterie des Laurentides et la Corporation Entomofaune du Québec, ces outils sont présentement adaptés pour la micro-informatique avec le logiciel MicroSIGEB. Les données d'échantillonnage sur certains groupes d'insectes forestiers (Libellules, Abeilles, Fourmis, Coléoptères, Lépidoptères) ont la priorité dans le développement de la BADIQ.

LABORATOIRE D'ANALYSE ET DE SÉPARATION DES ESSENCES VÉGÉTALES (LASEVE)

Le LASEVE offre des services de consultation auprès d'entreprises en matière d'analyse, de séparation et d'extraction d'huiles essentielles, plus généralement d'extraction de produits naturels à partir de plantes.

LABORATOIRE D'EXPERTISE ET DE RECHERCHE EN ANTHROPOLOGIE RITUELLE ET SYMBOLIQUE (LERARS)

Le LERARS réalise des activités de recherche sur les processus de deuil, de guérison et sur les enjeux liés à la naissance d'un enfant, axées sur la découverte des réseaux sémantiques par lesquels ces phénomènes sont interprétés dans la communauté desservie par l'UQAC. Il rend des services à la collectivité en offrant de la formation, en produisant des outils de travail et en développant de nouvelles pratiques orientées vers la re-ritualisation des actions à l'égard du deuil, de la maladie et de la naissance. Il établit des liens avec des chercheurs, des intervenants et des groupes communautaires préoccupés par ces problématiques.

LABORATOIRE D'EXPERTISE ET DE RECHERCHE EN PLEIN AIR (LERPA)

Le LERPA a été créé afin de poursuivre avec synergie la recherche dans les divers domaines du plein air et du tourisme d'aventure ainsi que de faire profiter le milieu de l'expertise ainsi acquise.

Ses principaux secteurs d'étude sont la gestion des risques en plein air, l'intervention d'urgence en régions isolées, la survie et la sécurité en forêt, l'aventure thérapeutique, la nutrition pour les expéditions de plein air, les activités de plein air ancestrales, l'éthique environnementale, la préparation scientifique d'expéditions, le leadership et la dynamique de groupes en plein air ainsi que l'évaluation du potentiel récréo-touristique de milieux naturels. Le LERPA diffuse ses résultats de recherche sur son site WEB et aussi en offrant des conférences, des démonstrations et de la formation continue.

LABORATOIRE D'EXPERTISE ET DE RECHERCHE EN TÉLÉDÉTECTION ET EN GÉOMATIQUE (LERTG)

Le LERTG réalise des activités de recherche et de développement de connaissances par la conduite de projets d'études et d'expérimentation dans le domaine des technologies de la télédétection (acquisition et production de données géospatiales) et de la géomatique (cartographie et utilisation des systèmes d'information géographique).

Il pourvoit des services à la collectivité par des moyens variés d'intervention basés sur les activités de recherche : consultations, expertises, études d'impact, conférences, programmes de formation, production de données géospatiales, production de cartes thématiques, production de documents audio-visuels et d'animation temporelle, création d'outils pédagogiques, démonstrations et expositions.

Il établit et consolide des liens entre les partenaires du laboratoire et entre diverses catégories de chercheurs et d'utilisateurs dans le domaine de la télédétection et de la géomatique.

LABORATOIRE D'EXPERTISE ET DE RECHERCHE CARREFOUR D'ANALYSE DES INNOVATIONS ET DE SOUTIEN AUX ENTREPRISES (CAISEN)

Le CAISEN est un laboratoire de recherche et d'expertise ayant comme mission :

- de promouvoir la recherche scientifique sur les innovations organisationnelles et les méthodes d'optimisation de l'efficacité productive;
- de développer les connaissances dans le domaine de la gestion des ressources humaines;
- de favoriser la collaboration entre les universitaires, les praticiens en gestion des organisations et les décideurs politiques;
- de renforcer la recherche-action en changement organisationnel et en innovations en milieu de travail.

Le laboratoire vise l'étude des enjeux liés aux innovations technico-organisationnelles favorables à l'optimisation de l'efficacité productive dans une économie axée sur le savoir.

Le laboratoire CAISEN mène des interventions et recherches autour des axes liés à l'innovation et à la performance : optimisation de l'efficacité productive, modernisation des pratiques de gestion des ressources humaines et productivité, profil et compétences des gestionnaires des ressources humaines, innovations organisationnelles dans l'économie axée sur le savoir : amélioration continue «Kaizen», management à la japonaise, système SMED, Poka-Yoke et Kam-ban, équipes de travail autogérées, organisation apprenante et gestion des compétences, flexibilité organisationnelle, modélisation des pratiques de l'organisation du travail; partenariat patronal-syndical.

LABORATOIRE INTERNATIONAL SUR LES MATÉRIAUX ANTIGIVRE (LIMA)

Le LIMA a développé une expertise sur les matériaux dégivrants et antigivre qui est maintenant reconnue par la communauté internationale (constructeurs d'avions, compagnies aériennes, fabricants de fluides, institutions gouvernementales). Le groupe met à la disposition des manufacturiers de fluides commerciaux, une infrastructure expérimentale pour l'étude, le développement et l'évaluation en chambre climatique et en soufflerie réfrigérée des produits commerciaux de dégivrants et antigivre utilisés en aéronautique. Cette infrastructure est unique au Canada et en Amérique du Nord et fait de ce laboratoire, la seule organisation privée reconnue capable d'évaluer la qualité des produits antigivrants. De plus, le LIMA dispose d'une expertise scientifique pour la mise en œuvre de projets de recherche visant le développement de techniques innovatrices de déglacage.

LABORATOIRE DE RECHERCHE EN INFORMATIQUE ET BUREAUTIQUE (REIB)

Les recherches entreprises dans ce laboratoire ont pour cadre de référence la théorie de l'apprentissage et visent la réalisation de didacticiels originaux qui tiennent compte de particularités du formateur et du sujet.

Les recherches visent également 1) l'intégration des outils multimédias et des technologies de l'information dans le cadre des cours de baccalauréat ; 2) l'élaboration et le suivi des systèmes de gestion financière ; 3) l'élaboration et l'application de systèmes d'évaluation financière dans un contexte de capital de risque et 4) le bilan technologique qui permettra de prendre en compte les ressources humaines et technologiques dans l'évaluation des entreprises.

LABORATOIRE DE DÉVELOPPEMENT DE LOGICIELS (LDL)

Le LDL veut favoriser l'apprentissage des normes de qualité en industrie chez les étudiantes et étudiants des baccalauréats en informatique et en génie informatique, par la réalisation de projets concrets de développement commandés par des entreprises.

Grâce à un arrimage avec les activités créditées de ces programmes, il devient possible d'améliorer l'encadrement des étudiants, en terme de contrôle qualité, d'intégrer plus rapidement les nouvelles technologies dans les programmes de formation et d'offrir une formation mieux adaptée à l'industrie.

Cette infrastructure bénéficie aussi à la recherche, par sa contribution à l'amélioration et à la diffusion des techniques de développement, des systèmes qualité et des méthodes de gestion de projets des produits technologiques.

LABORATOIRE DE RECHERCHE ET D'INTERVENTION EN ÉTHIQUE PROFESSIONNELLE (LARIEP)

Le Laboratoire de recherche et d'intervention en éthique professionnelle (LARIEP) a entrepris officiellement ses activités en novembre 2003. Les professeurs-chercheurs et étudiants de cycles supérieurs qui en font partie ont comme objectif de « Construire à partir du savoir expérientiel individuel et collectif, social et structurel. un processus systématique d'éthique et de réflexion philosophique exportable d'une culture organisationnelle à une autre ». Plus spécifiquement, les travaux menés dans le cadre du LARIEP s'arriment aux axes suivants : 1) mobilisation des ressources humaines de divers milieux de vie professionnelle, entrepreneuriale, organisationnelle de façon à rendre fluide au sein des organisations l'éthique en question à tous les niveaux hiérarchiques existants; 2) élaboration de projets de recherche propres à rendre concrète l'expérimentation d'une telle éthique créative et 3) constitution, à l'échelle provinciale, d'une démarche concertée d'éthique créative de l'intérieur des milieux

institutionnels d'enseignement comme de milieux professionnels, organisationnels et de la santé. Le LARIEP préconise une approche éthique de type autorégulatoire.

LABORATOIRE D'IDENTIFICATION ET DE COMMANDE DES MACHINES ELECTRIQUES (LICOME)

Le LICOME est équipé d'un matériel hautement sophistiqué permettant de mener des recherches de haut niveau. Ses axes de recherches sont le contrôle avancé des machines électriques (asynchrone, synchrone à aimant permanent et à réluctance variable) pour des applications : 1) en traction (Train, métro, voiture électrique) et 2) en conversion d'énergie éolienne, l'électronique de puissance et la qualité de l'alimentation électrique.

Les objectifs de l'équipe de recherche sont d'obtenir un prototypage rapide des systèmes de contrôle de haute performance des machines électriques en recourant à la simulation hybride en temps réel. D'autres activités de recherche incluent la mise au point de divers estimateurs d'état, le filtrage actif des harmoniques et la mise en œuvre d'algorithmes d'extraction de la puissance maximale d'un système de conversion d'énergie éolienne.

LABORATOIRE SUR LES IDENTITES, LES COMMUNAUTES ET LES APPARTENANCES EN RECOMPOSITION (ICARE)

Les problématiques relatives à la gouvernance et à la démocratie font l'objet de plusieurs activités de recherche à l'Université du Québec à Chicoutimi. Le Laboratoire de recherche sur les identités, les communautés et les appartenances en recomposition participe aux débats sur ces questions, à partir des préoccupations suivantes :

- 1) la recomposition des liens sociaux qui se manifeste dans les domaines des identités politiques, des appartenances locales et régionales et des pratiques démocratiques ;
- 2) l'articulation des problématiques d'études régionales et de développement territorial à celle du redéploiement des espaces démocratiques et fonctionnels, notamment d'une gouvernance à niveaux multiples ; et
- 3) contribue à la redéfinition des imaginaires théoriques et disciplinaires du politique, du lien social et de l'action sociale.

Ce laboratoire est formé de professeurs du Département des sciences humaines, d'étudiants participant aux travaux de ces professeurs et de divers collaborateurs au Québec, au Canada et en Europe.

LABORATOIRE DE METALLOGENIE EXPERIMENTALE ET QUANTITATIVE (LAMEQ)

La programmation scientifique de ce laboratoire de recherche porte sur les sulfures en tant que témoins des conditions de formation des systèmes hydrothermaux. La compréhension de la formation de ces systèmes hydrothermaux proviendra : 1- de l'analyse de sulfures naturels; 2- de l'analyse de sulfures synthétiques expérimentaux formés en laboratoire pour étudier tous les paramètres physico-chimiques qui jouent dans l'incorporation des éléments traces dans les sulfures hydrothermaux; 3- de l'analyse des facteurs réels contrôlant l'incorporation des éléments traces dans les sulfures hydrothermaux. Ce laboratoire inscrit ses activités dans le cadre de la recherche en métallogénie qui caractérise l'UQAC au plan national et international, et tout particulièrement l'importance des élément-trace pour la découverte de gisements de minéraux du groupe Platine. De nombreux étudiants gradués sont déjà intégrés aux programmes de recherche des professeurs Gaboury et Daigneault.

LABORATOIRE SUR L'ADAPTATION PERSONNELLE, SOCIALE ET NEUROPSYCHOLOGIQUE (LA PERSONE)

Les professeurs Lise Lachance et Louis Richer sont les promoteurs du Laboratoire sur l'adaptation personnelle, sociale et neuropsychologique.

La programmation scientifique de ce laboratoire de recherche porte sur l'amélioration des connaissances théoriques, empiriques et pratiques sur l'adaptation des individus à leurs divers rôles de vie. Plus particulièrement, quatre volets permettront de structurer les activités de recherche : 1- l'adaptation des individus à leurs divers rôles de vie; 2- les transitions dans les rôles et événements de vie majeurs; 3- l'identification, l'implantation et l'évaluation de mesures et 4- le développement et l'adaptation d'outils et de protocoles d'évaluation pour la recherche et la pratique. Ce laboratoire sera un lieu d'échange menant à l'organisation de différentes activités de recherche impliquant des professeurs-chercheurs de l'UQAC et des collaborateurs universitaires et des milieux de pratique. Il offrira aussi un contexte de formation structuré pour les étudiants de divers niveaux académiques.

LABORATOIRE EMC2 (LEMC2)

Le laboratoire EMC2 regroupe six professeurs-chercheurs réguliers du Département des sciences économiques et administratives provenant de disciplines diverses mais complémentaires, comprenant le marketing, l'économie, le management, la gestion de projet, et la psychologie. Ce regroupement de professeurs-chercheurs aborde les recherches sous divers angles (micro et macro) en s'appuyant sur les compétences variées concernant l'étude de la conduite du changement.

Le laboratoire EMC2 vise des préconisations managériales applicables dans le but de développer les connaissances sur la conduite du changement, aussi bien dans des organisations régionales, provinciales et internationales.

LABORATOIRE MULTI- ET INTERDISCIPLINAIRE DE RECHERCHE SUR LES ENJEUX ÉTHIQUES ET SOCIAUX DU DÉVELOPPEMENT DES NANOTECHNOLOGIES (LABORATOIRE NANO.BIO.ÉTHIQUE, OU (N.B.É.))

La programmation scientifique du Laboratoire N.B.É. porte sur les difficultés dialogiques propres aux enjeux éthiques, environnementaux, économiques, légaux et sociaux du développement des nanotechnologies. Plus particulièrement, trois axes permettront de structurer les activités de recherche : 1- un axe permettant une meilleure compréhension des nanosciences et de la nanotechnologie; 2-un axe portant sur l'analyse et l'acceptabilité interdisciplinaire des risques, et finalement 3- un axe s'intéressant à la gouvernance des nanotechnologies. Les travaux seront réalisés en interdisciplinarité, tout en privilégiant l'approche dite de la «gouvernance réflexive». Les étudiants de plusieurs programmes propres à l'UQAC et de certains programmes en extension bénéficieront du programme de recherche déployé dans le cadre de ce laboratoire.

LABORATOIRE D'HABITAT INTELLIGENT POUR LES PERSONNES ALZHEIMER (LHIPA)

La programmation scientifique de ce laboratoire de recherche porte sur le développement des habitats intelligents permettant de soutenir les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer dans l'accomplissement des activités domestiques et quotidiennes. Plus particulièrement, la programmation scientifique est élaborée en trois volets: 1- la recherche théorique permettant de faire avancer les connaissances sur la reconnaissance des activités afin de pallier à la perte d'autonomie; 2-la diffusion et le transfert technologique pour aider les centres de santé et de services sociaux dans le maintien à domicile des personnes atteintes de cette maladie, et finalement 3- le recrutement et l'accompagnement des étudiants de cycles supérieures. Ce laboratoire générera des retombées à divers plans. Tout d'abord en ce qui a trait à la recherche, par la structuration d'une programmation susceptible de favoriser la production scientifique. Ensuite au plan de l'enseignement, par l'amélioration de l'encadrement et la possibilité d'attirer de nouveaux étudiants, notamment à la maîtrise en informatique. Puis en ce qui concerne le développement de partenariats avec les organisations du réseau de la santé et des services sociaux dont le mandat est le soutien à domicile (Centre de santé et de services sociaux de Chicoutimi, Centre de réadaptation physique, etc.).

LABORATOIRE DE RECHERCHE ET D'INTERVENTION EN GOUVERNANCE DES ORGANISATIONS (LARIGO)

La mise en place du LARIGO permet d'inscrire les efforts des membres dans les réflexions et critiques de la gouvernance publique et privée qui ont pris de l'ampleur au cours des dernières années, et ce, dans une perspective pluridisciplinaire. La notion de gouvernance concerne essentiellement les modes d'organisation et de régulation du «vivre ensemble» des sociétés et des individus du niveau local au niveau mondial; l'étude porte essentiellement sur la production de règles du jeu communes et des manières de le faire.

La programmation scientifique du LARIGO s'articule autour d'axes thématiques inspirés des recherches en cours des membres : les ordres sociaux, le développement durable, la gouvernance, la déontologie professionnelle des administrateurs, la rémunération, l'organisation du travail, l'intégration en emploi, l'action collective, la prise en compte des parties prenantes, les contraintes issues de la crise financière et économique actuelle et enfin les modifications réglementaires envisagées visant à la contrôler.

LABORATOIRE DES MATÉRIAUX TERRESTRES (LABMATer)

Le LabMaTer se spécialise dans l'analyse de roches et minéraux en lien avec l'origine de la croûte continentale et l'exploration des métaux, plus particulièrement l'exploration des gisements de minerais et l'étude de leur formation.

Le Laboratoire est directement impliqué dans la formation de personnel hautement qualifié. Les nouveaux étudiants peuvent ainsi acquérir les connaissances relatives à l'utilisation d'instruments de haute technologie tandis que les étudiants plus avancés sont formés afin d'être capables d'utiliser les équipements de façon autonome. Les étudiants ont ainsi le privilège de pouvoir comprendre chaque étape du processus analytique, de l'échantillon pris sur le terrain jusqu'au traitement et à la caractérisation en laboratoire.

Revue scientifique ou artistique

UQAC

REVUE PROTÉE

La revue *Protée* est une revue universitaire dans le champ diversifié de la sémiotique, définie comme science des signes, du langage et des discours. On y aborde des problèmes d'ordre théorique et pratique liés à l'explication, à la modélisation et à l'interprétation d'objets ou de phénomènes langagiers, textuels, symboliques et culturels, où se pose, de façons diverses, la question de la signification. *Protée* paraît trois fois l'an. Sa publication est parrainée par le Département des arts et lettres de l'Université du Québec à Chicoutimi.

REVUE ORGANISATION ET TERRITOIRES

La revue *Organisation et Territoires* est une revue québécoise de vulgarisation scientifique en sciences de l'organisation et une publication conjointe du Département des sciences économiques et administratives de l'Université du Québec à Chicoutimi et de l'Institut d'entrepreneuriat de la Faculté d'administration de l'Université de Sherbrooke. C'est une revue de réflexion et d'action sur la gestion des organisations principalement québécoises et canadiennes.

Centre d'exposition

UQAC

GALERIE « L'ŒUVRE DE L'AUTRE »

La Galerie, « L'Œuvre de l'Autre », est la galerie d'art de l'Université du Québec à Chicoutimi. Elle accueille des projets de recherche artistique de l'UQAC et de chercheurs-créeurs de renom depuis 1987. Elle est hébergée au Pavillon des Arts. Elle bénéficie d'une renommée enviable dans le milieu régional et le monde artistique québécois. « L'Œuvre de l'Autre » permet l'expérimentation d'événements artistiques regroupant plusieurs disciplines et favorise la création de liens étroits entre la théorie et la pratique, plus particulièrement, en ce qui a trait à l'interdisciplinarité en arts. Elle accueille des activités de présentation, d'interprétation et de diffusion.

CONSORTIUM EN EXPLORATION MINÉRALE (CONSOREM)

Le CONSOREM est une structure de recherche appliquée portant sur les technologies de l'exploration minérale au Québec. Il regroupe des partenaires industriels, gouvernementaux et universitaires. Ses objectifs sont de travailler à la formation des personnes, de développer des technologies et des connaissances appliquées à l'exploration minérale, de développer de nouveaux modèles d'exploration et d'effectuer un transfert de connaissances vers l'industrie.

CONSORTIUM DE RECHERCHE SUR LA FORÊT BORÉALE COMMERCIALE

Mis en œuvre conjointement par l'Université du Québec à Chicoutimi et le Centre québécois de valorisation de la biomasse, le Consortium de recherche sur la forêt boréale commerciale reçoit l'appui financier des gouvernements du Québec et du Canada, des entreprises forestières du Saguenay—Lac-Saint-Jean et de l'UQAC. Son programme de recherche et de développement veut assurer la régénération de la forêt boréale en s'appuyant le plus possible sur les processus naturels, développer un modèle de fonctionnement des écosystèmes forestiers pouvant servir d'assise à une sylviculture proche de la nature, accroître la productivité forestière en accordant la priorité aux territoires situés près des usines, traduire en techniques opérationnelles les connaissances acquises, évaluer et améliorer les stratégies d'aménagement forestier.

CONSORTIUM DE RECHERCHES AMÉRINDIENNES

Le Consortium de recherches amérindiennes est un organisme de consultation, de réflexion et d'action, mis sur pied conjointement par le Conseil des Montagnais du Lac-Saint-Jean et l'Université du Québec à Chicoutimi permettant de mener à bien des projets de recherche orientés vers la culture Innu et les préoccupations amérindiennes en assurant la participation du milieu autochtone à toutes les étapes de la réalisation de la recherche. Les principales thématiques de recherches se retrouvent dans le domaine de la didactique, de la linguistique, de l'histoire, de l'archéologie et de la santé.

CONSORTIUM RÉGIONAL DE RECHERCHE EN ÉDUCATION

Le Consortium régional de recherche en éducation vise à consolider le développement de la recherche en éducation et à alimenter une véritable culture de type Recherche et Développement aux divers ordres d'enseignement. Le CRRE assure la réalisation d'activités de recherche dans les régions du Saguenay-Lac-Saint-Jean, de la Côte-Nord et de Charlevoix.

Il favorise la réalisation en synergie (commissions scolaires, cégeps et université) de travaux centrés sur la compréhension de phénomènes et sur la résolution de problèmes éducationnels

Organismes de recherche dont l'UQAC est partenaire

UQAC

LA BOÎTE ROUGE VIF

Organisme sans but lucratif, la Boîte Rouge Vif a pour objectif la promotion du design de création, la formation pratique des étudiants inscrits aux programmes de design de l'UQAC, le développement et le rayonnement de projets de recherche-cr  ation en design men  s    l'UQAC et le d  veloppement d'un contexte socio-  conomique favorable    la cr  ation d'emplois pour les jeunes designers form  s au Saguenay-Lac-Saint-Jean.

CENTRE QU  B  COIS DE RECHERCHE ET DE D  VELOPPEMENT DE L'ALUMINIUM (CQRDA)

Le CQRDA est un centre de liaison et de transfert. Un de ses objectifs est la mise au point de nouvelles utilisations de l'aluminium. Les actions de liaisons y sont prioritaires : le CQRDA veut associer le potentiel des chercheurs et des centres de recherche d'  tablissements d'enseignement sup  rieur au d  veloppement industriel et favoriser la synergie chercheurs-industrie. Il veut   galement favoriser la dynamique existante entre les producteurs et l'industrie de la fabrication. Les activit  s de liaison conduisent    des transferts technologiques. Le CQRDA favorise la promotion du savoir-faire dans les domaines de l'  quipement et des technologies et la formation du personnel sp  cialis   pour l'industrie de l'aluminium.

REGAL - CENTRE DE RECHERCHE SUR L'ALUMINIUM

Le Centre de recherche sur l'aluminium - REGAL regroupe des chercheurs de l'  cole Polytechnique de Montr  al, de l'  cole de technologie sup  rieure, de l'Universit   Laval, de l'Universit   McGill, de l'Universit   du Qu  bec    Chicoutimi, de l'Universit   de Sherbrooke et du C  GEP de Trois-Rivi  res. Le REGAL accueille environ 150   tudiants des 2^{  me} et 3^{  me} cycles, une vingtaine de stagiaire postdoctoraux et professionnels de recherche. Environ 40 professeurs sont membres du Centre.

Le REGAL est financ   par le Fonds qu  b  cois de recherche sur la nature et les technologies (FQRNT) depuis le 1 avril 2006 dans le cadre du programme Regroupements strat  giques. Le Centre est d'ailleurs la plus importante structure de recherche universitaire sur l'aluminium au Qu  bec et au Canada. Les axes de recherche du Centre sont :

1. la production de l'aluminium,
2. les nouveaux produits    base d'aluminium et mat  riaux,
3. le d  veloppement et l'optimisation des proc  d  s de fabrication et
4. l'int  gration des proc  d  s de fabrication et de la conception des produits de base.

Les activit  s r  alis  es par les membres REGAL jouent un r  le de premier plan dans la structuration de la recherche sur l'aluminium, gr  ce aux retomb  es pour les universit  s et coll  ges, les PME, la grande entreprise et les divers acteurs socio-  conomiques de cette industrie.

PROJET BALSAC

Les travaux reliés au Projet BALSAC ont pour but principal le développement et l'exploitation du fichier de population BALSAC. Fondé sur le jumelage des données tirées des actes de l'état civil du Québec (principalement des actes de mariage), le fichier BALSAC permet de reconstituer automatiquement, pour les aires déjà complétées, les itinéraires individuels et familiaux de même que les généalogies ascendantes et descendantes. L'objectif à long terme est de couvrir l'ensemble de la population du Québec, depuis l'origine de la colonisation (au début du 17^e siècle) jusqu'aux années récentes.

Ce fichier est possédé conjointement par l'Université du Québec à Chicoutimi, l'Université Laval, l'Université McGill et l'Université de Montréal. Au nom des quatre universités partenaires, l'Université du Québec à Chicoutimi assure la gestion courante du fichier, y compris tout ce qui relève de la protection de la vie privée et de l'éthique de la recherche.

Par sa nature, le fichier BALSAC se prête à des directions ou domaines d'exploitation diversifiés, partagés entre plusieurs champs disciplinaires. Les uns ressortissent à l'ensemble des sciences sociales (incluant des disciplines comme la géographie, l'ethnologie, l'histoire et la démographie). Les autres relèvent de la génétique humaine et de l'épidémiologie génétique, à savoir l'étude de la structure des populations, et tout particulièrement de ses conséquences sur les maladies héréditaires.

CENTRE D'ENTREPRENEURIAT ET D'ESSAIMAGE (CEE)

Le CEE-UQAC a pour mission de promouvoir l'esprit entrepreneurial et la création d'entreprises auprès de tout le personnel de l'Université du Québec (cadres, professionnels, professeurs, personnel de soutien, chargé de cours), des étudiants et des diplômés de l'UQAC. De plus, le CEE-UQAC a pour mission de promouvoir et soutenir les activités de développement entrepreneuriales au Saguenay—Lac-Saint-Jean. Pour réaliser sa mission, il s'est doté de quatre axes d'intervention : promotion et sensibilisation à l'entrepreneurship, formation et encadrement en création en démarrage d'entreprises, développement des activités de recherche et d'interventions pratiques, développement de projets à caractères entrepreneurial et international à partir de stages internationaux.

CENTRE DE RECHERCHE SUR LE DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL (CRDT)

Le CRDT, créé en 2002, regroupe une quarantaine de chercheurs dans ses quatre universités constitutives, soit l'Université du Québec à Chicoutimi, l'Université du Québec en Outaouais, l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue et l'Université du Québec à Rimouski, cette dernière étant l'établissement de rattachement. Le CRDT étend aussi son réseau à l'extérieur du Québec par la participation d'une dizaine de chercheurs provenant d'ailleurs au Canada et de l'étranger.

Le CRDT anime trois axes principaux de recherche, qui comprennent eux-mêmes quelques thèmes de développement. L'axe 1 s'intitule «Recompositions socioterritoriales et développement durable» et s'intéresse aux thèmes des recompositions et des formes sociospatiales, aux rapports urbains ruraux et au développement territorial et à l'environnement. L'axe 2, «Dynamiques socio-productives et ancrage territorial», touche les systèmes productifs territoriaux, l'économie matérielle et l'innovation, ainsi que les dynamiques socioculturelles ou associatives et l'innovation. L'axe 3, appelé « Gouvernance, territoires et politiques publiques », aborde la gouvernance et la participation citoyenne, les politiques publiques de développement local, régional et territorial et d'aménagement des territoires, et les institutions et dispositifs d'intégration territoriale. Enfin, un chantier

transversal traitant des outils méthodologiques du développement territorial recoupe ces trois axes de recherche.

CENTRE MULTIRÉGIONAL DE RECHERCHE EN FORESTERIE

Le Centre multirégional de recherche en foresterie a pour mandat d'assurer une présence active de l'Université du Québec dans le domaine de la foresterie. Six établissements du réseau participent aux activités du Centre : l'Université du Québec à Montréal (UQAM), l'Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR), l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC), l'Université du Québec à Rimouski (UQAR), l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (UQAT) et l'Institut National de la recherche scientifique (INRS). Le rattachement administratif du CMRF au sein de l'Université du Québec est actuellement assuré par l'UQAT, où sont situés les bureaux de la direction du Centre. Le Centre regroupe une cinquantaine de professeurs-chercheurs du réseau de l'Université du Québec.

GROUPE DE RECHERCHE EN HISTOIRE (GRH)

Depuis sa création, le Groupe de recherche sur l'histoire de l'Université du Québec à Chicoutimi s'est intéressé à de multiples projets, dont l'étude des communautés montagnaises et villageoises. Par le biais d'un matériau privilégié, le récit de vie, divers documents ont été recueillis et publiés. Ils s'inscrivent dans une réflexion élargie, qui porte sur les dynamiques culturelles et les questions autochtones.

DECSR
2010/05/27

Annexe 5

Université du Québec à Chicoutimi

Réussir ensemble

Schéma directeur
2006-2011

Libre de
voir plus loin

UQAC
www.uqac.ca



MOT DU RECTEUR

À titre d'établissement d'enseignement supérieur, l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC) a le devoir, non seulement de s'ajuster au mouvement de la globalisation, mais surtout de le précéder car celui-ci s'accélère continuellement. D'où la nécessité de se livrer à une réflexion périodique sur son développement institutionnel afin qu'elle soit en mesure de contribuer activement au mieux-être individuel et collectif des populations qu'elle dessert depuis près de 40 ans.

Résultat d'une démarche structurée et d'une réflexion collective qui a fourni l'occasion de redéfinir l'UQAC pour renforcer sa position et se distinguer sur l'échiquier universitaire, le Schéma directeur 2006-2011 se veut un projet rassembleur pour l'ensemble des membres de la communauté universitaire : professeurs, chargés de cours, étudiants et personnel non enseignant (professionnel, technique, administratif, bureau et cadre). Outre l'identification de valeurs que tous sont invités à promouvoir, il redéfinit également la mission de l'UQAC pour lui donner une couleur particulière qui caractérise mieux les intentions que l'Université propose dans sa nouvelle vision institutionnelle par laquelle elle vise à être reconnue comme un modèle de réussite.

Appelée à relever de nombreux défis, l'UQAC retient dans son Schéma directeur 2006-2011 cinq orientations stratégiques unies par le paradigme de la réussite, toutes alignant des objectifs généraux devant servir de repères aux différentes unités académiques et administratives pour établir leur plan d'action annuel. Cette planification quinquennale exprime de grandes ambitions, en ce sens qu'elle propose une transformation importante des façons de faire de l'UQAC, et en particulier, au chapitre de la formation. En effet, l'Université entend offrir à ses étudiants, surtout ceux de premier cycle, une expérience de formation unique privilégiant, entre autres, une approche d'apprentissage transdisciplinaire et favoriser, chez ses diplômés, le développement d'une culture citoyenne. Certes, cela supposera de changer quelques comportements et certaines habitudes, mais surtout demandera beaucoup d'enthousiasme, de créativité et de générosité de la part de tous les membres de la communauté universitaire. Puisqu'il appellera à un certain changement dans des pratiques institutionnelles, l'opérationnalisation du Schéma directeur 2006-2011 nécessitera d'agir avec doigté et dans le respect des personnes.

S'agissant là d'un projet très ambitieux, mais en même temps très emballant et inspirant, je suis confiant que tous et chacun uniront leurs énergies pour entreprendre le virage qui s'impose pour ainsi permettre à l'UQAC de continuer à se démarquer et d'assurer sa réputation de haute tenue.

Le recteur

Michel Belley



Réussir ensemble
Schéma directeur
2006 - 2011



TABLE DES MATIÈRES

1	UN SCHÉMA DIRECTEUR : POURQUOI?	8
2	VALEURS ET ATTITUDES	8
3	MISSION ET VISION	9
4	DÉFIS	10
5	ORIENTATIONS STRATÉGIQUES	12
6	SUIVI ET ACTUALISATION	18



1 UN SCHÉMA DIRECTEUR : POURQUOI ?

Désireuse de contribuer davantage au mieux-être des populations qu'elle dessert, l'Université du Québec à Chicoutimi se fait un devoir de s'engager, à des intervalles réguliers, dans une démarche de réflexion collective qui vise à la doter d'un plan stratégique de développement institutionnel. Ainsi, au terme d'un exercice qui a mis à contribution l'apport de tout un chacun, l'UQAC est heureuse de produire son Schéma directeur 2006-2011 qui poursuit la réalisation des objectifs suivants et cela, dans une perspective de renforcer sa position institutionnelle sur l'échiquier universitaire québécois et à l'étranger:

- Identifier **des valeurs institutionnelles** suffisamment inspirantes pour qu'elles soient partagées par l'ensemble de la communauté universitaire.
- Redéfinir sa **mission** et proposer une **vision** institutionnelle commune qui soit, à la fois, rassembleuse et mobilisatrice de manière à servir de guide d'action pour l'ensemble de la communauté universitaire.
- Identifier les **défis** sous-jacents à la réalisation de ce plan stratégique de développement institutionnel afin qu'ils soient constamment au cœur des préoccupations de chacun dans leurs différentes interventions.
- Définir des **orientations stratégiques** articulées autour d'objectifs généraux qui guideront les responsables d'unités académiques et administratives dans l'identification d'actions qui permettront à l'UQAC de mieux se positionner sur l'échiquier universitaire.
- Établir un **mécanisme de suivi** devant servir d'outil de gestion et d'instrument d'évaluation pour l'ensemble de la communauté universitaire.

2 VALEURS ET ATTITUDES

Avec pour objectif que tous les membres de la communauté universitaire partagent la vision institutionnelle, l'UQAC privilégie les valeurs et les attitudes suivantes :

- Le **respect des personnes** qui se manifeste par l'accueil, la disponibilité, l'ouverture d'esprit, l'écoute, la valorisation et la reconnaissance des personnes et ce, dans un cadre de vie sain et stimulant.
- La **confiance dans le savoir** qui s'exprime par la créativité, l'ouverture intellectuelle, le professionnalisme, la probité, l'éthique et la rigueur.
- L'**engagement dans la communauté** qui se traduit par la générosité, l'équité, la coopération et la flexibilité.



3 MISSION ET VISION

MISSION

Former des personnes hautement compétentes sur le plan du savoir – savoir, savoir-faire, savoir-être et savoir-vivre ensemble – capables d'agir en citoyens responsables dans une société en mutation constante. L'UQAC assume cette mission en conjuguant quatre types d'interventions, à la fois essentielles et complémentaires, soit :

- la transmission et l'appropriation des connaissances par l'offre d'une programmation d'enseignement innovante et équilibrée, certifiées par l'octroi de diplômes et de grades;
- la production de nouveaux savoirs par la conduite d'activités scientifiques et artistiques de haute qualité, certaines réalisées en partenariat;
- la promotion de la culture et des valeurs d'une société démocratique, juste et ouverte;
- la contribution au développement de la communauté.

Ces diverses interventions font appel à la pensée critique qui prend appui sur les libertés académiques inhérentes à une institution universitaire. L'éthique et la responsabilité caractérisent également le fondement de son identité.

VISION

L'UQAC vise à être reconnue comme un modèle de réussite :

- en offrant aux étudiants une **expérience de formation unique** privilégiant le développement de capacités d'innovation et visant la réussite des études, cela par une approche d'apprentissage transdisciplinaire et par une prise en charge de leur développement personnel et sociétal axée sur l'engagement;
- en assumant pleinement sa responsabilité **d'acteur du développement durable**.

Cette vision prend appui sur des **caractéristiques qui lui sont propres** telles que des ressources humaines de grande qualité et hautement motivées et concertées, une pédagogie de proximité et adaptée aux besoins des étudiants, une taille à échelle humaine, un enracinement dans le milieu et une ouverture sur le monde. L'UQAC entend également demeurer un chef de file dans ses créneaux d'excellence de recherche et en supportant l'émergence de nouveaux secteurs de recherche tout en continuant d'assumer son rôle de catalyseur du développement intellectuel, économique, social et culturel de la société qui l'entoure.



4 DÉFIS

- **Accroître la fréquentation des études universitaires malgré un contexte de changement de structure démographique défavorable** (baisse de la natalité, perte migratoire, vieillissement de la population, etc.) conduisant à la décroissance des effectifs scolaires dans les commissions scolaires et les cégeps couvrant le même territoire que l'UQAC. Cela suppose que cette dernière couvre mieux le territoire, recrute de nouvelles catégories d'étudiants (étudiants à temps partiel de diverses tranches d'âge, Premières Nations, etc.), augmente la rétention des finissants des cégeps de la région et de la Côte-Nord, favorise l'immigration académique en région et améliore la persévérance aux études ainsi que la réussite de ses étudiants. Cela implique aussi qu'elle intensifie ses interventions en formation continue afin de répondre aux besoins de perfectionnement et de mise à niveau des personnes en situation de travail. Tout cela, en vue de favoriser l'accessibilité aux études universitaires en région et la qualité de la formation.
- **Faire reconnaître et promouvoir son modèle de recherche collaborative et partenariale** lequel, de nature précompétitive, prend appui sur des alliances stratégiques.
- **Affirmer son identité institutionnelle** en consolidant ses créneaux d'excellence en formation et en recherche lui permettant ainsi d'assurer le développement d'avenues prometteuses en vue de se positionner par rapport aux meilleures universités. En conjonction avec cette stratégie de différenciation, développer et mettre en œuvre une stratégie de communication et de visibilité institutionnelles axée sur la mise en valeur des diplômes qu'elle décerne et sur la valeur ajoutée par les multiples partenariats qu'elle entretient aux plans régional, national et international.
- **Assurer le renouvellement de l'ensemble de ses effectifs.** Dans un contexte de compétitivité universitaire et industrielle caractérisée par la recherche de personnel qualifié et compétent, l'UQAC devra mettre en œuvre les moyens pour attirer et retenir de nouvelles ressources prometteuses, lui permettant ainsi de conserver ses expertises et de développer d'autres créneaux porteurs. Elle fera valoir des conditions de travail et de pratique professionnelle uniques reliées à sa nature d'université sise en région ainsi qu'à la qualité de l'environnement dans lequel elle opère.
- **Consolider et entretenir chez les diplômés leur sentiment de fierté et d'appartenance institutionnelle.** Cela suppose que l'UQAC renforce ses liens avec ses diplômés en vue de les associer à son développement et à son rayonnement institutionnels et maintienne à jour les informations de nature publique sur ces derniers afin d'être en mesure de mieux faire connaître leurs réussites professionnelles et leurs réalisations exemplaires.



- **Maintenir l'équilibre budgétaire.** Cela implique que l'UQAC pratique une gestion efficiente de ses ressources et dispose d'un financement stable en adéquation avec sa nature d'institution publique de taille modeste œuvrant en région.
- **Réaliser**, conjointement avec les collèges et les commissions scolaires de la région, **un déploiement optimal de l'offre de formation impliquant les trois ordres d'enseignement.** Cela suppose, entre autres, une démarche concertée pour supporter des initiatives mises de l'avant par le Conseil interordres de l'éducation au Saguenay—Lac-Saint-Jean qui regroupe des représentants des trois ordres d'enseignement (publics et privés) et des Premières Nations.
- **S'assurer que tous les membres de la communauté universitaire se reconnaissent dans la vision institutionnelle** et se réalisent dans l'accomplissement de la mission. Cela implique que l'UQAC améliore les mécanismes visant à valoriser le sentiment d'appartenance institutionnel dans un climat de concertation.



5 ORIENTATIONS STRATÉGIQUES

Le Schéma directeur 2006-2011 contient cinq (5) grandes orientations, chacune articulée autour d'un nombre limité d'objectifs généraux qui, lors de l'élaboration des plans d'action par les unités académiques et administratives, comporteront des indicateurs de performance mesurés à l'aide de cibles bien choisies.

Ces orientations stratégiques ont été déterminées en s'inspirant des valeurs, de la mission et de la vision ainsi que des défis institutionnels préalablement définis dans le présent plan stratégique. Elles comportent toutes un même leitmotiv commun, celui de la réussite, faisant ainsi appel à chaque intervenant de l'UQAC qui devront tous, à leur façon, contribuer à leur réalisation. C'est pourquoi, chaque orientation réfère à chaque type d'intervenant, qu'il soit individuel ou collectif, de manière à bien circonscrire le rôle attendu de chacun dans l'accomplissement de la mission et de la vision que l'UQAC s'est données dans ce plan stratégique.

Ayant toutes été définies en tenant compte de l'ensemble de ces considérations, les cinq (5) orientations stratégiques s'énoncent ainsi :

- **Réussite des étudiants** par une formation innovante, reconnue de grande qualité.
- **Réussite du personnel enseignant** par l'existence d'un milieu scientifique et artistique stimulant et porteur.
- **Réussite des membres des communautés desservies** par une contribution à l'amélioration de leur qualité de vie.
- **Réussite des membres de la communauté universitaire** par la réalisation de leur plein potentiel dans la poursuite des objectifs institutionnels.
- **Réussite de l'UQAC** par l'affirmation d'une identité institutionnelle de haute tenue.

Tel qu'évoqué précédemment, les pages qui suivent présentent ces orientations de manière plus explicite par l'énoncé d'objectifs généraux propres à chacune.



ORIENTATION 1

Réussite des étudiants par une formation innovante, reconnue de grande qualité.

- 1.1 Faire de la **réussite des études** la marque distinctive de l'UQAC dans le milieu universitaire québécois en assurant un encadrement pédagogique aux étudiants en constante amélioration, notamment en valorisant leurs succès et en leur offrant un soutien approprié.
- 1.2 Mettre en place des **profils de formation novateurs et bien intégrés** en misant sur une approche d'apprentissage transdisciplinaire et le développement de compétences génériques visant à permettre aux étudiants d'avoir accès à un emploi gratifiant et de fournir une contribution signifiante à la société.
- 1.3 Intensifier la **mobilité internationale des étudiants**, notamment en les incitant à effectuer une partie de leur formation à l'étranger.
- 1.4 Développer un **éventail équilibré de programmes d'études** couvrant des domaines du savoir contemporains ou émergents en misant, entre autres, sur la collaboration des intervenants du milieu pour offrir aux étudiants une formation pratique.
- 1.5 Créer un **environnement de formation mobilisateur** faisant de l'étudiant un véritable acteur de son projet d'études et misant sur une culture de l'exigence dans son processus d'apprentissage.
- 1.6 Assurer la **qualité et la pertinence de la formation** en procédant systématiquement et régulièrement à l'évaluation des programmes et des enseignements.
- 1.7 Intensifier les efforts d'**accueil et d'intégration des étudiants** et créer des conditions favorables à leur implication dans la vie universitaire favorisant ainsi leur sentiment d'appartenance.
- 1.8 Développer le **sport d'excellence** en valorisant l'étudiant athlète et en mettant en place des équipes sportives évoluant dans un environnement organisé.



ORIENTATION 2

Réussite du personnel enseignant par l'existence d'un milieu scientifique et artistique stimulant et porteur.

- 2.1 Favoriser le **développement de la carrière professorale**, tant en enseignement, en recherche qu'en gestion administrative. Pour ce faire, il faudra assurer l'intégration des nouveaux professeurs, renforcer les mécanismes de reconnaissance de la tâche et offrir une formation de gestion appropriée à leurs responsabilités de gestion académique.
- 2.2 **Valoriser l'enseignement et reconnaître l'excellence en ce domaine** par la mise au point de stratégies misant sur l'innovation dans les processus d'apprentissage et le soutien au développement d'approches pédagogiques et didactiques novatrices et prometteuses.
- 2.3 Renforcer la **position institutionnelle en recherche** par la consolidation des créneaux existants et par le développement de créneaux stratégiques porteurs, tels que décrits dans le Plan stratégique de la recherche.
- 2.4 Mettre en valeur les **résultats de la recherche** et en faire bénéficier le milieu par le biais du transfert des connaissances et de l'innovation sociale.
- 2.5 Supporter les chercheurs dans leurs démarches pour l'acquisition et le maintien des **infrastructures et des équipements scientifiques** à la fine pointe de la technologie et en assurer une utilisation optimale et sécuritaire.
- 2.6 Resserrer les **collaborations avec les chargés de cours** et accentuer leur intégration à la vie académique, en particulier, par une participation accrue à la vie modulaire (développement et évaluation de programmes, encadrement des étudiants).
- 2.7 Favoriser l'amélioration continue des **compétences pédagogiques et didactiques** du personnel enseignant.



ORIENTATION 3

Réussite des membres des communautés desservies

par une contribution à l'amélioration de leur qualité de vie.

- 3.1 Contribuer activement, en concertation avec les autres ordres d'enseignement, au **mieux-être individuel et collectif** des populations naturellement desservies par l'UQAC.
- 3.2 Multiplier les **partenariats** avec le milieu.
- 3.3 Accentuer le **développement de la formation continue** et assurer un meilleur arrimage avec l'enseignement régulier.
- 3.4 Poursuivre l'**ouverture sur le monde** par la délocalisation ciblée de programmes de formation, par l'encouragement à la mobilité internationale des étudiants, par l'accueil et l'intégration d'étudiants internationaux ainsi que par l'intensification de réseaux d'échanges scientifiques et culturels.
- 3.5 Maximiser, en concertation avec les intervenants du milieu, la contribution des **centres d'études universitaires** à la réalisation de la mission de l'Université et au développement des communautés desservies.
- 3.6 Développer, dans les centres d'études universitaires, des **activités de recherche et de formation en partenariat avec les intervenants locaux**.
- 3.7 Accroître le **partenariat avec les Premières Nations**, en poursuivant, en coopération avec celles-ci, le développement de programmes de formation et de projets de recherche répondant à leurs besoins et à leurs aspirations et en créant des liens formels qui encouragent l'échange, l'enrichissement et l'intégration des perspectives autochtones dans l'ensemble des activités de l'Université.



ORIENTATION 4

Réussite des membres de la communauté universitaire
par la réalisation de leur plein potentiel dans la poursuite
des objectifs institutionnels.

- 4.1 Favoriser un **environnement de travail stimulant et mobilisateur** qui favorise l'identité collective et qui mise sur la cohérence des décisions et sur la cohésion des actions.
- 4.2 Développer une **culture organisationnelle qui valorise les personnes** et qui reconnaît la contribution de chacune à la réalisation de la mission de l'Université.
- 4.3 Pratiquer une **gestion humaine des ressources**, notamment par l'offre aux gestionnaires d'une formation inhérente à leur responsabilité administrative.
- 4.4 Se doter d'un **plan de relève et d'intégration** des ressources humaines qui favorise le transfert intergénérationnel des expertises au sein de l'Université.
- 4.5 Favoriser l'**implication des membres du personnel** dans le milieu.
- 4.6 Favoriser l'acquisition de **saines habitudes de vie** (santé physique et mentale, alimentation équilibrée, etc.).



ORIENTATION 5

Réussite de l'UQAC par l'affirmation d'une identité institutionnelle de haute tenue.

- 5.1 Assurer le maintien des acquis et poursuivre le **développement institutionnel** par l'obtention d'un financement accru provenant de différentes sources (gouvernements québécois et canadien, fonds de dotation, revenus autonomes, secteur privé, etc.) permettant ainsi à l'Université d'améliorer sa stabilité financière et de promouvoir la réalisation de projets porteurs.
- 5.2 Augmenter la **fréquentation des études universitaires** en s'adressant aux différents types d'étudiants potentiels et en s'associant avec nos différents partenaires.
- 5.3 Agrandir la zone traditionnelle de **recrutement** à d'autres régions du pays et attirer de nouveaux étudiants provenant de l'étranger.
- 5.4 Renforcer l'**intégration de l'Université dans le milieu** et consolider sa crédibilité dans les milieux d'influence.
- 5.5 Assurer la **visibilité de l'Université** en véhiculant une image qui met en valeur les réalisations des membres de sa communauté et ses réalisations institutionnelles.
- 5.6 Associer les **diplômés** au développement de l'Université.
- 5.7 Associer les **étudiants** au développement de l'Université.
- 5.8 Renforcer le **partenariat avec la Fondation de l'UQAC (FUQAC)**.
- 5.9 Accroître les **liens avec les retraités** en faisant davantage appel à leur expertise et à leur savoir-faire.



6 SUIVI ET ACTUALISATION

Le Schéma directeur 2006-2011 résulte d'un travail de réflexion collective et constitue l'aboutissement d'une vaste consultation de la communauté universitaire et du milieu.

D'abord **outil de gestion**, le Schéma directeur 2006-2011 doit servir de guide et de repère aux responsables d'unités académiques et administratives dans l'élaboration de leur plan de travail annuel, lequel doit s'inscrire dans les lignes directrices institutionnelles définies dans cette planification stratégique (annexe 1).

Également **instrument d'évaluation**, le Schéma directeur 2006-2011 fera l'objet d'un suivi annuel par l'entremise d'une rencontre de chaque responsable d'unité académique et administrative avec leur supérieur immédiat, rencontre qui permettra d'examiner l'évolution des actions proposées en début d'année et de valider les projets proposés pour la prochaine année.

Ce **mécanisme de suivi et d'actualisation** s'inscrit dans un processus continu et dynamique qui engage tous les intervenants concernés. Ce processus est continu par le fait que chaque unité doit réviser annuellement son plan d'action à la lumière de la conjoncture qui prévaut tout en tenant compte du degré de réalisation du plan de l'année précédente. Il est dynamique par le fait que, au moment de son élaboration, le Schéma directeur 2006-2011 n'a pu permettre d'identifier toutes les situations susceptibles de se produire durant la période qu'il couvre. Or, au rythme où surviennent les événements et les changements internes et externes, les unités devront mettre à jour leurs plans de travail pour refléter les réalités changeantes de la société.

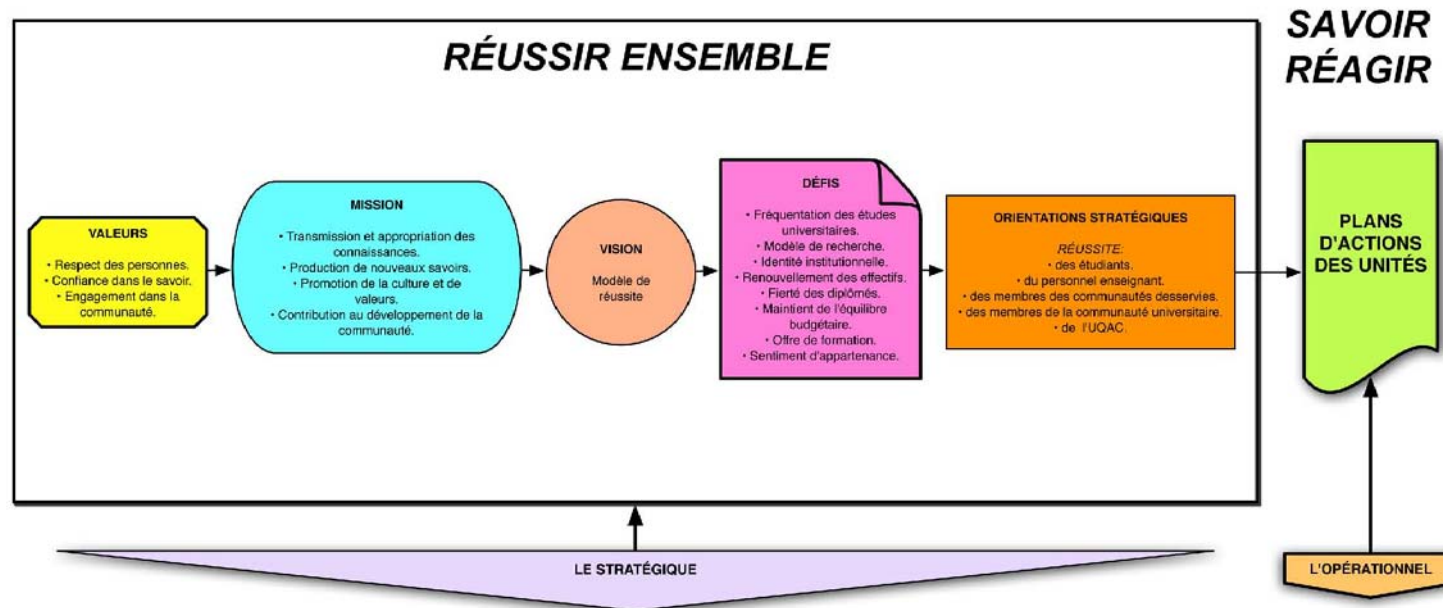
Aussi ambitieuse qu'elle puisse être, la concrétisation du Schéma directeur 2006-2011 repose, d'abord et avant tout, sur l'engagement et les réalisations de tous les membres de la communauté universitaire. C'est là une condition essentielle pour la réussite de cet exercice de planification stratégique.

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À CHICOUTIMI

SCHÉMA DIRECTEUR 2006-2011

VISION INTÉGRÉE

ANNEXE 1



Annexe 6

SCHÉMA DIRECTEUR 2006-2011

SUIVI

ANNÉE 2006-2007

21 août 2007

ORIENTATION 1		RÉALISÉ	EN COURS	NON DÉBUTÉ	COMMENTAIRES
Réussite des étudiants par une formation innovante, reconnue de grande qualité.					
1.1	Faire de la réussite des études la marque distinctive de l'UQAC dans le milieu universitaire québécois en assurant un encadrement pédagogique aux étudiants en constante amélioration, notamment en valorisant leurs succès et en leur offrant un soutien approprié.		√		Mise en place du <i>Carrefour de la réussite des études</i> par l'intégration des activités du Comité de la pédagogie universitaire et de celles de l'«Opération réussite», de PROSPÈRE, de Cominfo et de CommUniQ. Le Carrefour est axé sur la valorisation et la qualité de l'enseignement (innovations pédagogiques, développement de compétences génériques, évaluation des enseignements, activités du comité de la pédagogie universitaire, etc.) et mise sur des actions ciblées par programme de formation.. Appui au projet piloté par le CRÉPAS «Certification études-travail. Version électronique des mémoires et des thèses. Formation auprès des directeurs de programmes de cycles supérieurs afin d'assurer un meilleur suivi académique des étudiants et séance d'information auprès des étudiants sur les possibilités de bourses offertes par les fonds québécois. Démarche en cours pour développer un système de tests et de mise à niveau en mathématique à l'intention des nouveaux admis dans des programmes comprenant des cours en mathématique. Déploiement des solutions de plateforme de gestion de cours <Site de Cours> et <Solus>.
1.2	Mettre en place des profils de formation novateurs et bien intégrés en misant sur une approche d'apprentissage transdisciplinaire et le développement de compétences génériques visant à permettre aux étudiants d'avoir accès à un emploi gratifiant et de fournir une contribution signifiante à la société.		√		Un groupe de travail a été constitué et le métacours « <i>Mondialisation et citoyenneté: pour un développement durable</i> » a été offert au trimestre d'hiver 2007 à 189 étudiants de baccalauréat. Développement de compétences informationnelles chez tous les étudiants. Étude de faisabilité pour la mise en place d'un système de stages structuré dans les programmes de génie. Développement de l'interculturel (stages et cours), la formation pratique et l'évaluation des compétences dans les programmes d'enseignement.
1.3	Intensifier la mobilité internationale des étudiants , notamment en les incitant à effectuer une partie de leur formation à l'étranger.		√		Renouvellement des protocoles d'entente avec l'Institut de formation des maîtres d'Auvergne et l'Institut des Hautes Études de Liège.
1.4	Développer un éventail équilibré de programmes d'études couvrant des domaines du savoir contemporains ou émergents en misant, entre autres, sur la collaboration des intervenants du milieu pour offrir aux étudiants une formation pratique.		√		Implantation du doctorat en biologie et du certificat en gestion de l'hôtellerie et de la restauration des terroirs. Programmes en élaboration: baccalauréat en communication (projet en cours d'élaboration), baccalauréat en science des produits naturels (modification du baccalauréat en chimie). Démarche en cours avec l'université McGill pour l'extension de leur programme de baccalauréat en physiothérapie. Adoption et décision d'implantation du programme de maîtrise en gestion durable des écosystèmes forestiers, du DESS en orthopédagogie. Modification du baccalauréat en ingénierie de l'aluminium, de la maîtrise et du doctorat en théologie pratique, des DESS en administration scolaire et en éthique de société. Développement, en collaboration avec la formation continue, d'une formation portant sur l'utilisation du bois. Ajustement des programmes de sciences comptables pour répondre aux nouvelles exigences d'accréditation des ordres professionnels (CMA et CGA).
1.5	Créer un environnement de formation mobilisateur faisant de l'étudiant un véritable acteur de son projet d'études et misant sur une culture de l'exigence dans son processus d'apprentissage.		√		Création du Passeport Culturel en collaboration avec les centres d'artistes.
1.6	Assurer la qualité et la pertinence de la formation en procédant systématiquement et régulièrement à l'évaluation des programmes et des enseignements.		√		Évaluation des programmes suivants: baccalauréat en linguistique, maîtrise en ressources renouvelables. Une première version de la politique d'évaluation des enseignements a été établie et le travail sur l'élaboration d'un questionnaire unique est amorcé.

ORIENTATION 2		RÉALISÉ	EN COURS	NON DÉBUTÉ	COMMENTAIRES
Réussite du personnel enseignant par l'existence d'un milieu scientifique et artistique stimulant et porteur.					
2.1	Favoriser le développement de la carrière professorale , tant en enseignement, en recherche qu'en gestion administrative. Pour ce faire, il faudra assurer l'intégration des nouveaux professeurs, renforcer les mécanismes de reconnaissance de la tâche et offrir une formation de gestion appropriée à leurs responsabilités de		√		Tenue de la journée d'intégration des nouveaux professeurs. Offre aux nouveaux enseignants d'une formation en gestion financière des projets de recherche et développement d'un guide d'information. Développement en cours d'un modèle d'évaluation de la performance financière des départements et services (tableaux de bord).
2.2	Valoriser l'enseignement et reconnaître l'excellence en ce domaine par la mise au point de stratégies misant sur l'innovation dans les processus d'apprentissage et le soutien au développement d'approches pédagogiques et didactiques novatrices et prometteuses.		√		Tenue d'activités du Comité de la pédagogie universitaire.
2.3	Renforcer la position institutionnelle en recherche par la consolidation des créneaux existants et par le développement de créneaux stratégiques porteurs, tels que décrits dans le <i>Plan stratégique de la recherche</i> .		√		Accréditation du Laboratoire de métallogénie expérimentale et quantitative (LAMEQ) et du laboratoire sur l'adaptation personnelle, sociale et neuropsychologique (LAPERSONNE). Conclusion de deux ententes spécifiques, l'une relative au <i>Consortium de recherche sur la forêt boréale commerciale</i> , l'autre portant sur la recherche en exploration minérale (<i>CONSOREM</i>). Élaboration, avec les 4 partenaires du projet BALSAC, d'un nouveau protocole de partenariat.
2.4	Mettre en valeur les résultats de la recherche et en faire bénéficier le milieu par le biais du transfert des connaissances et de l'innovation sociale.		√		Élaboration d'une politique sur la propriété intellectuelle et consultation en cours. Révision de la politique d'éthique de la recherche avec des êtres humains.
2.5	Supporter les chercheurs dans leurs démarches pour l'acquisition et le maintien des infrastructures et des équipements scientifiques à la fine pointe de la technologie et en assurer une utilisation optimale et sécuritaire.				
2.6	Resserrer les collaborations avec les chargés de cours et accentuer leur intégration à la vie académique, en particulier, par une participation accrue à la vie modulaire (développement et évaluation de programmes, encadrement des étudiants).		√		Réalisation de projets CLI (comité de liaison institutionnel). Réalisation de travaux préparatoires à la négociation de la convention collective et formation du comité de négociation.
2.7	Favoriser l'amélioration continue des compétences pédagogiques et didactiques du personnel enseignant.		√		Tenue d'activités du Comité de la pédagogie universitaire.

ORIENTATION 3		RÉALISÉ	EN COURS	NON DÉBUTÉ	COMMENTAIRES
Réussite des membres des communautés desservies par une contribution à l'amélioration de leur qualité de vie.					
3.1	Contribuer activement, en concertation avec les autres ordres d'enseignement, au mieux-être individuel et collectif des populations naturellement desservies par l'UQAC.		√		Obtention d'un financement du MELS de 469 091 \$ pour l'optimisation de l'offre de formation dans la région. Démarche d'élaboration du plan régional d'aménagement de l'offre de formation professionnelle et technique. Participation au projet de service régional de reconnaissance des acquis et des compétences. Contribution à l'élaboration du <i>Plan quinquennal 2007-2012</i> de la CRÉ. Projet de valorisation des sciences physiques en cours.
3.2	Multiplier les partenariats avec le milieu.		√		Offre, en collaboration avec le Collège d'Alma, de l'option "Français et musique" par l'École de langue française et de culture québécoise.
3.3	Accentuer le développement de la formation continue et assurer un meilleur arrimage avec l'enseignement régulier.		√		Dans le cadre du dossier de l'évaluation des risques identifiés par le Comité de vérification interne, un mandat a été confié à un consultant externe pour 1) mesurer l'adhésion de la communauté universitaire à une philosophie d'intervention caractérisée par les principes inhérents à la formation continue et 2) évaluer le développement et le fonctionnement du Service de formation continue depuis sa création en juin 2001. Le rapport assorti de recommandations a été déposé, le 22 mai 2007, au Comité de vérification interne de l'Université qui est responsable de ce dossier.
3.4	Poursuivre l'ouverture sur le monde par la délocalisation ciblée de programmes de formation, par l'encouragement à la mobilité internationale des étudiants, par l'accueil et l'intégration d'étudiants internationaux ainsi que par l'intensification de réseaux d'échanges scientifiques et culturels.		√		Délocalisation des programmes suivants: Certificat en arts numériques à l'Université de technologie de Tianjin (Chine), maîtrise en gestion de projet à la Shanghai Normal University et à l'Université Autonome de San Luis Potosi et négociation avec Nuevo Leon (Mexique). Signature d'ententes avec l'Institut d'ingénierie informatique de Limoges (3IL) et avec l'ISMANS en France pour que leurs étudiants viennent à l'UQAC faire un certificat en administration.
3.5	Maximiser, en concertation avec les intervenants du milieu, la contribution des centres d'études universitaires à la réalisation de la mission de l'Université et au développement des communautés desservies.				
3.6	Développer, dans les centres d'études universitaires, des activités de recherche et de formation en partenariat avec les intervenants locaux.				
3.7	Accroître le partenariat avec les Premières Nations , en poursuivant, en coopération avec celles-ci, le développement de programmes de formation et de projets de recherche répondant à leurs besoins et à leurs aspirations et en créant des liens formels qui encouragent l'échange, l'enrichissement et l'intégration des perspectives autochtones <u>dans l'ensemble des activités de l'Université</u>		√		Création d'un comité de travail chargé d'examiner, en concertation avec les autochtones, le développement de la formation et de la recherche du secteur des études amérindiennes. Rapport déposé en juin 2007. Établissement d'un partenariat (activités para-académiques et culturelles) entre le Service aux autochtones du Cégep de Chicoutimi et le CEA. Organisation d'une formation à l'intention des professeurs et chargés de cours sur les conditions socio-économiques des autochtones, sur le fonctionnement des services sociaux dispensés dans les réserves et sur la culture et la spiritualité autochtone.

ORIENTATION 4		RÉALISÉ	EN COURS	NON DÉBUTÉ	COMMENTAIRES
Réussite des membres de la communauté universitaire par la réalisation de leur plein potentiel dans la poursuite des objectifs institutionnels.					
4.1	Favoriser un environnement de travail stimulant et mobilisateur qui favorise l'identité collective et qui mise sur la cohérence des décisions et sur la cohésion des actions		√		Appui au projet «Campus durable».
4.2	Développer une culture organisationnelle qui valorise les personnes et qui reconnaît la contribution de chacune à la réalisation de la mission de l'Université.		√		Tenue, le 21 mars 2007, de la Fête du printemps visant à souligner les 25, 30 et 35 ans et plus de services des employés. Tenue d'un atelier de formation des cadres sur la reconnaissance.
4.3	Pratiquer une gestion humaine des ressources , notamment par l'offre aux gestionnaires d'une formation inhérente à leur responsabilité administrative.		√		Réalisation d'ateliers de formation aux directeurs de modules sur des thèmes ciblés. Développement en cours de nouvelles pratiques de gestion de l'absentéisme.
4.4	Se doter d'un plan de relève et d'intégration des ressources humaines qui favorise le transfert intergénérationnel des expertises au sein de l'Université.		√		Identification des besoins de relève.
4.5	Favoriser l' implication des membres du personnel dans le milieu.				
4.6	Favoriser l'acquisition de saines habitudes de vie (santé physique et mentale, alimentation équilibrée, etc.).		√		Élaboration d'un programme d'activités de participation, d'information et de promotion favorisant l'acquisition de saines habitudes de vie chez les employés de l'Université (SAAS). Préparation des devis d'intervention en vue de la mise en place d'une clinique d'évaluation de la condition physique et du surpoids corporel (DSH). Mise en place d'un comité conjoint chargé d'examiner la problématique de consommation d'alcool de nos étudiants afin de mieux intervenir, particulièrement en situation de comportements excessifs.

ORIENTATION 5		RÉALISÉ	EN COURS	NON DÉBUTÉ	COMMENTAIRES
Réussite de l'UQAC par l'affirmation d'une identité institutionnelle de haute tenue.					
5.1	Assurer le maintien des acquis et poursuivre le développement institutionnel par l'obtention d'un financement accru provenant de différentes sources (gouvernements québécois et canadien, fonds de dotation, revenus autonomes, secteur privé, etc.) permettant ainsi à l'Université d'améliorer sa stabilité financière et de promouvoir la réalisation de projets porteurs.		√		Réinvestissement de 1 734 000 \$ pour l'année 2006-2007 et démarche en cours pour la révision de la classification des activités d'enseignement (moratoire du MELS doit être débattu avec les universités). Poursuite des discussions avec des représentants du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) et contribution active aux démarches de la CRÉPUQ auprès du gouvernement du Québec en vue d'obtenir un réinvestissement du fédéral en enseignement postsecondaire. Modification des frais afférents effective au trimestres d'automne 2007. Mise en place de l'équipe de support à la réalisation de la campagne de financement.
5.2	Augmenter la fréquentation des études universitaires en s'adressant aux différents types d'étudiants potentiels et en s'associant avec nos différents partenaires.		√		Intensification du recrutement des étudiants à tous les cycles d'études en provenance de la région élargie et des régions de Québec et de Montréal. Développement en cours d'indicateurs institutionnels portant sur l'évolution et la composition de l'effectif étudiant.
5.3	Agrandir la zone traditionnelle de recrutement à d'autres régions du pays et attirer de nouveaux étudiants provenant de l'étranger.		√		Création d'un comité chargé d'examiner les problématiques liées au développement de l'international et au recrutement d'étudiants étrangers. Une année préparatoire sera demandée aux étudiants étrangers qui ont seulement 12 ans de scolarité et qui désirent être admis à un baccalauréat.
5.4	Renforcer l' intégration de l'Université dans le milieu et consolider sa crédibilité dans les milieux d'influence.		√		Comparution devant les membres de la Commission parlementaire de l'Éducation, le 31 janvier 2007.
5.5	Assurer la visibilité de l'Université en véhiculant une image qui met en valeur les réalisations des membres de sa communauté et ses réalisations institutionnelles.		√		Publication de <i>L'UQAC en revue</i> et des chroniques hebdomadaires de <i>L'UQAC au Quotidien</i> ainsi que de nombreux articles de journaux soulignant les réalisations de l'Université, dont la cérémonie de la <i>Collation des grades et celle de l'octroi de doctorats honorifiques</i> . Affectation à plein temps d'un employé professionnel à la réalisation d'événements majeurs institutionnels. Modification en cours de la signature institutionnelle. Poursuite des phases de développement des terrains et des stationnements.
5.6	Associer les diplômés au développement de l'Université.				
5.7	Associer les étudiants au développement de l'Université		√		Contrat de partenariat entre l'UQAC et MAGE-UQAC pour les services alimentaires et signature d'un protocole d'entente relatif à l'exploitation d'un permis de boisson au nom de MAGE-UQAC.

ORIENTATION 5 (suite)		RÉALISÉ	EN COURS	NON DÉBUTÉ	COMMENTAIRES
5.8	Renforcer le partenariat avec la Fondation de l'UQAC (FUQAC).		√		Démarche en cours pour la conclusion d'une entente de partenariat en vue de la réalisation de la prochaine campagne de financement.
5.9	Accroître les liens avec les retraités en faisant davantage appel à leur expertise et à leur savoir-faire.				

SCHÉMA DIRECTEUR 2006-2011

SUIVI

ANNÉE 2007-2008

2 juillet 2008

ORIENTATION 1		RÉALISÉ	EN COURS	NON DÉBUTÉ	COMMENTAIRES
Réussite des étudiants par une formation innovante, reconnue de grande qualité.					
1.1	Faire de la réussite des études la marque distinctive de l'UQAC dans le milieu universitaire québécois en assurant un encadrement pédagogique aux étudiants en constante amélioration, notamment en valorisant leurs succès et en leur offrant un soutien approprié.		✓		Consolidation du Carrefour de la réussite des études par l'intégration des activités 1) du Comité de pédagogie universitaire qui organise annuellement des capsules pédagogiques et participe à deux projets de recherche portant sur la valorisation de l'enseignement, 2) du programme «Opération réussite» qui mise sur des actions ciblées par programme de formation (budget annuel de 125 000 \$), 3) du projet PROSPERE (PROfil de Succès PERsonnel des Études) qui a dressé le profil des nouveaux admis selon 21 dimensions, 4) du Comité de la reconnaissance des étudiants à la vie institutionnelle, 5) de Cominfo (Programme de développement des compétences informationnelles) et 6) du comité de travail sur les tests et les mesures d'aide en français. Démarche en cours pour la création d'un centre d'aide en mathématique. Formation auprès des directeurs de programmes de cycles supérieurs afin d'assurer un meilleur suivi académique des étudiants et séance d'information auprès des étudiants sur les possibilités de bourses offertes par les fonds québécois.
1.2	Mettre en place des profils de formation novateurs et bien intégrés en misant sur une approche d'apprentissage transdisciplinaire et le développement de compétences génériques visant à permettre aux étudiants d'avoir accès à un emploi gratifiant et de fournir une contribution significative à la société.		✓		Au trimestre d'automne 2007, 79 étudiants de baccalauréat se sont inscrits au métacours intitulé «Mondialisation et citoyenneté: pour un développement durable ». À partir du trimestre d'automne 2008, les nouveaux programmes et les programmes modifiés devraient inclure trois (3) métacours. Développement de compétences informationnelles chez tous les étudiants. Mise en place en cours d'un système de stages structuré dans les programmes de génie. Développement de l'interculturel (stages et cours), la formation pratique et l'évaluation des compétences dans les programmes d'enseignement.
1.3	Intensifier la mobilité internationale des étudiants , notamment en les incitant à effectuer une partie de leur formation à l'étranger.		✓		Développement de la mobilité internationale étudiante dans les 2 sens (UQAC vers l'étranger et inversement). Plusieurs ententes de double diplomation et de passerelles ont été signées au cours de l'année 2007-2008.
1.4	Développer un éventail équilibré de programmes d'études couvrant des domaines du savoir contemporains ou émergents en misant, entre autres, sur la collaboration des intervenants du milieu pour offrir aux étudiants une formation pratique.		✓		Baccalauréat en communication (projet en cours d'élaboration). Démarche en cours avec l'Université McGill pour l'extension de leurs programmes de baccalauréat et de maîtrise en physiothérapie . Maîtrise en informatique et autonomisation du MBA pour cadres : décision d'approbation par le MELS. Maîtrise en gestion durable des écosystèmes forestiers : en attente de la décision du MELS. Implantation du DESS en orthopédagogie au trimestre d'hiver 2008. Adoption du certificat en animation 3D et design numérique (offert au Centre NAD à Montréal) et certificat en intervention jeunesse pour les Premières Nations. Autonomisation du doctorat en psychologie : en attente de la décision du MELS.
1.5	Créer un environnement de formation mobilisateur faisant de l'étudiant un véritable acteur de son projet d'études et misant sur une culture de l'exigence dans son processus d'apprentissage.		✓		Instauration d'un programme de bourses de cheminement et de progression pour les étudiants de cycles supérieurs. Poursuite du Passeport culturel en collaboration avec les centres d'artistes et événements culturels de la région. Implantation d'une classe-laboratoire en sciences et technologies pour l'enseignement au primaire et au secondaire.
1.6	Assurer la qualité et la pertinence de la formation en procédant systématiquement et régulièrement à l'évaluation des programmes et des enseignements.		✓		Plusieurs programmes sont en cours d'évaluation. Adoption d'une nouvelle politique d'évaluation périodique des programmes. Validation en cours du projet d'informatisation d'évaluation des enseignements.
1.7	Intensifier les efforts d'accueil et d'intégration des étudiants et créer des conditions favorables à leur implication dans la vie universitaire favorisant ainsi leur sentiment d'appartenance.		✓		Collaboration plus étroite avec l'Association des étudiants internationaux pour l'accueil-intégration et réalisation de plusieurs activités d'intégration.
1.8	Développer le sport d'excellence en valorisant l'étudiant athlète et en mettant en place des équipes sportives évoluant dans un environnement organisé.		✓		Démarche en cours pour la réalisation de la phase II du terrain de soccer/football (construction d'un Pavillon de services, incluant un aréna, au coût de 10,5 M\$). Des mandats ont été confiés à une firme d'architectes (Lemay et associés) et à Cégertec pour la réalisation des plans et devis. Lancement des appels d'offres au cours de l'été 2008 en vue d'entreprendre la construction en janvier prochain.

ORIENTATION 2		RÉALISÉ	EN COURS	NON DÉBUTÉ	COMMENTAIRES
Réussite du personnel enseignant par l'existence d'un milieu scientifique et artistique stimulant et porteur.					
2.1	Favoriser le développement de la carrière professorale , tant en enseignement, en recherche qu'en gestion administrative. Pour ce faire, il faudra assurer l'intégration des nouveaux professeurs, renforcer les mécanismes de reconnaissance de la tâche et offrir une <i>formation de gestion appropriée à leurs responsabilités de</i>		√		Tenue de la journée d'intégration des nouveaux professeurs. Offre aux nouveaux enseignants d'une formation en gestion financière des projets de recherche et développement d'un guide d'information. Développement en cours d'un modèle d'évaluation de la performance financière des départements et services (tableaux de bord). Mise en place, à compter du 1er juin 2008, du <i>Fonds de support et de développement de la recherche</i> qui est pourvu d'un budget de 250 000 \$ pour l'année 2008-2009.
2.2	Valoriser l'enseignement et reconnaître l'excellence en ce domaine par la mise au point de stratégies misant sur l'innovation dans les processus d'apprentissage et le soutien au développement d'approches pédagogiques et didactiques novatrices et prometteuses.		√		Voir 2.7
2.3	Renforcer la position institutionnelle en recherche par la consolidation des créneaux existants et par le développement de créneaux stratégiques porteurs, tels que décrits dans le <i>Plan stratégique de la recherche</i> .		√		Accréditation du Laboratoire multi et interdisciplinaire de recherche sur les enjeux éthiques et sociaux du développement des nanotechnologies, du laboratoire d'expertise multidisciplinaire en conduite du changement (EMC2), du Laboratoire (GÉPROMIC) et du Laboratoire d'habitat intelligent pour les personnes Alzheimer (LHIPA). Adoption d'un nouveau plan stratégique de la recherche. Accompagnement individualisé et un suivi systématique aux jeunes chercheurs par le DECSR.
2.4	Mettre en valeur les résultats de la recherche et en faire bénéficier le milieu par le biais du transfert des connaissances et de l'innovation sociale.		√		Poursuite des travaux en vue de se doter d'une politique sur la propriété intellectuelle (entente avec le Syndicat des professeurs). Conclusion d'une entente avec la Société SOVAR et constitution d'une société en commandite de valorisation de la recherche et de commercialisation (VAREC).
2.5	Supporter les chercheurs dans leurs démarches pour l'acquisition et le maintien des infrastructures et des équipements scientifiques à la fine pointe de la technologie et en assurer une utilisation optimale et sécuritaire.		√		Démarches en cours pour la mise en place d'un centre de caractérisation (cadre d'utilisation d'équipements de haute technologie dans le secteur de l'aluminium).
2.6	Resserrer les collaborations avec les chargés de cours et accentuer leur intégration à la vie académique, en particulier, par une participation accrue à la vie modulaire (développement et évaluation de programmes, encadrement des étudiants).		√		Réalisation de projets CLI (comité de liaison institutionnel). Renouvellement de la convention collective de ce corps d'emploi: entente de principe sur le normatif et le monétaire et négociation en cours en vue d'en arriver à une entente au plan salarial.
2.7	Favoriser l'amélioration continue des compétences pédagogiques et didactiques du personnel enseignant.		√		Tenue d'activités du Comité de la pédagogie universitaire (compétences pour enseigner, évaluation des présentations orales, élaboration de grilles d'évaluation, gestion du stress, le transfert du concept psychanalytique au concept pédagogique, utilisation de sites de cours, développement des compétences informationnelles.

ORIENTATION 3		RÉALISÉ	EN COURS	NON DÉBUTÉ	COMMENTAIRES
Réussite des membres des communautés desservies par une contribution à l'amélioration de leur qualité de vie.					
3.1	Contribuer activement, en concertation avec les autres ordres d'enseignement, au mieux-être individuel et collectif des populations naturellement desservies par l'UQAC.		√		Participation, via le Conseil interordres de l'éducation au Saguenay-Lac-Saint-Jean, aux travaux d'élaboration du plan régional d'aménagement de l'offre de formation professionnelle et technique. Participation au projet de service régional de reconnaissance des acquis et des compétences. Projet de valorisation des sciences physiques en cours.
3.2	Multiplier les partenariats avec le milieu.		√		Réalisation d'activités de formation continue en étroite collaboration avec des ministères et organisations du milieu. Offre, en collaboration avec le Collège d'Alma, de l'option "Français et musique" par l'École de langue française et de culture québécoise.
3.3	Accentuer le développement de la formation continue et assurer un meilleur arrimage avec l'enseignement régulier.		√		Suite à la réorganisation administrative adoptée en novembre 2008, les Centres d'études universitaires relèvent directement du VRER. Ajout de ressources humaines au SFC. Mise en place du Comité d'orientation pour le développement de la formation continue.
3.4	Poursuivre l'ouverture sur le monde par la délocalisation ciblée de programmes de formation, par l'encouragement à la mobilité internationale des étudiants, par l'accueil et l'intégration d'étudiants internationaux ainsi que par l'intensification de réseaux d'échanges scientifiques et culturels.		√		Délocalisation des programmes suivants: maîtrise en gestion de projet à l'Université Autonome de Nuevo Leon (Mexique) et à l'Université ICEL (Mexique), baccalauréat en informatique de gestion à l'Université ICEL (Mexique) et l'Université de technologie de Tianjin (Chine).
3.5	Maximiser, en concertation avec les intervenants du milieu, la contribution des centres d'études universitaires à la réalisation de la mission de l'Université et au développement des communautés desservies.		√		Voir 3.6.
3.6	Développer, dans les centres d'études universitaires, des activités de recherche et de formation en partenariat avec les intervenants locaux.		√		Démarche en cours pour le développement de chaires de recherche au CÉU de Sept-Îles.
3.7	Accroître le partenariat avec les Premières Nations , en poursuivant, en coopération avec celles-ci, le développement de programmes de formation et de projets de recherche répondant à leurs besoins et à leurs aspirations et en créant des liens formels qui encouragent l'échange, l'enrichissement et l'intégration des perspectives autochtones dans l'ensemble des activités de l'Université.	√	√		Suite au dépôt du rapport en juin 2007 du comité de travail chargé d'examiner, en concertation avec les autochtones, le développement de la formation et de la recherche du secteur des études amérindiennes, un plan d'action quinquennal a été déposé au VRER. Une nouvelle directrice par intérim du CEA est entrée en fonction le 14 avril 2008. Signature d'un protocole d'entente avec le Conseil des montagnais du Lac-Saint-Jean relatif au Consortium de recherches des Premières Nations.

ORIENTATION 4		RÉALISÉ	EN COURS	NON DÉBUTÉ	COMMENTAIRES
Réussite des membres de la communauté universitaire par la réalisation de leur plein potentiel dans la poursuite des objectifs institutionnels.					
4.1	Favoriser un environnement de travail stimulant et mobilisateur qui favorise l'identité collective et qui mise sur la cohérence des décisions et sur la cohésion des actions		√		Appui au projet «Campus durable». Suite au dépôt du rapport du Comité sur la gestion des risques liés aux activités d'enseignement et de recherche, un mandat a été confié par le CAD à la direction pour en assurer le suivi approprié. En 2007-2008, la formation continue et la sécurité dans les activités d'enseignement et de recherche ont fait l'objet d'une attention particulière.
4.2	Développer une culture organisationnelle qui valorise les personnes et qui reconnaît la contribution de chacune à la réalisation de la mission de l'Université.		√		Tenue, le 19 mars 2008, de la Fête du printemps visant à souligner les 25, 30 et 35 ans et plus de services des employés. Tenue d'un atelier de formation sur l'implantation de tableaux de bord à l'intention des cadres et des directeurs de département.
4.3	Pratiquer une gestion humaine des ressources , notamment par l'offre aux gestionnaires d'une formation inhérente à leur responsabilité administrative.		√		Réalisation d'ateliers de formation aux directeurs de modules sur des thèmes ciblés. Développement en cours de nouvelles pratiques de gestion de l'absentéisme.
4.4	Se doter d'un plan de relève et d'intégration des ressources humaines qui favorise le transfert intergénérationnel des expertises au sein de l'Université.		√		Au cours de l'année 2007-2008, le Service des ressources humaines a entrepris une étude relative à la gestion de la relève couvrant tous les départements et les services de l'Université. Un rapport devrait être déposé au Conseil d'administration avant le 31 mars 2009.
4.5	Favoriser l' implication des membres du personnel dans le milieu.	√	√		Plusieurs membres du personnel de l'UQAC sont actifs au sein de différents organismes du milieu soit comme administrateur, bénévole ou encore comme personne-ressource mettant ainsi à contribution leur expertise.
4.6	Favoriser l'acquisition de saines habitudes de vie (santé physique et mentale, alimentation équilibrée, etc.).		√		Mise en place du Programme d'Actions Universitaires pour la Santé des Étudiants et des Employés (P.A.U.S.É.E). Ouverture prochaine d'une clinique d'évaluation de la condition physique et du surpoids corporel (DSH).

ORIENTATION 5		RÉALISÉ	EN COURS	NON DÉBUTÉ	COMMENTAIRES
Réussite de l'UQAC par l'affirmation d'une identité institutionnelle de haute tenue.					
5.1	Assurer le maintien des acquis et poursuivre le développement institutionnel par l'obtention d'un financement accru provenant de différentes sources (gouvernements québécois et canadien, fonds de dotation, revenus autonomes, secteur privé, etc.) permettant ainsi à l'Université d'améliorer sa stabilité financière et de promouvoir la réalisation de projets porteurs.		√		Nouvelle classification des activités d'enseignement et levée du moratoire le 31 mai 2008 par l'adoption d'une ligne de conduite MELS-CREPUQ. Modification des frais afférents effective au trimestre d'automne 2007. Mise en place de l'équipe de support à la réalisation de la campagne. Mandat confié à une firme de consultants pour la réalisation d'une étude de planification et de faisabilité. Identification des besoins de la communauté universitaire. Le Comité de direction de la campagne est actuellement à pied d'œuvre. Développement en cours d'un nouveau système intégré d'information financière ainsi que d'un Tableau de bord institutionnel.
5.2	Augmenter la fréquentation des études universitaires en s'adressant aux différents types d'étudiants potentiels et en s'associant avec nos différents partenaires.		√		Tenue de la Journée UQAC avec 27 conseillers en orientation des collèges du Québec.
5.3	Agrandir la zone traditionnelle de recrutement à d'autres régions du pays et attirer de nouveaux étudiants provenant de l'étranger.		√		Mise en place du comité chargé d'examiner les problématiques liées au développement de l'international et au recrutement d'étudiants étrangers. Tenue d'activités de recrutement avec celles de la CREPUQ et du réseau de l'UQ. Une année préparatoire sera demandée aux étudiants étrangers qui ont seulement 12 ans de scolarité et qui désirent être admis à un baccalauréat.
5.4	Renforcer l' intégration de l'Université dans le milieu et consolider sa crédibilité dans les milieux d'influence.		√		La direction supérieure de l'UQAC assume un leadership au sein de différents organismes provinciaux et fédéraux (CRÉPUQ, Réseau UQ, AUCC, AUF, etc.).
5.5	Assurer la visibilité de l'Université en véhiculant une image qui met en valeur les réalisations des membres de sa communauté et ses réalisations institutionnelles.	√	√		Publication de <i>L'UQAC en revue</i> et des chroniques hebdomadaires de <i>L'UQAC au Quotidien</i> ainsi que de nombreux articles de journaux soulignant les réalisations de l'Université, dont la cérémonie de la <i>Collation des grades</i> . Implantation d'une nouvelle signature institutionnelle. Poursuite des phases de développement des terrains et des stationnements. Participation de l'UQAC au Pilote de la certification "Campus durable".
5.6	Associer les diplômés au développement de l'Université.	√			La dernière année a été importante dans les relations avec l'ADAUQAC. Le rôle de chacun est maintenant précisé.
5.7	Associer les étudiants au développement de l'Université		√		Contrat de partenariat entre l'UQAC et MAGE-UQAC pour les services alimentaires et signature d'un protocole d'entente relatif à l'exploitation d'un permis de boisson au nom de MAGE-UQAC. Décision de MAGE-UQAC à l'effet que chacun de leurs membres accepte de contribuer pour un montant de 15 \$ par trimestre.
5.8	Renforcer le partenariat avec la Fondation de l'UQAC (FUCAC).	√	√		Signature d'une entente de collaboration en vue de la réalisation de la prochaine campagne majeure de développement.
5.9	Accroître les liens avec les retraités en faisant davantage appel à leur expertise et à leur savoir-faire.				

SCHÉMA DIRECTEUR 2006-2011

SUIVI

ANNÉE 2008-2009

15 juin 2009

ORIENTATION 1		RÉALISÉ	EN COURS	NON DÉBUTÉ	COMMENTAIRES
Réussite des étudiants par une formation innovante, reconnue de grande qualité.					
1.1	Faire de la réussite des études la marque distinctive de l'UQAC dans le milieu universitaire québécois en assurant un encadrement pédagogique aux étudiants en constante amélioration, notamment en valorisant leurs succès et en leur offrant un soutien approprié.	✓	✓		Consolidation du Carrefour de la réussite des études par l'intégration des activités 1) du Comité de pédagogie universitaire (CPU) qui organise annuellement des capsules pédagogiques et participe à 2 projets de recherche portant sur la valorisation de l'enseignement, 2) du programme «Opération réussite» qui mise sur des actions ciblées par programme de formation (budget annuel de 125 000 \$), 3) du projet PROSPERE (PROfil de Succès PERsonnel des Études) qui dresse le profil des nouveaux admis selon 21 dimensions, 4) du Comité d'évaluation des demandes de reconnaissance de la participation à la vie institutionnelle, 5) de Cominfo (Programme de développement des compétences informationnelles), 6) de l'institutionnalisation du comité de coordination des tests et des mesures d'aide en français et 7) de la création d'un centre d'aide en mathématique. Développement d'outils de suivis systématiques des programmes d'études de cycles supérieurs (guide de modification, système d'information décisionnel (SID), extranet du DECSR, tableaux de bord). Tenue de la journée réussite à l'UQAC, le 2 octobre 2008. Bonne performance des étudiants de l'UQAC lors de la 10e édition du Gala Forces Avenir 2008. Implantation en cours du cadre de référence national pour la formation des formateurs de stagiaires en enseignement. Mise en place d'une grille d'évaluation de la compétence orale des étudiants en vue de faciliter le classement des étudiants de l'École de langue française et de culture québécoise.
1.2	Mettre en place des profils de formation novateurs et bien intégrés en misant sur une approche d'apprentissage transdisciplinaire et le développement de compétences génériques visant à permettre aux étudiants d'avoir accès à un emploi gratifiant et de fournir une contribution significative à la société.	✓	✓		Au trimestre d'automne 2008, 70 étudiants de baccalauréat se sont inscrits au métacours intitulé «Créativité et société du savoir: arts, sciences » tandis qu'au trimestre d'hiver 2009, ce sont 71 étudiants qui ont suivi le métacours «Catastrophes: perte de biodiversité ». De plus, les nouveaux programmes et les programmes modifiés devront dorénavant inclure trois (3) métacours. Au trimestre d'automne 2009, un nouveau métacours sera offert: «Économie, sociétés et développement humain». Développement et promotion d'un modèle type d'intégration des compétences informationnelles au baccalauréat. Extension de la formule SAE (programmes de génie) dans les cégeps. Mise en place en cours d'un système de stages structuré dans les programmes de génie. Développement de l'interculturel (stages et cours), de la formation pratique et de l'évaluation des compétences dans les programmes d'enseignement. Programme d'action mis en œuvre pour l'apprentissage d'une langue seconde à l'intention des étudiants en administration.
1.3	Intensifier la mobilité internationale des étudiants , notamment en les incitant à effectuer une partie de leur formation à l'étranger.	✓	✓		Poursuite du développement de la mobilité internationale étudiante dans les 2 sens (UQAC vers l'étranger et inversement), notamment par l'amélioration du processus de mobilité et par la distinction en trois types de clientèle (nouveaux admis internationaux, sous condition de francisation et nouveaux admis dans le cadre d'ententes). Des ententes de double diplomation ont été signées au cours de l'année 2008-2009. Création de passerelles du Diplôme universitaire technologique DUT-BAC avec plus d'une douzaine d'IUT. Création de passerelles du DESS en informatique et du baccalauréat en histoire (France). Réalisation d'une tournée de conférences auprès des responsables de programmes et tournée de des cégeps sur la triple diplomation (UQAC, San Diego et Baja California). Poursuite du développement du programme d'échanges interculturels en sciences de l'éducation.
1.4	Développer un éventail équilibré de programmes d'études couvrant des domaines du savoir contemporains ou émergents en misant, entre autres, sur la collaboration des intervenants du milieu pour offrir aux étudiants une formation pratique.	✓	✓		Baccalauréat interdisciplinaire en communication (dossier déposé à la CET, 5 mai 2009 et soumis pour évaluation par la CRÉPUQ au cours de l'automne 2009). Baccalauréat en coopération internationale : en élaboration. Physiothérapie : embauche d'un professeur et finalisation du projet d'extension avec l'Université McGill. Baccalauréats en orthophonie et en ergothérapie (démarche d'extension en cours avec McGill). Baccalauréat en animation 3D et en design numérique et du doctorat en management de projets (ces dossiers sont en évaluation à la CRÉPUQ). Création d'un programme de certificat en toxicomanie . Resserrement des collaborations entre l'UQAC et l'Université de Sherbrooke dans le cadre du Programme de formation médicale à Saguenay . Implantation du baccalauréat en sciences des produits naturels et autonomisation du baccalauréat en génie civil (aut. 2009). Offre d'une formation courte sur l'utilisation du bois par le SFC. Institutionnalisation du programme de doctorat en psychologie .

ORIENTATION 2		RÉALISÉ	EN COURS	NON DÉBUTÉ	COMMENTAIRES
Réussite du personnel enseignant par l'existence d'un milieu scientifique et artistique stimulant et porteur.					
2.1	Favoriser le développement de la carrière professorale , tant en enseignement, en recherche qu'en gestion administrative. Pour ce faire, il faudra assurer l'intégration des nouveaux professeurs, renforcer les mécanismes de reconnaissance de la tâche et offrir une formation de gestion appropriée à leurs responsabilités de		✓		Tenue de la journée d'intégration des nouveaux professeurs. Offre aux nouveaux enseignants d'une formation en gestion financière des projets de recherche et développement d'un guide d'information. Développement en cours d'un modèle d'évaluation de la performance financière des départements et services (tableaux de bord). Mise en place, à compter du 1er juin 2008, du <i>Fonds de support et de développement de la recherche</i> qui était pourvu d'un budget de 250 000 \$ pour l'année 2008-2009.
2.2	Valoriser l'enseignement et reconnaître l'excellence en ce domaine par la mise au point de stratégies misant sur l'innovation dans les processus d'apprentissage et le soutien au développement d'approches pédagogiques et didactiques novatrices et prometteuses.	✓	✓		Voir 2.7.
2.3	Renforcer la position institutionnelle en recherche par la consolidation des créneaux existants et par le développement de créneaux stratégiques porteurs, tels que décrits dans le <i>Plan stratégique de la recherche</i> .	✓	✓		Accréditation du Laboratoire d'habitat intelligent pour les personnes Alzheimer (LHIPA), du Laboratoire de recherche et d'intervention en gouvernance des organisations (LARIGO), du Laboratoire de matériaux terrestres (LabMaTer), de la Chaire conjointe UQAC/Cégep de Jonquière sur les conditions de vie, la santé et les aspirations des jeunes. Évaluation des tous les groupes de recherche accrédités et mise au point du processus, lequel servira à la poursuite de l'évaluation des laboratoires et centres de recherche. Accompagnement individualisé et suivi systématique des jeunes chercheurs par le DECSR. Création d'un Institut sur la génomique en collaboration avec d'autres universités québécoises (discussion en cours). Renouvellement partiel du financement du Consortium de recherche sur la forêt boréale commerciale. Développement en cours de stratégies d'action en vue de l'application du plan départemental de la recherche au département des sciences de l'éducation et de psychologie.
2.4	Mettre en valeur les résultats de la recherche et en faire bénéficier le milieu par le biais du transfert des connaissances et de l'innovation sociale.	✓	✓		Conclusion d'une entente avec la Société SOVAR et constitution d'une société en commandite de valorisation de la recherche et de commercialisation (VAREC). Un projet de politique sur la propriété intellectuelle est rédigée et sera soumis prochainement au CAD pour adoption après entente avec le Syndicat des professeurs. Embauche d'un agent de valorisation. Dépôt auprès du MDEIE du plan d'activités dans le cadre du Programme de soutien à la valorisation et au transfert - volet 1: soutien aux organismes de liaison et de transfert. Formation d'un comité de travail pour la mise en place du dépôt institutionnel numérique des publications des professeurs. Publications des revues <i>Protée</i> et <i>Organisation et Territoires</i> .
2.5	Supporter les chercheurs dans leurs démarches pour l'acquisition et le maintien des infrastructures et des équipements scientifiques à la fine pointe de la technologie et en assurer une utilisation optimale et sécuritaire.		✓		Poursuite des travaux (développement d'outils et d'un site Web) en vue de la mise en place en septembre 2009 d'un centre de caractérisation (cadre d'utilisation d'équipements de haute technologie dans le secteur de l'aluminium). Mise à niveau des équipements pour la laboratoire sur le givrage atmosphérique (CAD-8938, CAD-8940).
2.6	Resserrer les collaborations avec les chargés de cours et accentuer leur intégration à la vie académique, en particulier, par une participation accrue à la vie modulaire (développement et évaluation de programmes, encadrement des étudiants).	✓	✓		Réalisation de projets CLI (comité de liaison institutionnel). Renouvellement de la convention collective de ce corps d'emploi jusqu'au 31 mai 2012. Nomination d'un deuxième chargé de cours à la Commission des études.
2.7	Favoriser l'amélioration continue des compétences pédagogiques et didactiques du personnel enseignant.	✓	✓		Tenue d'activités du Comité de la pédagogie universitaire (développement de compétences pédagogiques, enseignement aux grands groupes, gestion des travaux d'équipe, vidéocommunication, développement de compétences informationnelles, élaboration de grilles d'évaluation).

ORIENTATION 3		RÉALISÉ	EN COURS	NON DÉBUTÉ	COMMENTAIRES
Réussite des membres des communautés desservies par une contribution à l'amélioration de leur qualité de vie.					
3.1	Contribuer activement, en concertation avec les autres ordres d'enseignement, au mieux-être individuel et collectif des populations naturellement desservies par l'UQAC.		✓		Participation, via le Conseil interordres de l'éducation au Saguenay-Lac-Saint-Jean, aux travaux d'élaboration du plan régional d'aménagement de l'offre de formation professionnelle et technique. Participation au projet de service régional de reconnaissance des acquis et des compétences. Projet de valorisation des sciences physiques en cours.
3.2	Multiplier les partenariats avec le milieu.	✓	✓		Réalisation d'activités de formation continue en étroite collaboration avec des nouveaux partenaires : Conseil d'éducation des Premières Nations, Agence de la santé et des services sociaux de la Côte-Nord, Ordre des architectes du Québec, CSSS de Chicoutimi, Air Transat et Air Canada. Entente de partenariat avec l'entreprise régionale de jeux vidéo Wendigo Studios pour fins de stages
3.3	Accentuer le développement de la formation continue et assurer un meilleur arrimage avec l'enseignement régulier.	✓	✓		De nouveaux projets et programmes de formation continue ont été offerts: programme court en production d'art visuel, programme pour préparer les infirmiers(ères) à l'examen de l'OIIQ et Programme court en gestion du transport aérien. Développement en cours d'un système de gestion intégré au SFC (système comptable et opérations).
3.4	Poursuivre l'ouverture sur le monde par la délocalisation ciblée de programmes de formation, par l'encouragement à la mobilité internationale des étudiants, par l'accueil et l'intégration d'étudiants internationaux ainsi que par l'intensification de réseaux d'échanges scientifiques et culturels.	✓	✓		Obtention du Prix Hector-Fabre (édition 2009) du ministère des Relations internationales pour le projet <i>La délocalisation de programmes de formation universitaire à l'international</i> . Délocalisation des programmes suivants: maîtrise en gestion de projet à l'Université Autonome de Nuevo Leon (Mexique) et à l'Université ICEL (Mexique), baccalauréat en informatique de gestion à l'Université ICEL (Mexique) et à l'Université de technologie de Tianjin (Chine). En janvier 2009, 3 075 étudiants inscrits à l'étranger.
3.5	Maximiser, en concertation avec les intervenants du milieu, la contribution des centres d'études universitaires à la réalisation de la mission de l'Université et au développement des communautés desservies.		✓		Obtention d'un financement de 200 000 \$ pour 3 ans dans le cadre du Programme de collaboration cégeps-universités permettant de mettre en œuvre le projet Partenariat Cégep de Sept-Îles-UQAC.
3.6	Développer, dans les centres d'études universitaires, des activités de recherche et de formation en partenariat avec les intervenants locaux.		✓		Démarche en cours pour le développement de chaires de recherche au CÉU de Sept-Îles.
3.7	Accroître le partenariat avec les Premières Nations , en poursuivant, en coopération avec celles-ci, le développement de programmes de formation et de projets de recherche répondant à leurs besoins et à leurs aspirations et en créant des liens formels qui encouragent l'échange, l'enrichissement et l'intégration des perspectives autochtones dans l'ensemble des activités de l'Université.	✓	✓		Mise en œuvre du plan d'action quinquennal déposé au VRER en janvier 2008 et création d'un comité aviseur composé d'intervenants autochtones. Tenue de journées de sensibilisation à la culture autochtone les 17, 18 et 19 septembre 2008 et participation à la semaine interculturelle en avril 2009. Participation aux activités de l'Institut culturel et éducatif montagnais (ICEM) et du Conseil de la Nation Attikamekw (CNA). Développement de partenariats avec les institutions d'enseignement fréquentées par les Premières Nations dans le but de maximiser l'offre de formation. Changement d'appellation du CEA en celui de Centre NIKANITE (prononcer "nikanté"), ce qui signifie "va de l'avant". Deux (2) cohortes (français et anglais) ont suivi les 5 cours du programme court de 1er cycle en intervention jeunesse autochtone.

ORIENTATION 4		RÉALISÉ	EN COURS	NON DÉBUTÉ	COMMENTAIRES
Réussite des membres de la communauté universitaire par la réalisation de leur plein potentiel dans la poursuite des objectifs institutionnels.					
4.1	Favoriser un environnement de travail stimulant et mobilisateur qui favorise l'identité collective et qui mise sur la cohérence des décisions et sur la cohésion des actions		√		Appui au projet «Campus durable». Adoption de la politique sur les transports avec un véhicule lourd (CAD-8927, 2008.10.14). Adoption des recommandations du Comité de vérification (processus d'admission et d'inscription à l'ÉLFCQ, transactions en ligne pour les étudiants, respect des exigences gouvernementales en matière d'environnement, risques reliés à l'enseignement et à la recherche ainsi que la sécurité des personnes et des biens (CAD-8950, 16.12.08) (Création du Comité de gestion des risques (CAD-8951, 16.12.08 et CAD-9011, 27.01.09).
4.2	Développer une culture organisationnelle qui valorise les personnes et qui reconnaît la contribution de chacune à la réalisation de la mission de l'Université.		√		Tenue, le 19 mars 2009, de la Fête du printemps visant à souligner les 25, 30 et 35 ans et plus de services des employés ainsi que le 40e anniversaire de création de l'UQAC. Tenue d'un atelier de formation sur l'implantation de tableaux de bord à l'intention des cadres et des directeurs de département.
4.3	Pratiquer une gestion humaine des ressources , notamment par l'offre aux gestionnaires d'une formation inhérente à leur responsabilité administrative.		√		Développement en cours de nouvelles pratiques de gestion de l'absentéisme dans le cadre du renouvellement de la convention collective SCFP. Renouvellement de trois (3) conventions collectives : SPPUQAC, SCCCUQAC, SCFP. Tenue d'une session de formation des cadres (travail en équipe, Loi 17 sur les contrats et le programmes PAUSÉE).
4.4	Se doter d'un plan de relève et d'intégration des ressources humaines qui favorise le transfert intergénérationnel des expertises au sein de l'Université.	√	√		Dépôt du Plan de relève au Conseil d'administration de juin 2009.
4.5	Favoriser l' implication des membres du personnel dans le milieu.	√	√		Plusieurs membres du personnel de l'UQAC sont actifs au sein de différents organismes du milieu soit comme administrateur ou bénévole ou encore comme personne-ressource mettant ainsi à contribution leur expertise.
4.6	Favoriser l'acquisition de saines habitudes de vie (santé physique et mentale, alimentation équilibrée, etc.).	√	√		Mise en place du Programme d'Actions Universitaires pour la Santé des Étudiants et des Employés (P.A.U.S.É.E) - activités du mois de la nutrition, conférence sur les habitudes de vie et création d'un comité consultatif et d'un comité de soutien.

ORIENTATION 5		RÉALISÉ	EN COURS	NON DÉBUTÉ	COMMENTAIRES
Réussite de l'UQAC par l'affirmation d'une identité institutionnelle de haute tenue.					
5.1	Assurer le maintien des acquis et poursuivre le développement institutionnel par l'obtention d'un financement accru provenant de différentes sources (gouvernements québécois et canadien, fonds de dotation, revenus autonomes, secteur privé, etc.) permettant ainsi à l'Université d'améliorer sa stabilité financière et de promouvoir la réalisation de projets porteurs.	✓	✓		Amélioration du processus budgétaire (comité consultatif, validation du budget des unités administratives par le trois vice-recteurs). Choix d'une présidente de la Campagne majeure de développement 2008-2013 et formation de l'équipe interne chargée de la sollicitation des employés (actuellement en cours). Développement en cours d'un nouveau système intégré d'information financière (participation au comité de pilotage du réseau et au comité de suivi du projet). Implantation du Tableau de bord institutionnel (TBI) - publication prévue au cours de l'été 2009. Application en cours des nouvelles normes de vérification. Financement de certains projets (chaire sur les jeunes, service d'orthopédagogie, renouvellement du corps professoral en génie et en administration) dans le cadre d'enveloppes spécifiques de réinvestissement du MELS. Application des principales recommandations du comité de vérification relativement à la gestion des risques. Construction d'une quatrième résidence étudiante (propriété de la SIUQ) et de l'aréna et du pavillon de services en partenariat avec le MELS, la Ville de Saguenay, la CSRS et le Cégep de Chicoutimi (12,3 M\$). Élaboration en cours d'une nouvelle politique de gestion des actifs. Plusieurs projets d'immobilisations ont été déposés pour fins de financement dans le cadre du Programme des infrastructures du savoir du fédéral.
5.2	Augmenter la fréquentation des études universitaires en s'adressant aux différents types d'étudiants potentiels et en s'associant avec nos différents partenaires.		✓		Tenue, le 15, 16 et 17 octobre dernier, du premier <i>Salon de l'éducation au Saguenay</i> regroupant les 2 commissions scolaires et les 2 cégeps de la Ville de Saguenay et l'UQAC.
5.3	Agrandir la zone traditionnelle de recrutement à d'autres régions du pays et attirer de nouveaux étudiants provenant de l'étranger.		✓		Dépôt du rapport du Comité ad hoc de l'international. Tenue d'activités de recrutement conjointement avec celles de la CREPUQ et du réseau de l'UQ. Amélioration du processus de suivi des demandes d'admission afin d'augmenter les inscriptions, en particulier pour les ententes bilatérales.
5.4	Renforcer l' intégration de l'Université dans le milieu et consolider sa crédibilité dans les milieux d'influence.	✓	✓		La direction supérieure de l'UQAC assume un leadership au sein de différents organismes provinciaux et fédéraux (CREPUQ, Réseau UQ, AUCC, AUF, etc.).
5.5	Assurer la visibilité de l'Université en véhiculant une image qui met en valeur les réalisations des membres de sa communauté et ses réalisations institutionnelles.	✓	✓		Tenue d'activités pour souligner le 40e anniversaire de l'UQAC. Publication de <i>L'UQAC en revue</i> et des chroniques hebdomadaires de <i>L'UQAC au Quotidien</i> ainsi que de nombreux articles de journaux soulignant les réalisations de l'Université. Cérémonie de la <i>Collation des grades</i> et attribution de 3 doctorats honorifiques dont l'un à l'ex-recteur Bernard Angers. Développement d'un Tableau de bord institutionnel (TBI) et publication d'une première version au début de l'automne 2009. Poursuite des phases de développement des terrains et des stationnements. Refonte du site Web et révision en cours de la signalisation extérieure sur le Campus et dans les Centres d'études universitaires. Avis du CAD à la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport sur le projet de Loi 107 sur la gouvernance des universités. Lettre à la ministre sur la nécessité d'un nouveau modèle d'organisation pour l'UQ qui permettrait aux établissements de poursuivre leur développement institutionnel de manière autonome en collaboration et en partenariat. Élaboration en cours d'une politique institutionnelle concernant l'organisation des événements et structuration du secteur « support aux événements ». Développement en cours de nouveaux outils de communication pour l'ADAUQAC et la Campagne majeure de développement 2008-2013.

ORIENTATION 5 (suite 1)		RÉALISÉ	EN COURS	NON DÉBUTÉ	COMMENTAIRES
Réussite de l'UQAC par l'affirmation d'une identité institutionnelle de haute tenue.					
5.6	Associer les diplômés au développement de l'Université.		✓		Démarches en cours pour développer de nouveaux chapitres de l'ADAUQAC, en particulier à l'étranger.
5.7	Associer les étudiants au développement de l'Université	✓	✓		Poursuite du partenariat entre l'UQAC et MAGE-UQAC pour les services alimentaires. Entente entre MAGE-UQAC et l'UQAC à l'effet que chacun des étudiants accepte, sur une base volontaire, de verser une somme de 15 \$ par trimestre à la Campagne majeure de développement 2008-2013.
5.8	Renforcer le partenariat avec la Fondation de l'UQAC (FUQAC).	✓	✓		Le président de la FUQAC et le recteur ont entamé au cours de la présente année leurs démarches de sollicitation auprès de plusieurs donateurs à la Campagne majeure de développement 2008-2013.
5.9	Accroître les liens avec les retraités en faisant davantage appel à leur expertise et à leur savoir-faire.	✓	✓		L'Université fait régulièrement appel à des retraités pour faire partie de comités de travail ou pour obtenir leur avis en tant que spécialiste dans leur domaine d'expertise.

SECTION 2

GRILLE DE DONNÉES

Nom de l'établissement :								Date : 21 Mai 2010	
								Page 1 de 5	
I. Éléments d'information			II. Observations et prévisions					III. Remarques	
INDICATEURS			Année						
	Unité	2004-2005	2005-2006	2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010		
Clientèle étudiante			Préliminaires						
1	Effectif étudiant équivalent à temps plein (EEETP)	EEETP	4182,04	4241,43	4154,26	4183	4120,1	4279,72	EEETP Préliminaire jusqu'au 1 ^{er} sept 2010
2	Effectif étudiant en nombre absolu	n	6578	6565	6393	6505	6207	6493	
3	Effectif étudiant au 1er cycle à temps plein	n	2929	2975	2999	3033	2942	3108	
4	Effectif étudiant au 1er cycle à temps partiel	n	2464	2467	2304	2408	2161	2241	
5	Effectif étudiant aux 2e et 3e cycles	n	1185	1154	1111	1077	1104	1144	
6	Effectif étudiant aux 2e et 3e cycles	%	18,1	17,6	17,4	16,6	17,8	17,6	
7	Effectif étudiant étranger	n	166	179	225	249	282	369	
8	Effectif étudiant étranger	%	2,6	2,8	3,6	3,9	4,5	5,7	
9	Étudiants résidents du Québec à l'étranger	n	63	58	33	35	6	16	
10	Stagiaires postdoctoraux	n	4	2	9	8	11	18	
11	Résidents en médecine	n	0	0	0	0	0	0	
Professeurs									
12	Nombre de professeurs récemment embauchés	n	9	17	14	16	11	10	
13	Nombre de professeurs (total)	n	216	217	206	219	225	216	
	a) Nombre de professeurs réguliers	n	212	215	204	216	223	211	
	b) Nombre de professeurs subventionnés ou suppléants	n	4	2	2	3	2	5	Nombre de professeurs substitués
14	Nombre de chargés de cours	n	495	377	384	384	391	426	
15	Nombre moyen de cours par professeur	n	3,87	3,79	3,86	3,68	3,51	3,69	
16	Nombre moyen de cours par chargé de cours	n	1,38	1,68	1,7	1,65	1,67	1,63	Incluant les activités de supervision.
17	Ratio étudiants à temps plein au 1er cycle / professeur	n	13,56	13,71	14,56	13,85	13,08	14,39	Établi par rapport au nombre total de professeurs (B21)
18	Ratio étudiants aux 2e et 3e cycles / professeur	n	5,49	5,32	5,39	4,92	4,91	5,30	Établi par rapport au nombre total de professeurs (B21)
19	Ratio EEETP / professeur	EEETP	19,36	19,55	20,17	19,10	18,31	19,81	Établi par rapport au nombre total de professeurs (B21)
20	Cours donnés par les professeurs	%	53,6	55,66	54,66	55,45	54	52,81	
21	Cours donnés par les chargés de cours	%	46,19	42,93	44,64	43,56	44,56	46,05	
22	Cours donnés par d'autres catégories d'intervenants	%	0,21	1,41	0,7	0,99	1,44	1,14	Nombre de cours réservés principalement aux étudiants de cycles supérieurs.

Nom de l'établissement : UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À CHICOUTIMI								Page 2 de 5
								Date : 2009-08-19
I. Éléments d'information		II. Observations et prévisions						III. Remarques
INDICATEURS		Année						
Recherche	Unité	2004-2005	2005-2006	2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010	
Préliminaires								
23	Subventions d'infrastructure de la FCI	M\$	1,17	0,85	17,13	5,13	0,38	0,86
24	Fonds d'exploitation des infrastructures (FEI) de la FCI	M\$	0,04	0,03	0,16	0,26	0,61	0,54
25	Subventions de recherche (excluant les revenus de la FCI)	M\$	9,84	13,62	12,75	9,65	10,99	11,77
26	Contrats de recherche	M\$	2,99	2,45	2,31	1,67	0,98	0,74
27	Frais indirects de la recherche (excluant les FEI, ligne 24)	M\$	1,76	1,84	2,73	2,78	3,18	2,17
27-1	Financement total de recherche (selon IPR *)	M\$	15,80	18,81	35,10	19,52	16,16	16,10
28-1	Revenus moyens de recherche par professeur	\$	122 807	167 705	318 840	139 570	95 091	99 897
28-2	Revenus moyens par professeur ayant reçu une subvention de la FCI	\$	585 000	429 112	4 282 673	1 283 779	190 920	433 348
28-3	Revenus moyens par professeur ayant reçu une subvention de recherche	\$	93 714	139 071	126 303	83 247	87 264	89 890
28-4	Revenus moyens par professeur ayant reçu un contrat de recherche	\$	87 941	136 169	165 371	129 034	51 827	57 218
28-a	Nombre professeurs ayant reçu un financement pour effectuer de la recherche	n	114	101	101	118	130	134
28-b	Nombre de professeurs ayant reçu une subvention de la FCI	n	2	2	4	4	2	2
28-c	Nombre de professeurs ayant reçu une subvention de recherche	n	105	98	101	116	126	131
28-d	Nombre de professeurs	n	34	18	14	13	19	13
29	Part de la recherche contractuelle							
29-1	- Pourcentage basé sur les revenus en M\$	%	21%	14%	7%	10%	8%	6%
29-2	- Pourcentage basé sur le nombre de professeurs avec contrat de recherche	%	30%	18%	14%	11%	15%	10%
30	Professeurs avec un financement pour effectuer de la recherche sur le nombre total de professeurs (ligne 13, page 1)	%	53%	47%	49%	54%	58%	62%

Nom de l'établissement :													Date : 2010-04-25				Page 3 de 5	
I. Éléments d'information		II. Observations et prévisions											III. Remarques					
INDICATEURS		Formation de la cohorte des personnes nouvellement inscrites au trimestre d'automne																
	Unité	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008						
Réussite des études de baccalauréat																		
31	Persévérance après 1 an	%	81,8	82,1	83,3	83,7	84,7	81,8	83,5	82,0	79,7	79,7	79,0					
32	Diplomation après 6 ans	%	71,8	70,7	72,4	71,0	72,9	70,7										
Diplomation par secteur au baccalauréat																		
33	Santé (total)	%	48,1	50,0	70,6	65,2	71,6	53,7										
	a) Temps plein	%	81,8	55,6	100,0	87,5	84,4	68,9										
	b) Temps partiel	%	25,0	48,0	64,3	45,9	45,5	35,1										
34	Sciences pures et appliquées (total)	%	61,1	60,6	63,8	61,7	64,6	58,5										
	a) Temps plein	%	66,2	64,7	69,2	65,7	69,0	63,7										
	b) Temps partiel	%	20,0	28,0	17,6	34,6	22,2	25,0										
35	Sciences sociales (total)	%	65,4	73,3	63,5	66,9	62,1	60,2										
	a) Temps plein	%	70,5	78,6	71,0	74,1	70,2	67,0										
	b) Temps partiel	%	40,9	50,0	27,6	28,0	31,3	21,1										
36	Éducation (total)	%	78,3	78,8	77,0	70,4	74,1	73,3										
	a) Temps plein	%	80,3	80,0	79,8	74,3	77,2	77,0										
	b) Temps partiel	%	37,5	53,3	38,1	23,8	30,0	37,9										
37	Droit (total)	%																
	a) Temps plein	%																
	b) Temps partiel	%																
38	Arts, lettres et sciences humaines (total)	%	56,1	54,4	56,9	63,5	66,5	68,6										
	a) Temps plein	%	64,7	60,7	64,4	68,2	70,6	71,9										
	b) Temps partiel	%	17,3	24,6	19,5	31,3	38,7	50,0										
39	Ensemble des secteurs (total)	%	65,8	66,0	66,6	65,5	67,9	65,6										
	a) Temps plein	%	71,8	70,7	72,4	71,0	72,9	70,7										
	b) Temps partiel	%	25,2	36,8	29,5	33,1	33,3	37,8										
Réussite des études de 2e et de 3e cycles																		
40	Diplomation à la maîtrise après 4 ans	%	50,0	48,8	39,3	35,8	42,6	41,7	36,6	34,5								
41	Diplomation à la maîtrise après 6 ans	%	62,2	60,8	45,8	48,8	53,5	47,7										
42	Diplomation au doctorat après 8 ans	%	40,0	45,5	47,1													
(a) La portion de la grille qui a été complétée correspond aux données observables. Aucune projection n'a pu être effectuée.																		
(b) Cette catégorie concerne les nouveaux inscrits à temps complet.																		
(c) Il s'agit de la proportion des nouveaux étudiants qui sont toujours inscrits dans un programme de baccalauréat à l'automne suivant, incluant quelques étudiants qui ont complété leur scolarité au cours de l'année.																		
(d) Les taux de diplomation englobent les diplômés du programme initial, mais également ceux d'un autre programme du même genre. La sélection des cohortes réfère aux étudiants nouvellement inscrits dans un programme, peu importe qu'il s'agisse de leur pre																		
(e) Les "Sciences sociales" sont comprises dans la catégorie "Arts, lettres et sciences humaines". En contrepartie, nous avons choisi d'extraire de cette catégorie les sciences de l'administration qui comptent pour une bonne partie des inscriptions du rés																		
(f) L'ensemble des secteurs inclut un certain nombre d'étudiants dans des études plurisectorielles.																		
Source: Système des cohortes étudiantes, DRI, Université du Québec																		

Nom de l'établissement :										Date :2010-04-23
										Annexe 1
I. Éléments d'information		II. Observations								III. Remarques
INDICATEURS	Unité	Ventilation de l'effectif étudiant par secteur de disciplines et sexe, trimestre d'automne 2008								
		1 ^{er} cycle		2 ^e cycle		3 ^e cycle		TOTAL		
		Bacca-lauréat	Autres	Maîtrise	Autres	Doctorat	Autres	Grades	Autres	Total
Hommes										
70	Santé	n	21	27	3	1	0	0	24	52
71	Sciences pures et appliquées	n	491	37	104	39	52	0	647	723
72	Sciences sociales	n	285	308	112	47	0	0	397	752
73	Éducation	n	337	0	12	8	3	0	352	360
74	Droit	n	0	0	0	0	0	0	0	0
75	Arts, lettres et sciences humaines	n	237	149	85	4	32	0	354	507
76	Plurisectoriel	n	0	94	0	16	0	14	0	124
77	Ensemble des secteurs	n	1 371	615	316	115	87	14	1 774	2 518
Femmes										
80	Santé	n	271	95	27	5	0	0	298	398
81	Sciences pures et appliquées	n	154	16	35	27	23	0	212	255
82	Sciences sociales	n	350	542	110	70	0	0	460	1 072
83	Éducation	n	811	8	23	42	10	0	844	894
84	Droit	n	0	0	0	0	0	0	0	0
85	Arts, lettres et sciences humaines	n	638	303	138	25	65	0	841	1 169
86	Plurisectoriel	n	0	175	0	8	0	4	0	187
87	Ensemble des secteurs	n	2 224	1 139	333	177	98	4	2 655	3 975
Total										
90	Santé	n	292	122	30	6	0	0	322	450
91	Sciences pures et appliquées	n	645	53	139	66	75	0	859	978
92	Sciences sociales	n	635	850	222	117	0	0	857	1 824
93	Éducation	n	1 148	8	35	50	13	0	1 196	1 254
94	Droit	n	0	0	0	0	0	0	0	0
95	Arts, lettres et sciences humaines	n	875	452	223	29	97	0	1 195	1 676
96	Plurisectoriel	n	0	269	0	24	0	18	0	311
97	Ensemble des secteurs	n	3 595	1 754	649	292	185	18	4 429	6 493

Nom de l'établissement :							Date : 2010-05-21
							Page 4 de 5
I. Éléments d'information		II. Observations et prévisions					III. Remarques
DONNÉES FINANCIÈRES							
		Année					
	Unité	2004-2005	2005-2006	2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010
Fonds de fonctionnement							Projet E. F.
A. Revenus							
43	Subvention du MELS	k\$	47 337	48 857	52 939	54 456	57 505
44	Revenus provenant des étudiants (total)	k\$	9 629	8 853	8 670	9 756	10 485
	a) Droits de scolarité	k\$	7 082	7 099	7 015	7 389	7 781
	b) Forfaitaires étudiants étrangers	k\$	344	259	239	217	484
	c) Forfaitaires étudiants canadiens	k\$	48	26	17	7	61
	d) Cotisations des étudiants	k\$	539	547	544	546	551
	e) Autres revenus provenant des étudiants	k\$	1 616	922	855	1 597	1 608
45	Autres revenus	k\$	5 732	7 816	7 808	8 029	8 639
	a) Revenus du Fonds de dotation et revenus provenant d'une fondation universitaire	k\$	255	238	322	322	354
	b) Ventes externes	k\$	2 473	3 716	3 311	3 016	3 561
	c) Autres revenus	k\$	3 004	3 862	4 175	4 691	4 724
46	Total des revenus	k\$	62 698	65 526	69 417	72 241	76 629
B. Dépenses							
47	Salaires	k\$	43 084	44 267	46 470	47 836	51 607
48	Avantages sociaux	k\$	7 498	8 211	8 544	9 053	9 683
49	Autres dépenses	k\$	11 468	13 009	13 658	13 553	14 890
50	Total des dépenses	k\$	62 050	65 487	68 672	70 442	76 180
51	Résultat de l'exercice	k\$	648	39	745	1 799	449
Fonds avec restrictions							
A. Revenus							
52	Subventions, dons et commandites provinciales	k\$	4 708	2 785	2 567	3 203	4 880
53	Subventions, dons et commandites fédérales	k\$	3 853	4 654	4 396	5 186	3 765
54	Autres revenus	k\$	6 192	6 585	5 970	8 642	8 780
55	Total des revenus	k\$	14 753	14 024	12 933	17 031	17 425
B. Dépenses							
56	Salaires et avantages sociaux	k\$	8 034	7 996	7 113	7 262	6 730
57	Autres dépenses	k\$	6 523	6 438	6 792	7 613	7 866
58	Total des dépenses	k\$	14 557	14 434	13 905	14 875	14 596
59	Résultat de l'exercice	k\$	196	(410)	(972)	2 156	2 829

SECTION 3

INFORMATIONS FINANCIÈRES ET RÉMUNÉRATION DES DIRIGEANTS

ÉTATS FINANCIERS
AU 31 MAI
2009

MALLETTE

Université du Québec à Chicoutimi

États financiers
Au 31 mai 2009

Accompagnés du rapport des vérificateurs

Université du Québec à Chicoutimi
Mallette
Services administratifs
Bâtiment
Chicoutimi, Québec

MALLETTE

Mallette
SENCRL
Comptables agréés

Bureau 301
Place Jean-Louis Gauthier
198, rue Racine Est, c. p. 1360
Chicoutimi (Québec) G7H 5G7

Téléphone (418) 693-8888
Télécopie (418) 693-9087
Courriel info.chicoutimi@mallette.ca

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

Aux membres du conseil d'administration de
Université du Québec à Chicoutimi,

Nous avons vérifié les bilans des fonds de fonctionnement, avec restrictions, des immobilisations, de dotation et de développement de **UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À CHICOUTIMI** au 31 mai 2009 et les états des résultats, de l'évolution des soldes de fonds et de l'état de l'évolution de la situation financière du fonds d'immobilisations de l'exercice terminé à cette date. Ces états financiers ont été établis selon la forme prescrite par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de l'Université. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux exigences énoncées par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport dans le mandat de vérification externe des universités québécoises et conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, à tous les égards importants :

- les pratiques comptables de l'Université sont conformes aux normes et définitions contenues dans le document intitulé « Cahier des définitions, des termes et des directives de présentation du rapport financier annuel 2008-2009 », du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport;
- les données transmises par lien électronique au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport sont conformes aux données apparaissant au rapport financier annuel;
- les états financiers ainsi que les annexes contenus dans le rapport financier annuel donnent une image fidèle de la situation financière de l'Université au 31 mai 2009 ainsi que des résultats de ses opérations et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les pratiques comptables décrites à la note 4.

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS (suite)

Ces états financiers, qui n'ont pas été établis, et qui n'avaient pas à être établis, selon les principes comptables généralement reconnus du Canada, sont fournis uniquement à titre d'information et pour être utilisés par les administrateurs de l'Université du Québec à Chicoutimi, les institutions financières de l'Université ainsi que le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport. Ces états financiers ne sont pas destinés à être utilisés, et ne doivent pas l'être, par des personnes autres que les utilisateurs déterminés, ni à aucune autre fin que la ou les fins auxquelles ils ont été établis.

Mallette ¹

Mallette
SENCRL
Comptables agréés

Chicoutimi (Québec)
Le 30 juillet 2009 (24 mars 2010 pour la note 19)

¹ CA auditeur permis n° 10723

Université du Québec à Chicoutimi

ÉTAT DES RÉSULTATS

Pour l'exercice terminé le 31 mai

	Fonds de fonctionnement		Fonds avec restrictions		Fonds d'immobilisations		Fonds de dotation		Fonds de développement	
	2009	2008	2009	2008	2009	2008	2009	2008	2009	2008
						(retraité)				
PRODUITS										
Droits de scolarité	8 326 028 \$	7 612 661 \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$
Subventions										
Gouvernement du Québec										
Fonctionnement MELS	57 505 010	54 456 450	464 900	369 410	-	-	-	-	-	-
Immobilisations	-	-	-	-	5 104 136	2 461 391	-	-	-	-
Autres	953 265	531 721	4 411 787	2 819 731	763 139	71 187	-	-	-	-
Gouvernement du Canada	2 360 944	2 379 180	3 765 020	5 186 095	1 478 498	1 587 567	-	-	-	-
Autres subventions	402 134	667 606	3 685 821	3 786 503	-	-	-	-	-	-
Placements et dons (note 8)	-	-	-	-	-	-	51 567	45 860	3 662 917	1 128 158
Entreprises auxiliaires	581 013	624 318	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres revenus	5 478 318	4 763 447	4 539 900	4 481 780	-	-	-	-	-	-
Recouvrement de coûts indirects	667 721	883 386	-	-	-	-	-	-	-	-
Contribution du fonds de fonctionnement	-	-	-	-	2 402 467	2 036 433	-	-	-	-
Contribution du fonds avec restrictions	-	-	-	-	297 894	618 327	-	-	-	-
Contribution du fonds de dotation	4 549	4 837	31 087	32 508	-	-	-	-	-	-
Contribution du fonds de développement	349 485	317 517	442 493	334 819	1 257 500	4 583	-	-	-	-
Autres contributions	-	-	-	-	834 897	645 283	-	-	-	-
Dons en nature	-	-	-	-	31 190	12 476	-	-	-	-
	76 628 467	72 241 123	17 341 008	17 010 846	12 169 721	7 437 247	51 567	45 860	3 662 917	1 128 158
CHARGES										
Enseignement et recherche	46 395 931	42 749 399	90 142	83 847	-	-	-	-	-	-
Recherche subventionnée	1 572 567	1 135 143	11 103 590	11 510 144	-	-	-	-	-	-
Services à la collectivité	2 430 960	1 852 421	2 404 055	1 924 889	-	-	-	-	8 249	8 855
Bibliothèque	2 921 917	2 974 195	10 288	29 477	-	-	-	-	-	-
Audiovisuel	322 716	292 239	-	-	-	-	-	-	-	-
Informatique	3 968 840	3 414 110	53 966	57 714	-	-	-	-	-	-
Administration	8 446 666	8 197 227	-	28 652	-	-	-	-	22 573	21 901
Terrains et bâtiments	5 884 734	5 711 497	-	-	-	-	-	-	-	-
Services aux étudiants	3 658 533	3 561 723	266 852	357 284	-	-	-	-	-	-
Entreprises auxiliaires	578 042	553 877	-	-	-	-	-	-	-	-
Contribution au fonds de fonctionnement	-	-	-	-	-	-	4 549	4 837	349 485	317 517
Contribution au fonds avec restrictions	-	-	-	-	-	-	31 087	32 508	442 493	334 819
Contribution au fonds d'immobilisations	-	-	-	-	-	-	-	-	1 257 500	4 583
Transfert de coûts indirects	-	-	667 721	883 386	-	-	-	-	-	-
Radiation d'immobilisations	-	-	-	-	1 715 696	522 650	-	-	-	-
Amortissement des immobilisations	-	-	-	-	7 485 576	7 554 634	-	-	-	-
Intérêts sur la dette à long terme	-	-	-	-	22 936	33 511	-	-	-	-
	76 180 906	70 441 831	14 596 614	14 875 393	9 224 208	8 110 795	35 636	37 345	2 080 300	687 675
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES	447 561 \$	1 799 292 \$	2 744 394 \$	2 135 453 \$	2 945 513 \$	(673 548) \$	15 931 \$	8 515 \$	1 582 617 \$	440 483 \$

Université du Québec à Chicoutimi

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DES SOLDES DE FONDS

Pour l'exercice terminé le 31 mai

	Fonds de fonctionnement		Fonds avec restrictions		Fonds d'immobilisations		Fonds de dotation		Fonds de développement	
	2009	2008	2009	2008	2009	2008	2009	2008	2009	2008
						(retraité)				
SOLDÉ, début de l'exercice										
Déjà établi	(6 025 557) \$	(7 096 540) \$	13 489 393 \$	12 605 040 \$	89 019 576 \$	87 096 861 \$	836 194 \$	837 461 \$	9 788 339 \$	9 342 955 \$
Changements de méthodes comptables (note 3)	-	-	-	-	(11 369 539)	(10 602 685)	-	-	-	-
Retraité	(6 025 557)	(7 096 540)	13 489 393	12 605 040	77 650 037	76 494 176	836 194	837 461	9 788 339	9 342 955
 Incidence de l'adoption des normes comptables relatives aux instruments financiers	-	-	-	-	-	-	-	(9 782)	-	(145 099)
Ajustement de reclassement (note 4)	-	-	-	-	-	-	-	-	133 999	-
Excédent des produits sur les charges	447 561	1 799 292	2 744 394	2 135 453	2 945 513	(673 548)	15 931	8 515	1 582 617	440 483
Virements interfonds (note 6)	(83 558)	(728 309)	(25 000)	(1 251 100)	83 558	1 829 409	-	-	25 000	150 000
 SOLDE, fin de l'exercice	(5 661 554) \$	(6 025 557) \$	16 208 787 \$	13 489 393 \$	80 679 108 \$	77 650 037 \$	852 125 \$	836 194 \$	11 529 955 \$	9 788 339 \$

Université du Québec à Chicoutimi

BILAN
Au 31 mai

	Fonds de fonctionnement		Fonds avec restrictions		Fonds d'immobilisations		Fonds de dotation		Fonds de développement		Total	
	2009	2008	2009	2008	2009	2008	2009	2008	2009	2008	2009	2008
	(retraité)											
ACTIF												
ACTIF À COURT TERME												
Encaisse	5 834 213 \$	1 553 544 \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	2 078 284 \$	784 719 \$	7 912 497 \$	2 338 263 \$
Subvention à recevoir - MELS-ES (note 7)	9 896 304	8 555 640	-	-	-	-	-	-	-	-	9 896 304	8 555 640
Créances												
Droits de scolarité	312 315	254 129	-	-	-	-	-	-	-	-	312 315	254 129
Autres	1 301 096	1 530 471	3 395 513	2 533 750	44 505	112 555	-	-	-	-	4 741 114	4 176 776
Intérêts à recevoir	-	-	-	-	-	-	7 060	5 828	36 065	41 171	43 125	46 999
Réclamation à recevoir de l'Université du Québec	-	-	-	-	544 362	713 249	-	-	-	-	544 362	713 249
Subvention à recevoir	-	-	3 205 344	3 680 593	615 539	360 000	-	-	-	-	3 820 883	4 040 593
Avances au fonds de fonctionnement	-	-	13 730 485	11 077 073	-	-	-	-	-	-	-	-
Avances au fonds d'immobilisations	126 156	948 483	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Avances au fonds de dotation	35 128	36 794	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Avances au fonds de développement	216 627	50 804	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Frais payés d'avance	850 231	971 373	-	-	471 679	-	-	-	223 438	56 286	1 545 348	1 027 659
	18 572 070	13 901 238	20 331 342	17 291 416	1 676 085	1 185 804	7 060	5 828	2 337 787	882 176	28 815 948	21 153 308
SUBVENTION À RECEVOIR - MELS-ES (note 7)												
	633 900	941 670	-	-	-	-	-	-	-	-	633 900	941 670
PLACEMENTS (note 9)												
	15 879	8 140	-	-	-	-	880 193	867 160	9 408 795	8 956 967	10 304 867	9 832 267
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 10)												
	-	-	-	-	80 471 878	77 841 655	-	-	-	-	80 471 878	77 841 655
ACTIF INCORPOREL (note 11)												
	-	-	-	-	578 947	631 577	-	-	-	-	578 947	631 577
	19 221 849 \$	14 851 048 \$	20 331 342 \$	17 291 416 \$	82 726 910 \$	79 659 036 \$	887 253 \$	872 988 \$	11 746 582 \$	9 839 143 \$	120 805 540 \$	110 400 477 \$

Université du Québec à Chicoutimi

BILAN
Au 31 mai

	Fonds de fonctionnement		Fonds avec restrictions		Fonds d'immobilisations		Fonds de dotation		Fonds de développement		Total	
	2009	2008	2009	2008	2009	2008	2009	2008	2009	2008	2009	2008
	(retraité)											
PASSIF												
PASSIF À COURT TERME												
Dettes de fonctionnement	7 671 106 \$	7 994 494 \$	3 761 705 \$	3 802 023 \$	1 474 901 \$	671 982 \$	- \$	- \$	- \$	- \$	12 907 712 \$	12 468 499 \$
Retenues sur contrat	-	-	-	-	137 084	-	-	-	-	-	137 084	-
Autres passifs (note 12)	67 847	-	-	-	-	-	-	-	-	-	67 847	-
Produits reportés	1 915 505	1 805 038	360 850	-	-	-	-	-	-	-	2 276 355	1 805 038
Subvention à payer - MELS-ES	1 498 460	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1 498 460	-
Avances du fonds de fonctionnement	-	-	-	-	126 156	948 483	35 128	36 794	216 627	50 804	-	-
Avances du fonds d'immobilisations	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Avances du fonds avec restrictions	13 730 485	11 077 073	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Avances du fonds de développement	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Versements sur la dette à long terme (note 14)	-	-	-	-	83 245	78 872	-	-	-	-	83 245	78 872
	24 883 403	20 876 605	4 122 555	3 802 023	1 821 386	1 699 337	35 128	36 794	216 627	50 804	16 970 703	14 352 409
DETTE À LONG TERME (note 14)												
	-	-	-	-	226 416	309 662	-	-	-	-	226 416	309 662
	24 883 403	20 876 605	4 122 555	3 802 023	2 047 802	2 008 999	35 128	36 794	216 627	50 804	17 197 119	14 662 071
SOLDES DE FONDS												
Non affecté	(6 238 357)	(6 702 653)	-	-	-	-	-	-	-	-	(6 238 357)	(6 702 653)
Affectation d'origine interne	576 803	677 096	-	-	-	-	136 083	134 568	800 405	775 405	1 513 291	1 587 069
Affectation d'origine externe	-	-	16 208 787	13 489 393	-	-	716 042	701 626	10 729 550	9 012 934	27 654 379	23 203 953
Investis en immobilisations	-	-	-	-	80 679 108	77 650 037	-	-	-	-	80 679 108	77 650 037
	(5 661 554)	(6 025 557)	16 208 787	13 489 393	80 679 108	77 650 037	852 125	836 194	11 529 955	9 788 339	103 608 421	95 738 406
	19 221 849 \$	14 851 048 \$	20 331 342 \$	17 291 416 \$	82 726 910 \$	79 659 036 \$	887 253 \$	872 988 \$	11 746 582 \$	9 839 143 \$	120 805 540 \$	110 400 477 \$

ÉVENTUALITÉS ET ENGAGEMENTS (notes 17 et 18)

Pour le conseil d'administration :

_____, administrateur

_____, administrateur

Université du Québec à Chicoutimi

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE LA SITUATION FINANCIÈRE

Pour l'exercice terminé le 31 mai

2009

2008

FONDS D'IMMOBILISATIONS

PROVENANCES

Contributions de l'Université du Québec	5 104 136 \$	2 461 391 \$
Contributions du fonds de fonctionnement	2 402 467	2 036 433
Virements du fonds de fonctionnement	83 558	728 309
Contributions du fonds avec restrictions	297 894	618 327
Virements du fonds avec restrictions	-	1 101 100
Contributions du fonds de développement	1 257 500	4 583
Obligations découlant de contrats de location-acquisition	-	167 355
Produit de disposition d'actifs	-	156 364
Autres contributions	3 107 724	2 303 635
	12 253 279	9 577 497

UTILISATIONS

Acquisitions d'immobilisations		
Aménagement des terrains	32 639	110 329
Bâtiments et projet en cours	5 712 049	1 636 992
Bibliothèques et volumes	10 380	396 316
Équipement informatique et logiciel	956 689	1 290 345
Mobilier, appareillage et outillage et matériel roulant	3 339 812	3 006 426
Biens loués en vertu de contrats de location-acquisition	-	167 355
Acquisitions des autres actifs et placements	11 599	7 359
Acquisitions d'immobilisations corporelles ne répondant pas aux critères de capitalisation	1 715 696	522 650
Remboursement de contrats de location-acquisition	57 123	250 441
Intérêts sur les contrats de location-acquisition	17 353	23 788
Remboursement de la dette à long terme	21 750	21 750
Intérêts sur la dette à long terme	5 583	9 723
	11 880 673	7 443 474

AUGMENTATION DES FONDS

	372 606	2 134 023
--	---------	-----------

SOLDE NON POURVU, début de l'exercice

(434 662) (2 568 685)

SOLDE NON POURVU, fin de l'exercice

(62 056) \$ (434 662) \$

Université du Québec à Chicoutimi

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 mai 2009

1. ÉTATS FINANCIERS

L'Université, constitué en vertu de la Loi de l'Université du Québec, a pour mission de former des étudiants, de contribuer à l'avancement des connaissances par des activités de recherche et de rendre des services à la collectivité. L'Université est un organisme sans but lucratif au sens de la Loi sur les impôts et elle est conséquemment exempté des impôts.

2. PRINCIPALES DIFFÉRENCES AVEC LES PRINCIPES COMPTABLES GÉNÉRALEMENT RECONNUS DU CANADA

Les principes utilisés par l'Université sont régis par le « Cahier des définitions, des termes et des directives de présentation du rapport financier annuel 2008-2009 » pour les universités du Québec publié par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS).

En l'absence de directives du MELS, l'Université se conforme aux principes comptables recommandés par l'Institut Canadien des Comptables Agréés et plus particulièrement ceux relatifs à la comptabilité des organismes sans but lucratif.

Les principales différences entre les recommandations du « Cahier des définitions, des termes et directives de présentation du rapport financier annuel 2008-2009 » par les universités du Québec et les principes comptables généralement reconnus sont les suivantes :

- La comptabilité d'exercice n'est pas appliquée pour la comptabilisation des vacances à payer et pour les avantages sociaux futurs;
- Les acquisitions d'immobilisations acquises à même les produits du fonds de fonctionnement, du fonds avec restrictions et du fonds de dotation sont comptabilisées à titre de charges dans ces fonds et à titre de produits dans le fonds des immobilisations;
- Les contributions au financement ou les versements sur la dette à long terme non financés par le MELS sont comptabilisés à titre de charges dans le fonds de fonctionnement et à titre de produits dans le fonds des immobilisations.

3. CHANGEMENT DE MÉTHODE COMPTABLE

Gestion du capital

Au cours de l'exercice, l'Université a adopté les recommandations de l'Institut Canadien des Comptables Agréés relativement au chapitre 1535 « Informations à fournir concernant le capital ». Ce chapitre exige que l'Université fournisse des renseignements qualitatifs et quantitatifs sur les objectifs, les politiques et les procédures de gestion du capital de l'Université.

L'adoption de ces nouvelles normes n'a eu aucune incidence sur les montants comptabilisés aux états financiers.

Université du Québec à Chicoutimi

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 mai 2009

3. CHANGEMENT DE MÉTHODE COMPTABLE (suite)

Immobilisations

Au cours de l'exercice, l'Université a modifié rétroactivement sa convention comptable relative à l'amortissement des immobilisations. Cette modification a entraîné, une augmentation de 380 687 \$ (766 854 \$ en 2008) de la charge d'amortissement des immobilisations, une augmentation de 447 693 \$ (0 \$ en 2008) de la radiation d'immobilisations pour une diminution de 828 380 \$ (766 854 \$ en 2008) de l'excédent des produits par rapport aux charges. Cette modification a également entraîné une diminution de 57 536 \$ (11 119 504 \$ en 2008) des immobilisations et une augmentation de la dette de fonctionnement de 0 \$ (250 035 \$ en 2008).

4. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Utilisation d'estimations

La préparation d'états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada exige que la direction ait recours à des estimations et à des hypothèses qui ont une incidence sur les montants de l'actif et du passif comptabilisés et sur la présentation des éléments d'actif et de passif éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants comptabilisés des produits et des charges au cours de l'exercice. Les résultats réels pourraient différer des résultats estimatifs.

Comptabilité par fonds

Les fonds sont divisés en cinq catégories :

Le fonds de fonctionnement sert à l'enregistrement des transactions relatives aux opérations courantes et à certaines opérations désignées spécifiquement, qu'elles soient assujetties ou non à des restrictions internes.

Le fonds avec restrictions regroupe les ressources utilisées pour défrayer le coût de certaines opérations désignées spécifiquement et qui sont l'objet d'une affectation d'origine externe. Tout solde de fonds non dépensé selon les protocoles devra être remboursé aux organismes contributeurs.

Le fonds des immobilisations sert à l'enregistrement des transactions relatives aux immobilisations et à leur financement.

Le fonds de dotation sert à l'enregistrement des transactions dont les ressources proviennent de legs ou de donations dont le capital est maintenu intact ou est affecté, tout comme les produits, aux fins déterminées par le donateur.

Le fonds de développement sert à l'enregistrement des transactions relatives à la campagne de levée de fonds de l'Université. Pour ce fonds, les produits des collectes de fonds, nets des charges afférentes, doivent être transférés au besoin, dans les fonds affectés pertinents, s'ils font l'objet d'une affectation externe. Le solde de fonds comprend le solde des produits nets non distribués à la date de fin d'exercice.

4. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

Actifs et passifs financiers

Les actifs et les passifs financiers sont comptabilisés initialement à la juste valeur et sont classés sous l'une des catégories suivantes : actifs ou passifs financiers détenus à des fins de transaction, placements détenus jusqu'à leur échéance, prêts et créances, actifs financiers disponibles à la vente et autres passifs financiers. Ils sont subséquemment comptabilisés selon leur classification comme il est décrit ci-dessous. L'intention pour laquelle les instruments financiers ont été acquis et leurs caractéristiques déterminent leur classement.

Actifs ou passifs financiers détenus à des fins de transaction

Les instruments financiers classés comme actifs ou passifs financiers détenus à des fins de transaction sont comptabilisés à la juste valeur à chaque date de bilan, et toute variation de la juste valeur est présentée aux résultats nets dans la période au cours de laquelle ces variations surviennent.

Les achats et les ventes de placements détenus à des fins de transaction sont comptabilisés à la date de transaction.

Prêts et créances, placements détenus jusqu'à leur échéance et autres passifs financiers

Les instruments financiers classés comme prêts et créances, les placements détenus jusqu'à leur échéance et les autres passifs financiers sont comptabilisés au coût après amortissement au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif. Le produit ou la charge d'intérêts est inclus aux résultats nets sur la durée de vie prévue de l'instrument.

Les achats et les ventes de placements détenus jusqu'à leur échéance sont comptabilisés à la date de transaction.

Actifs financiers disponibles à la vente

Les instruments financiers classés comme disponibles à la vente sont comptabilisés à la juste valeur à chaque date de bilan et toute variation de la juste valeur est présentée aux autres éléments du résultat étendu dans l'exercice pendant lequel ces variations surviennent. Les titres de placement classés comme disponibles à la vente et qui n'ont pas de prix coté sur un marché actif sont comptabilisés au coût. Lorsqu'il est nécessaire de refléter une dépréciation durable, la perte cumulée est comptabilisée aux résultats nets. Lors de la décomptabilisation, tous les gains ou pertes cumulés au cumul des autres éléments du résultat étendu sont alors comptabilisés aux résultats nets. Le produit d'intérêts calculé selon la méthode du taux d'intérêt effectif est inclus aux résultats nets sur la durée de vie prévue de l'instrument.

Les achats et les ventes de placements disponibles à la vente sont comptabilisés à la date de transaction.

Université du Québec à Chicoutimi

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 mai 2009

4. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

Actifs et passifs financiers (suite)

Juste valeur

L'existence de cotations publiées sur un marché actif constitue la meilleure indication de la juste valeur. La juste valeur des obligations et des actions est basée sur leur cours acheteur à la fin de l'exercice. Si le marché d'un titre n'est pas actif, la juste valeur est établie par une technique d'évaluation faisant le plus possible appel aux données observées sur les marchés.

La juste valeur correspond généralement à la contrepartie pour laquelle l'instrument serait échangé dans le cadre d'une opération sans lien de dépendance conclue entre des parties compétentes agissant en toute liberté dans des conditions de pleine concurrence.

Classement

Actifs et passifs financiers	Classement
Trésorerie et équivalents de trésorerie	Détenus à des fins de transaction
Créances	Prêts et créances
Billets (Avances)	Prêts et créances
Dépôts à terme	Détenus jusqu'à leur échéance/détenus à des fins de transaction
Actions de sociétés cotées en Bourse	Disponibles à la vente
Obligations et coupons	Disponibles à la vente/détenus jusqu'à leur échéance
Emprunt bancaire et dettes d'exploitation	Autres passifs financiers
Dettes à long terme et contrat de location-acquisition	Autres passifs financiers

Reclassement d'un actif financier

Au cours de l'exercice, l'Université a reclassé un actif financier du fonds de développement d'un montant de 8 721 790 \$ (note 9) comptabilisé initialement comme « Actif financier disponible à la vente » à la catégorie « Placements détenus jusqu'à leur échéance » du fait qu'elle a changé son intention de le conserver.

Coûts de transaction

Les coûts de transaction sont composés principalement des services professionnels, de frais de commissions, et autres charges directement imputables à l'émission des actifs et passifs financiers correspondants.

Les coûts de transaction pour tous les actifs et passifs financiers sont comptabilisés à titre de charges d'exploitation à mesure qu'ils sont engagés.

Université du Québec à Chicoutimi

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 mai 2009

4. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

Actifs et passifs financiers (suite)

Informations à fournir et présentation

L'Université a choisi d'appliquer le chapitre 3861 « Instruments financiers - informations à fournir et présentation » au lieu du chapitre 3862 « Instruments financiers - informations à fournir » et du chapitre 3863 « Instruments financiers - présentation ».

Comptabilisation des transactions

Les principes comptables généralement reconnus s'appliquent à l'ensemble de la comptabilité de l'Université sauf indication contraire dans le « Cahier des définitions, des termes et directives de présentation du rapport financier annuel 2008-2009 » du ministère de l'Éducation, du Loisirs et du Sport. Certains principes sont précisées ou modifiées comme suit :

Les produits de subventions regroupent les subventions, contrats, commandites et dons reçus dans le cadre de la mission de l'entité, soit à l'enseignement, la recherche et les services à la collectivité.

Les produits de subventions pour le fonds de fonctionnement et le fonds avec restriction sont enregistrés aux livres selon les règles de financement du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) et les ajustements sont portés à l'état des produits et charges de l'exercice dans l'année financière où ils sont définitivement établis.

Les droits de scolarité sont considérés comme produits de l'année financière à laquelle la session de cours appartient.

Les droits d'inscription aux activités sont comptabilisés lorsque les activités ont lieu.

Les revenus provenant de placements ne faisant l'objet d'aucune restriction de l'externe et provenant de tous les fonds sont inscrits aux livres au fonds de fonctionnement.

Les engagements pour commandes d'achats de biens et de services non complétés ne sont pas inscrits aux livres mais plutôt par voie de note aux états financiers.

Université du Québec à Chicoutimi

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 mai 2009

4. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

Comptabilisation des transactions (suite)

Aucun frais ne sont différés pour les assurances, taxes, timbres, papeterie, fournitures de bureau et autres charges répétitives de même nature, à l'exception des salaires en application du régime de traitements différés et des déboursés importants, s'il en est, applicables à l'année subséquente ou à des projets préalablement autorisés par les conseils d'administration ou par l'Assemblée des gouverneurs, lesquels doivent être amortis sur une période maximale de trois ans.

Aucune provision n'est inscrite aux livres pour le personnel régulier au titre des vacances, des congés de maladie accumulés et des heures supplémentaires à être compensées par des congés et une partie des coûts relatifs à l'application du protocole des cadres supérieurs, lesquels sont défrayés à même les dépenses courantes.

Le service de la dette à long terme du fonds d'immobilisations et du fonds de fonctionnement, de même que les subventions qui y pourvoient sont inscrits aux fonds concernés.

Le coût du régime de retraite est enregistré selon la méthode de comptabilité de caisse.

Conversion des devises

Les opérations conclues en devises sont convertis selon la méthode temporelle. Selon cette méthode, les éléments d'actif et de passif monétaires sont convertis au taux de change en vigueur à la clôture de l'exercice, les éléments d'actif et de passif non monétaires ainsi que les postes des états des résultats aux taux de change historiques. Tous les gains ou pertes de change sont de nature courante et sont inclus aux résultats.

Placements

Les placements en obligations sont comptabilisés au coût. La prime (L'escompte) à l'achat est amorti(e) sur la (les) durée(s) de l'(des) obligation(s).

Les participations dans des sociétés satellites sont comptabilisées à la valeur de consolidation.

Les placements dans des organismes sans but lucratifs contrôlés sont présentés selon les directives émises par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, c'est à dire soit :

- En indiquant dans une note que les états financiers des organismes dont il détient le contrôle sont annexés à ses propres états financiers;

ou

- En indiquant dans les notes les renseignements demandés dans le chapitre 4450 du Manuel de l'Institut canadien des comptables agréés sur les organismes qu'il contrôle quand il n'y a pas de consolidation.

Les autres placements sont comptabilisés à la juste valeur selon les cours officiels des marchés boursiers.

Université du Québec à Chicoutimi

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 mai 2009

4. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Les dépenses en immobilisations, effectuées dans le cadre des budgets autorisés sont remboursées par l'Université du Québec qui pourvoit à leur financement. Les intérêts sur le financement temporaire des projets en construction sont ajoutés, le cas échéant, au coût de ces immobilisations par voie d'une charge et d'une contribution égale de l'Université du Québec.

Les biens loués en vertu de contrats de location-acquisition sont comptabilisés au coût, c'est-à-dire à la valeur actualisée des paiements minimums exigibles en vertu du bail, diminués des frais accessoires qu'ils renferment. L'obligation découlant de ces contrats de location-acquisition apparaissant au passif est amortie annuellement par une contribution du fonds de fonctionnement équivalant aux remboursements en capital prévus sur ces contrats.

Les apports reçus sous forme d'immobilisations corporelles sont comptabilisés à la juste valeur à la date de l'apport ou à une valeur symbolique lorsque la juste valeur ne peut être déterminée au prix d'un effort raisonnable.

Les immobilisations corporelles sont amorties en fonction des directives émises par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport selon les méthodes et les taux suivants :

	Méthodes d'amortissement	Taux
Terrains de football et soccer	linéaire	10 ans
Aménagement des terrains	linéaire	5 et 10 ans
Bâtiments		
Améliorations et transformations	linéaire	25, 30 et 40 ans
Bois Perdure	linéaire	50 ans
Campus	linéaire	50 ans
Complexe sportif	linéaire	50 ans
Entrepôt	linéaire	20 ans
Pavillon Cural	linéaire	50 ans
Pavillon de la recherche forestière	linéaire	50 ans
Pavillon des arts et interprétation	linéaire	50 ans
Pavillon des humanités	linéaire	50 ans
Pavillon du givre	linéaire	50 ans
Pavillon médecine et santé	linéaire	40 ans
Simoncouche	linéaire	40 ans
Appareillage et outillage	linéaire	10 ans
Bibliothèque et volumes	linéaire	10 ans
Équipement informatique	linéaire	3 et 5 ans
Logiciel	linéaire	3 ans
Matériel roulant	linéaire	5 ans
Mobilier	linéaire	5 ans
Biens loués en vertu de contrats de location-acquisition		
Équipement informatique	linéaire	3 ans
Photocopieurs et systèmes d'impression	linéaire	5 ans

Université du Québec à Chicoutimi

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 mai 2009

4. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

Actif incorporel

L'actif incorporel est comptabilisé au coût et amorti en fonction des directives émises par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, soit selon la méthode d'amortissement linéaire sur une période de 17 ans, soit la durée restante de la convention intervenue entre les parties. Cette convention prend fin en 2020.

5. CHANGEMENTS FUTURS DE MÉTHODES COMPTABLES

Conversion aux principes comptables généralement reconnus du Canada (PCGR)

Au cours de l'exercice, le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) a prescrit à l'Université de préparer ses états financiers de son exercice se terminant le 31 mai 2010 conformément aux PCGR plutôt que de les dresser conformément aux directives décrites au « Cahier des définitions, des termes et des directives de présentation du rapport financier annuel », publié par le MELS. Cette nouvelle exigence, initialement prévue pour l'exercice 2008-2009, entrera en vigueur pour l'exercice 2009-2010 à la suite d'une décision du MELS et l'Université la mettra en application à compter du 1er juin 2009.

L'Université évalue actuellement l'incidence de ces nouvelles normes sur ses états financiers.

Normes générales concernant les organismes sans but lucratif

L'Institut Canadien des Comptables Agréés a amendé les chapitres 1540 « États des flux de trésorerie », 1751 « États financiers intermédiaires », 4400 « Présentation des états financiers des organismes sans but lucratif », 4430 « Immobilisations détenues par les organismes sans but lucratif » et 4460 « Présentation de l'information sur les opérations entre apparentés dans les états financiers des organismes sans but lucratif ». La mise à jour intègre en outre le nouveau chapitre 4470 « Organismes sans but lucratif et informations sur la répartition des charges ».

Ces normes devront être appliquées pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2009. Par conséquent, l'Université devra adopter ces normes pour l'exercice devant se terminer le 31 mai 2010.

Les chapitres 1540 et 1751 ont été modifiés afin d'englober les organismes sans but lucratif dans leur champ d'application.

Le chapitre 4400 a été modifié afin :

- D'éliminer l'obligation de traiter les actifs nets investis en immobilisations comme une composante distincte des actifs nets et plutôt de laisser aux organismes sans but lucratif la possibilité de présenter ce montant comme une catégorie d'actif net grevé d'une affectation d'origine interne;
- De préciser que le montant des produits et des charges à comptabiliser et à présenter est le montant brut lorsque l'organisme sans but lucratif agit pour son propre compte dans l'opération en cause;
- De rendre les chapitres 1540 et 1751 applicables aux organismes sans but lucratifs.

Université du Québec à Chicoutimi

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 mai 2009

5. CHANGEMENTS FUTURS DE MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Normes générales concernant les organismes sans but lucratif (suite)

Le chapitre 4430 a été modifié afin de fournir des directives supplémentaires sur l'utilisation appropriée de l'exemption relative au champ d'application pour les petits organismes sans but lucratif.

Le chapitre 4460 a été modifié afin de rendre son libellé conforme aux dispositions du chapitre 3840 « Opérations entre apparentés ».

Le nouveau chapitre 4470 établit des normes sur les informations à fournir par les organismes sans but lucratif qui choisissent de classer leurs charges par fonction et qui ventilent les charges entre les différentes fonctions auxquelles elles se rattachent.

L'Université évalue actuellement l'incidence de ces nouvelles normes sur ses états financiers.

6. VIREMENTS INTERFONDS

Le virement de 25 000 \$ du fonds avec restriction au fonds de développement pour assurer la pérennité et le développement de l'éco-conseil a été approuvé par les membres du conseil d'administration le 1er septembre 2009. Ces sommes ont été amassées à l'intérieur de projets de recherche en éco-conseil au cours de l'exercice 2008-2009.

Le virement de 83 558 \$ du fonds de fonctionnement au fonds d'immobilisations pour constituer une réserve afin de pourvoir au renouvellement et au maintien des actifs pour la recherche a été approuvé par les membres du conseil d'administration le 1er septembre 2009.

7. SUBVENTIONS - MELS

Le solde de subventions à recevoir au 31 mai 2009 comprend :

- Un montant de 6 206 700 \$ correspondant à une subvention conditionnelle au respect de l'atteinte de l'équilibre financier pour l'exercice terminé le 31 mai 2009;
- Une subvention de 941 700 \$ qui représente la quote-part du manque à gagner par l'Université suite aux compressions budgétaires dans le réseau universitaire imposées par le ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport en 2004.

La direction de l'Université a comptabilisé cette subvention à recevoir à la suite d'une correspondance reçue du ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport qui s'engage à compenser cette compression dans le cadre d'un redressement financier à venir. Au 31 mai 2009, un montant de 633 900 \$ a été présenté à long terme.

Université du Québec à Chicoutimi

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 mai 2009

8. PLACEMENTS ET DONS

Fonds de dotation

Les revenus de placement comprennent un gain de valeur des placements non matérialisé de 10 775 \$ (2008 - perte de valeur de 3 616 \$).

Fonds de développement

Les produits du fonds de développement pour le présent exercice comprennent des souscriptions des employés et des étudiants pour un montant de 229 808 \$ (2008 - 131 518 \$), des souscriptions d'organismes externes pour 3 001 232 \$ (2008 - 449 153 \$) et des revenus de placements pour 431 877 \$ (2008 - 547 487 \$). Les revenus de placement comprennent un gain de valeur des placements non matérialisé de 27 435 \$ (2008 - perte de valeur de 48 697 \$).

9. PLACEMENTS

	2009	2008
Fonds de fonctionnement		
Partenariat alimentaire UQAC-MAGE, à la valeur de consolidation	10 879 \$	8 140 \$
La Centrale de Chauffage, s.e.n.c., à la valeur de consolidation (note 12)	-	-
Gestion NAD inc., 5 000 actions catégorie A	5 000	-
Centre NAD, société en commandite, à la valeur de consolidation (note 12)	-	-
	15 879	8 140
Fonds de dotation		
Placement détenu jusqu'à leur échéance		
Dépôt à terme, 2,7 % échéant en mai 2010	200 000	200 000
Placements classés comme actifs financiers disponibles à la vente		
Obligations, taux variant de 4 % à 5,6 %, échéant à diverses dates jusqu'en décembre 2019, à la juste valeur	680 193	667 160
	880 193	867 160
À reporter	896 072 \$	875 300 \$

Université du Québec à Chicoutimi

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 mai 2009

9. PLACEMENTS (suite)

	2009	2008
Reporté	896 072 \$	875 300 \$
Fonds de développement		
Placements classés comme actifs financiers disponibles à la vente		
Actions de sociétés publiques, à la juste valeur	190 247	235 177
Placements détenus jusqu'à leur échéance		
Obligations et coupons, taux variant de 1,5 % à 10,25 %, échéant à diverses dates jusqu'en décembre 2027 (juste valeur : 8 714 869 \$, 2008 - 8 721 790 \$)	9 218 548	8 721 790
	9 408 795	8 956 967
	10 304 867 \$	9 832 267 \$

Université du Québec à Chicoutimi

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 mai 2009

10. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2009		
	Coût	Amortis- sement cumulé	Valeur nette
Terrains	798 215 \$	- \$	798 215 \$
Terrains de football et soccer	1 898 551	562 046	1 336 505
Aménagement des terrains	1 721 517	417 158	1 304 359
Bâtiments			
Améliorations et transformations	23 188 302	8 312 331	14 875 971
Bois Perdure	472 282	59 443	412 839
Campus	21 238 712	11 945 245	9 293 467
Complexe sportif	4 440 391	2 121 638	2 318 753
Entrepôt	175 270	146 771	28 499
Pavillon Cural	5 741 722	303 637	5 438 085
Pavillon de la recherche forestière	1 757 426	506 621	1 250 805
Pavillon des arts et interprétation	2 293 942	457 531	1 836 411
Pavillon des humanités	15 004 507	3 347 855	11 656 652
Pavillon du givre	2 428 597	433 872	1 994 725
Pavillon médecine et santé	4 156 484	288 277	3 868 207
Simoncouche	709 749	94 264	615 485
Appareillage et outillage	24 523 521	10 274 779	14 248 742
Bibliothèque et volumes	3 929 517	2 170 068	1 759 449
Équipement informatique	3 677 083	2 024 672	1 652 411
Logiciel	791 516	441 342	350 174
Matériel roulant	115 237	33 550	81 687
Mobilier	3 461 908	1 892 848	1 569 060
Projet en cours	3 611 740	-	3 611 740
	126 136 189	45 833 948	80 302 241
Biens loués en vertu de contrats de location-acquisition			
Équipement informatique	121 400	60 700	60 700
Photocopieurs et systèmes d'impression	199 492	90 555	108 937
	126 457 081 \$	45 985 203 \$	80 471 878 \$

Université du Québec à Chicoutimi

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 mai 2009

10. IMMOBILISATIONS CORPORELLES (suite)

			2008 (retraité)
	Coût	Amortis- sement cumulé	Valeur nette
Terrains	798 215 \$	- \$	798 215 \$
Terrains de football et soccer	1 898 551	372 191	1 526 360
Aménagement des terrains	1 688 878	324 724	1 364 154
Bâtiments			
Améliorations et transformations	21 011 017	7 678 408	13 332 609
Bois Perdure	472 282	49 997	422 285
Campus	21 238 712	11 519 012	9 719 700
Complexe sportif	4 440 391	2 032 830	2 407 561
Entrepôt	175 270	138 008	37 262
Pavillon Cural	5 741 722	188 803	5 552 919
Pavillon de la recherche forestière	1 757 426	471 472	1 285 954
Pavillon des arts et interprétation	2 293 942	411 653	1 882 289
Pavillon des humanités	15 004 507	3 047 764	11 956 743
Pavillon du givre	2 428 597	385 301	2 043 296
Pavillon de médecine et santé	4 156 484	184 365	3 972 119
Simoncouche	709 749	76 520	633 229
Appareillage et outillage	21 924 846	8 568 211	13 356 635
Bibliothèque et volumes	4 341 521	2 178 900	2 162 621
Équipement informatique	4 734 677	2 536 106	2 198 571
Logiciel	632 003	239 255	392 748
Matériel roulant	122 644	43 204	79 440
Mobilier	3 903 379	1 719 440	2 183 939
Projet en cours	283 004	-	283 004
	119 757 817	42 166 164	77 591 653
Biens loués en vertu de contrats de location-acquisition			
Équipement informatique	141 360	20 233	121 127
Photocopieurs et systèmes d'impression	179 532	50 657	128 875
	120 078 709 \$	42 237 054 \$	77 841 655 \$

Université du Québec à Chicoutimi

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 mai 2009

11. ACTIF INCORPOREL

	2009	2008
Droit d'utilisation du réseau de télécommunication à large bande passante géré par le Réseau d'informations scientifique du Québec (RISQ) inc., coût amorti	578 947 \$	631 577 \$

12. AUTRES PASSIFS

	2009	2008
Fonds de fonctionnement		
Placements négatifs à la valeur de consolidation		
La Centrale de Chauffage, s.e.n.c.	3 353 \$	- \$
Centre NAD, société en commandite	64 494	-
	67 847 \$	- \$

13. FACILITÉ DE CRÉDIT

L'Université dispose d'une marge de crédit, d'un montant autorisé de 16 000 000 \$ portant intérêt au taux préférentiel et renouvelable en septembre 2009.

La facilité de crédit ne comporte aucune garantie.

Université du Québec à Chicoutimi

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 mai 2009

14. DETTE À LONG TERME

	2009	2008
Contrat de location d'un équipement, remboursable par versements trimestriels de 1 601 \$ incluant capital et intérêts au taux de 8,293 %, avec option d'achat de 10 \$, échéant en juin 2011	14 419 \$	20 823 \$
Contrat de location d'un équipement, remboursable par versements trimestriels de 1 192 \$ incluant capital et intérêts au taux de 7,033 %, avec option d'achat de 10 \$, échéant en juin 2011	10 738	15 506
Contrat de location d'un équipement informatique, remboursable par versement annuel de 27 793 \$ incluant capital et intérêts au taux de 7,252 %, échéant en décembre 2011	83 379	111 172
Contrats de location de photocopieurs, remboursables par versements mensuels allant de 149 \$ à 2 045 \$ incluant capital et intérêts aux taux de 7,358 % à 7,979 %, avec option d'achat allant de 355 \$ à 5 282 \$ aux échéances entre janvier 2012 et mars 2012	106 700	142 251
Intérêts inclus dans les versements	24 552	41 945
	190 684	247 807
Emprunt à la Corporation d'Aide au Pavillon Sportif de l'UQAC, remboursable par versements mensuels en capital de 1 812 \$ plus les intérêts au taux préférentiel, échéant en novembre 2014	118 977	140 727
	309 661	388 534
Portion échéant au cours du prochain exercice	83 245	78 872
	226 416 \$	309 662 \$

Université du Québec à Chicoutimi

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 mai 2009

14. DETTE À LONG TERME (suite)

Les remboursements en capital de la dette à long terme et les paiements minimums exigibles en vertu des contrats de location-acquisition à effectuer durant les cinq prochains exercices sont les suivants :

	Dette à long terme	Location- acquisition
2010	21 750 \$	74 473 \$
2011	21 750 \$	74 473 \$
2012	21 750 \$	66 290 \$
2013	21 750 \$	- \$
2014	21 750 \$	- \$

15. GESTION DU CAPITAL

Dans la gestion de son capital, l'Université a pour objectif de :

- préserver ses actifs;
- préserver sa capacité de poursuivre ses activités tout en maximisant la croissance de ses activités.

L'Université définit son capital comme suit :

- emprunt bancaire (facilité de crédit);
- dette à long terme, incluant la portion court terme échéant au cours du prochain exercice;
- solde de fonds.

L'Université atteint ces objectifs par une gestion prudente du capital dégagé par la croissance interne, et en optimisant l'utilisation de capitaux à faible coût.

L'Université gère plusieurs subventions et dons pour lesquels il existe des affectations d'origine externe précisant les conditions à respecter pour utiliser ces ressources financières. L'Université s'est conformé aux exigences de ces apports affectés.

16. RÉGIME DE RETRAITE

L'Université participe à un régime de retraite à prestations déterminées commun à l'ensemble des établissements de l'Université du Québec dont le nombre de participants est de 8 028 (2008 - 7 949) dont 630 (2008 - 606) pour l'Université du Québec à Chicoutimi.

La contribution versée par l'Université au régime de retraite paraissant aux états financiers au 31 mai 2009 s'élève à 3 540 886 \$ (2008 - 3 125 367 \$).

Les chargés de cours participent à un régime de retraite facultatif, à cotisations déterminées, commun à l'ensemble des établissements de l'Université du Québec. La contribution versée par l'Université à ce régime au 31 mai 2009 s'élève à 298 788 \$ (2007 - 250 906 \$).

Université du Québec à Chicoutimi

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 mai 2009

17. ÉVENTUALITÉS

Cautionnements

L'Université a consenti un cautionnement, conjointement avec d'autres sociétaires, pour un emprunt bancaire de la société en nom collectif La Centrale de Chauffage SENC jusqu'à concurrence de 400 000 \$. Le solde de cet emprunt s'établit à 569 452 \$ au 31 mai 2009.

L'Université a consenti un cautionnement pour un effet à payer de la Corporation d'Aide au Pavillon sportif de l'UQAC inc. jusqu'à concurrence d'un montant de 426 454 \$. Le solde de cet effet à payer s'établit à 237 954 \$ au 31 mai 2009.

L'Université a consenti un cautionnement pour un emprunt bancaire de la coentreprise Centre NAD S.E.C. jusqu'à concurrence de 500 000 \$. Le solde de cet emprunt bancaire est nul au 31 mars 2009.

L'Université a consenti un cautionnement, conjointement et solidairement avec un autre commanditaire, pour un bail pour la location de locaux de la coentreprise Centre NAD S.E.C. Ce bail est d'une durée de 11 ans et vient à échéance le 31 août 2019. Le risque maximal en vertu de cette caution est de 4,76 millions de dollars jusqu'à l'échéance du bail.

L'Université estime que la probabilité qu'elle ait à engager des coûts importants en raison de ces cautions est faible.

Remboursement de subvention

Les revenus de subventions incluent un montant pour 2009 de 675 035 \$ (2008 - 701 481 \$, 2007 - 718 727 \$) de financement supplémentaire estimé par l'Université à la suite de la réalisation d'un processus de reclassification effectué au cours de l'exercice précédent de la codification CLARDER de la charte de cours. L'estimation du financement supplémentaire effectué par l'Université pourrait être différente de celle qui sera déterminée par le MELS, par conséquent, une provision de 283 200 \$ a été constaté.

Équité salariale

À la suite de l'entrée en vigueur de la Loi sur l'équité salariale, une entente devra être conclue entre l'Université et les différents syndicats représentant ses employés afin de s'assurer du respect des différents paramètres de cette loi. Au 31 mai 2009, les travaux n'étaient pas terminés. La direction de l'Université n'est pas en mesure de faire une estimation raisonnable du montant qui pourrait éventuellement être payable, mais elle a comptabilisé une provision qu'elle juge être le montant minimum qui devrait éventuellement être payable. La direction procèdera à la mise à jour de cet estimé périodiquement.

Université du Québec à Chicoutimi

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 mai 2009

18. ENGAGEMENTS

Baux

L'Université s'est engagée par baux jusqu'en 2014 pour la location d'espaces. Le solde des engagements suivant ces baux, exclusion faite des clauses escalatoires d'impôts fonciers et autres, s'établit à 1 422 955 \$. Les paiements minimums exigibles au cours des cinq prochains exercices sont les suivants :

2010 -	361 299 \$
2011 -	362 483 \$
2012 -	364 523 \$
2013 -	277 542 \$
2014 -	57 108 \$

Contrats

L'Université s'est engagée par contrat jusqu'en 2010 pour les services d'une agence de sécurité. Le solde de l'engagement suivant ce contrat, s'établit à 383 020 \$. Le paiement minimum exigible au cours de 2010 en vertu de ce contrat est de 383 020 \$.

L'Université s'est engagée par contrats jusqu'en 2013 pour des services d'entretien. Le solde des engagements suivant ces contrats, s'établit à 724 207 \$. Les paiements minimums exigibles au cours des quatre prochains exercices en vertu de ces baux sont les suivants :

2010 -	662 207 \$
2011 -	24 000 \$
2012 -	24 000 \$
2013 -	14 000 \$

L'Université s'est engagée par contrats jusqu'en 2013 pour la location d'équipement et de matériel roulant. Le solde des engagements suivant ces contrats, s'établit à 303 373 \$. Les paiements minimums exigibles au cours des quatre prochains exercices en vertu de ces baux sont les suivants :

2010 -	87 579 \$
2011 -	84 559 \$
2012 -	84 559 \$
2013 -	46 676 \$

Bail emphytéotique

L'Université s'est engagée par bail jusqu'au 31 mars 2105 pour la location d'un terrain. En contrepartie, elle s'est engagée à construire un bâtiment d'une valeur approximative de 3 000 000 \$ qui sera remis, sans compensation aucune, au locateur à la fin du bail.

Université du Québec à Chicoutimi

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 mai 2009

18. ENGAGEMENTS (suite)

Commandes non complétées d'achats de biens et de services

Les engagements non inscrits aux livres pour les commandes non complétées d'achats de biens et de services sont de 326 094 \$ (2008 - 160 969 \$) pour le fonds de fonctionnement, de 189 257 \$ (2008 - 221 529 \$) pour le fonds avec restrictions et de 2 582 682 \$ (2008 - 2 762 386 \$) pour le fonds d'immobilisations.

Vacances et surtemps

Les engagements non inscrits aux livres pour le personnel régulier non enseignant au titre des vacances et du surtemps à être compensés par des congés représentent au 31 mai 2009 un montant de 2 134 363 \$ (2008 - 1 945 486 \$).

Convention de services

En contrepartie de l'exécution de services, l'Université convient de payer au Centre NAD S.E.C. les honoraires suivants :

- Un montant égal à 100 % de la Subvention Soutien reçue par l'UQAC pour les programmes dans le domaine de l'animation 3D et du design numérique; plus
- Un montant égal à 100 % des frais de scolarité par l'UQAC pour les programmes visés, nets du transfert de l'aide financière aux études; plus
- Un montant égal à 90 % de la Subvention Enseignement reçue par l'UQAC pour les programmes visés; moins
- Le montant des charges payées par l'UQAC pour la rémunération des professeurs et chargés de cours affectés aux programmes visés selon leurs conventions en vigueur, à savoir les salaires et les charges sociales déboursés par l'UQAC.

19. ÉVÉNEMENT POSTÉRIEUR À LA DATE DU BILAN

Les modifications suivantes ont été effectuées suite à la réception des « Calculs définitifs des subventions de fonctionnement des universités pour l'année universitaire 2008-2009 » du MELS :

- Pour le fonds de fonctionnement, une augmentation de 141 700 \$ des produits de subventions de fonctionnement, une augmentation de 584 084 \$ des subventions à recevoir, une augmentation de 183 634 \$ des produits reportés, une diminution de 102 100 \$ de la subvention à payer, ainsi qu'une augmentation de 360 850 \$ des avances du fonds avec restrictions.
- Pour le fonds avec restrictions, une augmentation respective de 360 850 \$ des produits reportés et des avances au fonds de fonctionnement.

Université du Québec à Chicoutimi

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 mai 2009

20. ORGANISMES SANS BUT LUCRATIF CONTRÔLÉS

Corporation d'Aide au Pavillon Sportif de l'UQAC

La Corporation d'Aide au Pavillon Sportif de l'UQAC est contrôlée par l'Université du Québec à Chicoutimi étant donné que la direction de l'Université du Québec à Chicoutimi participe étroitement à l'élaboration des politiques de la Corporation d'Aide au Pavillon Sportif de l'UQAC et qu'elle a le dernier mot quant au contenu de ces politiques.

La Corporation d'Aide au Pavillon Sportif de l'UQAC, constituée en vertu de la partie III de la Loi sur les compagnies du Québec, a pour objet principal de favoriser le développement du Pavillon sportif de l'UQAC. Elle est un organisme sans but lucratif au sens de la Loi sur les impôts et elle est conséquemment exemptée des impôts.

Les états financiers de la Corporation d'Aide au Pavillon Sportif de l'UQAC n'ont pas été consolidés dans les états financiers de l'Université et sont annexés au présent état financier. Les états financiers sommaires de la Corporation d'Aide au Pavillon Sportif de l'UQAC sont les suivants :

	2008	2007
Bilan		
Actifs	1 158 572 \$	1 214 825 \$
Passifs	519 613 \$	582 692 \$
Actifs nets	638 959 \$	632 133 \$
Résultats		
Produits	556 587 \$	552 789 \$
Charges	549 761 \$	524 463 \$
Flux de trésorerie		
Activités de fonctionnement	4 765 \$	32 894 \$
Activités d'investissement	15 772 \$	750 \$
Activités de financement	(43 500) \$	(43 500) \$

Consortium de recherche en exploration minérale

Le Consortium de recherche en exploration minérale est contrôlée par l'Université du Québec à Chicoutimi étant donné que cette dernière participe étroitement à l'élaboration des politiques du Consortium de recherche en exploration minérale, qu'elle a le dernier mot quant au contenu de ces politiques et bénéficie des fruits du travail du Consortium sur la forêt boréale.

Le Consortium de recherche en exploration minérale, constituée en vertu de la partie III de la Loi sur les compagnies du Québec, a pour mission de contribuer au succès de l'exploration minérale par le biais de projets de recherche à forte incidence économique et par le développement de ressources humaines hautement qualifiées en exploration minérale. Il est un organisme sans but lucratif au sens de la Loi sur les impôts et il est conséquemment exempté des impôts.

Les états financiers du Consortium de recherche en exploration minérale sont consolidés dans les états financiers de l'Université.

Université du Québec à Chicoutimi

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 mai 2009

20. ORGANISMES SANS BUT LUCRATIF CONTRÔLÉS (suite)

Consortium sur la forêt boréale

Le Consortium sur la forêt boréale est contrôlée par l'Université du Québec à Chicoutimi étant donné que cette dernière participe étroitement à l'élaboration des politiques du Consortium sur la forêt boréale, qu'elle a le dernier mot quant au contenu de ces politiques et bénéficie des fruits du travail du Consortium sur la forêt boréale.

Le Consortium sur la forêt boréale, constituée en vertu de la partie III de la Loi sur les compagnies du Québec, a pour mission de contribuer au succès de la recherche sur la forêt boréale par le biais de projets de recherche à forte incidence économiques et par le développement de ressources humaines hautement qualifiées en forêt boréale. Il est un organisme sans but lucratif au sens de la Loi sur les impôts et il est conséquemment exempté des impôts.

Les états financiers du Consortium sur la forêt boréale sont consolidés dans les états financiers de l'Université.

21. FONDATION CONTRÔLÉE

La Fondation de l'Université du Québec à Chicoutimi est contrôlée par l'Université étant donné que cette fondation recueille des dons et doit en attribuer les revenus pour fins de recherche à l'Université du Québec à Chicoutimi et que cette dernière participe étroitement à l'élaboration des politiques de la Fondation de l'Université du Québec à Chicoutimi.

La Fondation de l'Université du Québec à Chicoutimi, constituée en vertu de la partie III de la Loi sur les compagnies du Québec, effectue des levées de fonds. Elle est un organisme sans but lucratif au sens de la Loi sur les impôts et elle est conséquemment exempté des impôts.

Les états financiers de la Fondation de l'Université du Québec à Chicoutimi n'ont pas été consolidés dans les états financiers de l'Université et sont annexés aux présents états financiers.

Université du Québec à Chicoutimi

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 mai 2009

22. COENTREPRISE

Le Centre NAD S.E.C. est une coentreprise dont le commandité est Gestion NAD inc. Les résultats sont réparties entre le commandité et les commanditaires (Université du Québec à Chicoutimi et Collège d'enseignement général et professionnel de Jonquière) à raison de 0,01 % pour le commandité et 99,99 % réparti entre les commanditaires au prorata de leur détention de parts de catégorie A. Au 31 mai 2009, l'Université détient 50 % des parts de catégorie A émises.

Le Centre NAD S.E.C., constituée en vertu des lois de la province de Québec le 11 juin 2008, offre des cours d'animation 3D et de design numérique.

La participation de l'Université dans le Centre NAD S.E.C. est présentée à la valeur de consolidation. La quote-part de l'Université dans le Centre NAD S.E.C., avant l'élimination des soldes et des transactions intersociétés s'il y a lieu, se résume comme suit :

	<u>31 mars 2009</u>
Bilan	
Actifs	524 046 \$
Passifs	388 552 \$
Actifs nets	135 494 \$
Résultats	
Produits	667 686 \$
Charges	732 272 \$

23. INSTRUMENTS FINANCIERS

Risque de crédit

Dans le cours normal de ses activités, l'Université effectue le suivi de ses créances. L'Université ne croit pas être exposée à un niveau de risque plus élevé que la normale à l'égard de ses clients et ne court aucun risque important à l'égard d'un client unique. De plus, le risque auquel est exposé l'Université en raison de la concentration de crédit est limité car les soldes à recevoir proviennent d'un grand nombre d'étudiants, d'organismes et de gouvernements.

Pour les autres créances, l'Université évalue de façon continue les pertes probables et constitue une provision pour pertes en se fondant sur leur valeur de réalisation estimative.

L'Université n'a pas comptabilisé la baisse de valeur sur les obligations dont la valeur comptable est de 9 218 548 \$ et la juste valeur de 8 714 869 \$ parce qu'elle juge que cette baisse du montant recouvrable est temporaire étant donné qu'elle a la capacité et l'intention de conserver son placement en obligations jusqu'à échéance.

23. INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

Risque lié aux taux d'intérêt

L'Université utilise un emprunt bancaire et assume des emprunts à long terme comportant des taux d'intérêt variables et fixes. Conséquemment, pour les taux d'intérêt variables, elle encourt un risque d'intérêt en fonction de la fluctuation du taux d'intérêt préférentiel. Cependant, une variation de 1 % du taux préférentiel n'aurait pas une incidence significative sur les résultats et la situation financière de l'Université. Pour les dettes à taux d'intérêt fixes, les risques auxquels cette dernière est exposée sont minimes.

Risque de change

L'Université réalise une part de ses achats et ventes en monnaie étrangère, soit le dollar américain et l'euro. Par conséquent, certains éléments d'actif et de passif sont exposés aux fluctuations du taux de change. Au 31 mai 2009, l'actif net libellé en dollars américain et en euro et converti en dollars canadiens représente 192 231 \$. L'Université n'utilise aucun instrument financier pour gérer les risques de fluctuation des taux de changes.

Juste valeur

La juste valeur des instruments financiers à court terme est comparable à la valeur comptable en raison de leur échéance prochaine et des conditions commerciales normales qu'ils comportent.

La juste valeur de la subvention à recevoir à long terme n'a pu être déterminé puisqu'elle ne porte pas intérêts et puisqu'il est pratiquement impossible de trouver sur le marché un instrument financier qui présente essentiellement les mêmes caractéristiques économiques.

La juste valeur des placements se fonde sur les cours officiels, normalement le cours acheteurs courant diminué des frais de courtage estimatifs, pour les placements visés ou les placements semblables.

Pour la dette à long terme, la juste valeur est comparable à sa valeur comptable en raison du taux d'intérêt variable qu'elle comporte.

Pour les contrats de location-acquisition, la juste valeur est comparable à sa valeur comptable en raison du taux d'intérêts qui est comparable au taux courant du marché.

**DONNÉES
SUR LA RÉMUNÉRATION
DES DIRIGEANTS

ANNÉE 2008-2009**

État du traitement

Page 1 de 3

Établissement : Université du Québec à Chicoutimi
Année financière : 2008-2009

[illegible]

(1) La valeur pécuniaire des droits d'indemnité de départ détenus et non-exercés pendant l'année 2008-2009 par Mme Francine Belle-Isle, M. Martin Côté et M. André Dorion est de 153 821\$ chacun et de 170 913\$ pour M. Michel Belley.

État du traitement

Page 2 de 3

Établissement : Université du Québec à Chicoutimi

Année financière: 2008-2009

Autres catégories de personnel de direction		Valeur pécuniaire des composantes du traitement assujetties à l'impôt (en \$)		
Catégorie de personnel	Effectif total ^(*) de la catégorie	Étendue du traitement	Salaire de base	Autres éléments de traitement
Personnel de direction des composantes de l'établissement ^(*)	50,53	Le plus élevé	149 887 \$	127 672 \$
		Moyenne	102 179 \$	10 096 \$
		Le moins élevé	73 442 \$	658 \$
Personnel de direction des services	10,00	Le plus élevé	150 392 \$	2 720 \$
		Moyenne	123 619 \$	2 123 \$
		Le moins élevé	108 336 \$	1 076 \$
Personnel de de gérance des emplois de soutien		Le plus élevé		
		Moyenne		
		Le moins élevé		

^(*) Excluant le doyen ou le personnel de rang équivalent.

^(**) En équivalence temps complet; le calcul de la moyenne implique une référence au traitement versé.

Année financière:

2008-2009

[illegible]

(*) S'applique aux personnes qui ont perçu des remboursements de frais ou d'allocations; ne s'applique pas autrement.

(**) Excluant le doyen ou le personnel de rang équivalent.

**PROTOCOLE
DES CADRES SUPÉRIEURS
DE L'UNIVERSITÉ
DU QUÉBEC ET DE SES
ÉTABLISSEMENTS**

ANNEXE 6-A «PROTOCOLE DES CADRES SUPÉRIEURS» DU RÈGLEMENT GÉNÉRAL 6 «RESSOURCES HUMAINES»

NOTE : Le texte que vous consultez est une codification administrative des règlements de l'UQ. Leur version officielle est contenue dans les règlements adoptés par l'Assemblée des gouverneurs.

Adoptée A-278-S-3820 (10 avril 1985), G.O.Q.I., 27 avril 1985, p. 1988-1990.

Amendée A-361-S-5079 (1^{er} novembre 1989), G.O.Q.I., 18 novembre 1989, p. 4849.

Amendée 2009-2-AG-S-R-24 (28 janvier 2009), G.O.Q.I., 14 février 2009, p.189.

Protocole relatif aux conditions de travail des cadres supérieurs de l'Université du Québec et de ses établissements

1. Objet

Le présent protocole a pour objet les conditions de travail des cadres supérieurs.

2. Définitions

2.1 L'expression «cadre supérieur» désigne toute personne à l'emploi de l'Université du Québec ou de l'un de ses établissements, dont le poste est inscrit par décision du comité exécutif de l'Université du Québec sur la liste prévue au paragraphe 2.2, et occupant une fonction :

a) de chef d'établissement, c'est-à-dire de président de l'Université du Québec, de recteur d'université constituante, de directeur d'école supérieure ou d'institut de recherche ou d'une entité administrative visée au paragraphe 12.3 du règlement général 12*;

b) de cadre au sommet de la hiérarchie de l'Université du Québec ou de l'un desdits établissements, relevant directement de l'autorité du chef d'établissement à qui il rend compte de l'exécution de ses fonctions.

2.2 Le comité exécutif de l'Université du Québec a la responsabilité d'établir, par résolution, préalablement à la soumission à l'assemblée des gouverneurs du plan d'effectifs annuel, la liste des postes correspondant aux fonctions décrites au paragraphe 2.1.

2.3 L'expression «établissement» désigne une université constituante, un institut de recherche, une école supérieure ou une entité administrative visée au paragraphe 12.3 du règlement général 12 *.

**Ancien règlement général 12 (abrogé le 13 juillet 1991).*

2.4 L'expression «traitement» signifie le salaire annuel fixé pour un cadre supérieur, à l'exclusion de tout supplément, allocation, frais de représentation ou de déplacement.

3. Conditions de travail

3.1 Le cadre supérieur bénéficie d'un mandat dont la durée peut atteindre cinq (5) ans, renouvelable à son terme.

3.2 Après quatre (4) années successives de mandat, il acquiert la sécurité d'emploi (et non de fonction), sans diminution de traitement. À moins d'une décision contraire du conseil d'administration de l'établissement ou du comité exécutif de l'Université du Québec en ce qui concerne les cadres supérieurs de l'Université du Québec, il bénéficie des dispositions relatives à la révision de la courbe de rémunération des cadres tel que prévu au programme de rémunération des cadres adopté par l'assemblée des gouverneurs. Il est régi par les mêmes conditions s'il quitte pour un poste autre qu'un poste de cadre supérieur.

3.3 Il bénéficie d'un congé de perfectionnement, d'une durée d'une année, après quatre (4) années de mandat continues, sans diminution de traitement mais avec réintégration selon les termes du paragraphe 3.2. Le montant de toute subvention et de toute bourse de perfectionnement tenant lieu de traitement est déduit du traitement ainsi accordé pendant le congé. Il bénéficie des frais afférents au perfectionnement reconnus aux professeurs conformément aux politiques et pratiques en vigueur dans son établissement. Le comité exécutif de l'Université du Québec détermine les conditions relatives aux frais afférents au perfectionnement de ses cadres supérieurs.

Tout congé de perfectionnement accordé en vertu du « Programme de mobilité des cadres supérieurs » est réputé être un congé de perfectionnement au sens du présent paragraphe.

3.4 Le congé de perfectionnement prévu au paragraphe 3.3 peut se répéter d'un mandat à l'autre ou se fractionner. Il ne peut se cumuler d'un mandat à l'autre et être ainsi d'une durée supérieure à un an. Le comité exécutif de l'Université du Québec peut cependant rendre une décision à l'effet contraire ou déterminer les modalités d'application différentes.

3.5 Le cadre supérieur qui, après quatre (4) années de mandat continues, quitte l'Université du Québec ou l'un de ses établissements et renonce aux avantages énoncés aux paragraphes 3.2 et 3.3 du présent article, a droit à une prime de séparation équivalente à une année de traitement telle que définie au paragraphe 3.9.

Avec le consentement du cadre supérieur concerné, une allocation de remplacement peut être substituée, en totalité ou en partie, à la prime de séparation et être versée au nouvel employeur qui retient les services du cadre supérieur.

3.6 Les avantages conférés au paragraphe 3.5 sont acquis pour le bénéfice de leur titulaire ou de ses ayants droit, héritiers ou fiduciaires.

3.7 Le cadre supérieur ne peut bénéficier des avantages énoncés aux paragraphes 3.3 et 3.5 dans un même mandat. Le cadre supérieur qui quitte l'Université du Québec ou l'un de ses établissements pendant son congé de perfectionnement a droit à une prime de séparation équivalente à la portion non écoulée de l'année de perfectionnement.

3.8 L'avantage énoncé au paragraphe 3.5 ne peut être accordé qu'une seule fois à une même personne, même si celle-ci revient à l'emploi de l'Université du Québec ou de l'un de ses établissements.

3.9 Lorsqu'un cadre supérieur, à travers ses années de service à titre de cadre supérieur, est passé ou passe d'un établissement à un autre ou de l'Université du Québec à un établissement ou l'inverse / d'une fonction à une autre / ou d'un mandat à un autre, le temps ainsi écoulé dans l'une et l'autre de ces situations est joint et cumulé. La meilleure année de traitement à travers toutes les années courues sert de base au calcul des avantages du présent protocole. Les changements et l'accumulation de situations, tels que ci-haut définis, n'ouvrent droit aux avantages du paragraphe 3.5 qu'à une seule occasion.

3.10 Pour les fins des paragraphes 3.1 à 3.5 et sous réserve de l'assentiment du cadre supérieur concerné, l'Université du Québec et ses établissements forment un tout de façon à favoriser la mobilité du cadre supérieur. Toutefois, le comité exécutif de l'établissement qui, selon le cas, est appelé à recevoir ainsi un cadre supérieur, doit donner son assentiment.

3.11 Les avantages visés tant aux paragraphes 3.1 à 3.4 qu'au paragraphe 3.5 sont assumés selon le cas par l'Université du Québec ou par l'établissement à l'emploi duquel le cadre supérieur a effectué les années de mandat qui le qualifient pour ces avantages. Lorsqu'un cadre supérieur passe d'un établissement à un autre ou de l'Université du Québec à un établissement ou l'inverse, le comité exécutif de l'Université du Québec a le pouvoir de statuer sur les modalités de la contribution de chaque établissement ou de l'Université du Québec et de l'établissement, s'il y a lieu.

3.12 Les cadres supérieurs de corporations tierces ou d'organismes qui sont devenus ou deviendront «établissement» au sens des présentes et qui bénéficient déjà dans ces corporations ou organismes d'avantages ou de bénéfices marginaux en raison de leur statut de cadre supérieur, ne sont pas éligibles aux conditions énoncées dans le présent protocole, à moins que le comité exécutif de l'Université du Québec n'en décide autrement.

4. Avis de non-renouvellement de contrat

Le cadre supérieur dont le mandat n'est pas renouvelé a droit à un avis écrit de six (6) mois. Cette disposition ne s'applique pas au chef d'établissement qui doit, avant le deux centième (200^e) jour précédant la fin de son mandat, indiquer au président de l'Université du Québec son intention de solliciter un renouvellement de son mandat et se soumettre à la procédure adoptée par résolution de l'assemblée des gouverneurs relative aux consultations en vue de la nomination des recteurs des universités constituantes et des directeurs des instituts de recherche et écoles supérieures.

5. Affichage

Tout poste de cadre supérieur qui est ouvert à l'Université du Québec ou dans un de ses établissements doit être affiché.

6. Vacances annuelles et congés

Au titre des vacances annuelles et des congés, le cadre supérieur bénéficie des avantages reconnus à l'ensemble des cadres de son établissement ou de l'Université du Québec, selon le cas.

7. Avantages sociaux

Au titre des avantages sociaux, le cadre supérieur bénéficie des avantages reconnus à l'ensemble des cadres de son établissement ou de l'Université du Québec, selon le cas, à l'exception des avantages reliés à la retraite anticipée (correction ou compensation de la réduction actuarielle, indemnité de départ à la retraite, retraite graduelle).

8. Congés parentaux

Au titre des congés parentaux, le cadre supérieur bénéficie des avantages reconnus à l'ensemble des cadres de son établissement ou de l'Université du Québec, selon le cas.

9. Congés et postes vacants

9.1 Le comité exécutif de l'Université du Québec, sur requête de l'établissement concerné et à la demande de tout cadre supérieur mentionné à l'article 2, peut lui accorder un congé avec ou sans solde, durant ou après mandat aux termes et conditions jugés appropriés sous réserve des dispositions des paragraphes qui suivent.

9.2 Tout cadre supérieur qui désire participer à une élection scolaire ou municipale obtient, sur demande à son comité exécutif, un congé sans solde n'excédant pas quarante (40) jours civils.

9.3 Tout cadre supérieur qui désire participer à une élection provinciale ou fédérale se voit automatiquement accorder un congé sans solde n'excédant pas quarante (40) jours civils.

9.4 Le cadre supérieur défait à une élection provinciale, fédérale, municipale ou scolaire reprend, à la fin de son congé sans solde, la fonction qu'il occupait.

9.5 Le cadre supérieur élu à une élection provinciale ou fédérale bénéficie d'un congé sans solde, à compter du jour de son élection, pour la durée totale de son mandat comme député.

9.6 Lorsqu'un congé est accordé en cours de mandat, il doit être pourvu à la nomination provisoire ou régulière d'une personne qui assure la continuité des fonctions habituelles du cadre supérieur en congé.

9.7 Aux fins du paragraphe 9.6, le président de l'Université nomme le suppléant chaque fois qu'il s'agit d'un cadre supérieur nommé par l'assemblée des gouverneurs.

9.8 Lorsqu'il s'agit de chefs d'établissements dont la nomination relève du gouvernement, la désignation d'un délégué chargé provisoirement des affaires courantes de tels postes ainsi que la rémunération afférente aux responsabilités est faite par le comité exécutif de l'Université du Québec.

9.9 Le conseil d'administration des universités constituantes, écoles supérieures et instituts de recherche désigne le suppléant chaque fois que tout autre poste de cadre supérieur est temporairement vacant et a charge d'en informer le comité exécutif de l'Université du Québec.

9.10 Lorsqu'une vacance se produit dans un poste de cadre supérieur par suite de démission, d'incapacité, de décès ou pour toute autre cause, il peut être procédé à la nomination d'un suppléant de la manière prévue aux paragraphes 9.6 à 9.9 pour les congés. S'il y a lieu, la procédure prévue pour le remplacement d'un cadre supérieur doit être amorcée dans les quinze (15) jours qui suivent une vacance.

10. Paiement des coûts

Les coûts relatifs à l'exécution du présent protocole sont défrayés à même les dépenses courantes de l'Université du Québec et des établissements concernés.

11. Dispositions finales

11.1 Tous les cadres supérieurs sont visés par le présent protocole sauf ceux qui ont signifié, au 1^{er} septembre 1978, leur volonté de continuer de bénéficier du protocole des cadres supérieurs publié dans la Gazette officielle du Québec du 28 mars 1973.

11.2 Lorsqu'un poste existant est subséquemment autorisé et défini de niveau «cadre supérieur», le comité exécutif de l'Université du Québec détermine, s'il y a lieu, la date antérieure d'application se rattachant à ce nouveau statut.

11.3 Sauf en ce qui concerne les pouvoirs expressément dévolus au conseil d'administration ou au comité exécutif de chaque établissement, le comité exécutif de l'Université du Québec est responsable de l'application du présent protocole. Il peut, en outre, adopter par résolution toute procédure administrative relative à son application.

CURRICULUM VITAE DU RECTEUR

CURRICULUM VITAE

8.1. RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

NOM: BELLEY

PRÉNOM: J.-L. Michel

ADRESSE: 641, rue des Franciscaines
Chicoutimi, Qué.
G7H 3W8

TÉLÉPHONE: (418) 545-5509 (bureau)
(418) 696-1295 (résidence, tél. et télécopie)

DATE DE NAISSANCE: 11 février 1951

STATUT CIVIL: Marié, 2 enfants

LANGUES PARLÉES, LUES ET ÉCRITES: Français, anglais, espagnol, portugais

8.2. FORMATION ACADÉMIQUE

1984	Doctorat de troisième cycle en Sciences de la Gestion, Université de Rennes, France.
1977	Maîtrise ès Sciences, M. Sc. Finance, Université de Sherbrooke.
1973	Baccalauréat Spécialisé en Administration, Option finance, Université du Québec à Chicoutimi.
1970	Diplôme d'Études Collégiales, CEGEP de Jonquière

8.3.

8.4. EXPÉRIENCE PROFESSIONNELLE

Depuis 2001	Recteur, Université du Québec à Chicoutimi
1990-2001	Professeur, département des sciences économiques et administratives, Université du Québec à Chicoutimi.
1998	Professeur –invité, Université Senghor, Alexandrie, Égypte
1994-1995	Professeur invité, I.A.E de Nantes, France
1985-1990	Doyen des études avancées et de la recherche, Université du Québec à Chicoutimi.
1984-1985	Professeur invité, École Nationale d'Administration Publique. Affecté comme professeur en Gestion de projets et micro-informatique, Instituto Centroamericano de Administración Publica, San José de Costa Rica.
1982-1984	Directeur de la Maîtrise en Gestion de Projets, Université du Québec à Chicoutimi.
1978-1982	Professeur régulier, Finance, Université du Québec à Chicoutimi.
1975-1976	Directeur-finance, Compagnie de Cablodistribution Télésag Inc.
1974-1975	Administrateur, Société de génie-conseil et services immobiliers Génibec Inc.
1973-1974	Adjoint administratif, Département des Sciences Économiques et Administratives, Université du Québec à Chicoutimi.

8.5. ACTIVITÉS EXTERNES

Président	Conseil d'administration de l'AUCC, novembre 2009 à novembre 2011
Membre	Comité consultatif permanent des relations internationales (CCPRI) de l'AUCC, janvier 2007 à octobre 2008
Membre du Conseil	Agence universitaire de la francophonie (AUF) (comité des finances)
Colonel honoraire	425 ^e Escadron tactique de chasse de la Bagotville, novembre 2004 à ce jour
Administrateur	Association des universités et collèges du Canada (AUCC), octobre 2003 à octobre 2007 (Membre du comité des finances et du comité permanent de la recherche et membre du conseil exécutif)
Co-président	Commission d'étude sur la maximisation des retombées économiques de l'exploitation des ressources naturelles des régions ressources, 2002-2003
Président de la délégation région 02	Rendez-vous national des régions, automne 2002

8.6.

8.7. ACTIVITÉS EXTRA-UNIVERSITAIRES (jusqu'à la nomination au rectorat – nov. 2001)

Administrateur	Corporation d'hébergement du Québec
Administrateur	Digicom Inc.
Administrateur	BDH Industries
Administrateur	Bennett Environmental, société publique engagée dans le traitement des sols contaminés, dont les titres sont cotés aux bourses de Toronto et Francfort
Administrateur	Innovatech des régions ressources
Membre	Comité consultatif, TECTA, entreprise en lancement pour le développement et la commercialisation d'une toiture d'aluminium
Président	Comité consultatif du fonds d'initiatives stratégiques régionales, Développement économique Canada, 1999-2001
Président	Conseil d'administration CEGEP de Jonquière (1996-1999) Président d'octobre 1997 à juin 1999
Vice-président, financement	Saguenay 2000, 1999-2000
Président	Corporation régionale d'investissement Amisk Inc. 1994-1998
Président	Comité d'investissement Société en commandite SOCCRENT 1994-1998
Administrateur	Panneaux MDF La Baie Inc. 1998 Panneaux Chambord Inc. 1998 Scierie E. Tremblay Inc. 1998

Président d'honneur	Campagne de financement de la maison Notre-Dame du Saguenay, maison d'accueil pour les personnes atteintes du cancer, en phase terminale. 1999-...
Président d'honneur	Carrefour de l'Innovation technologique Saguenay-Lac-St-Jean, Édition 1998
Président d'honneur	Club Rotary, Campagne de financement, dégustation de vins et fromages (800 participants)
Membre	Comité d'évaluation Reconnaissance PME, Banque Nationale (1995-1996)
Participant	Groupe d'étude sur la priorisation des rivières au Saguenay-Lac-St-Jean
Vice-président	Commission du Saguenay-Lac-St-Jean sur l'avenir du Québec
Participant	Groupe de réflexion sur les fusions municipales, Chambre de commerce régionale
Membre du jury	Mérite coopératif Desjardins, 1994, 1995
Conseiller	Plan de relance Dolbeau-Mistassini
Responsable	Groupe de travail sur la science et la technologie, Plan stratégique régional (1994-1995)
Conférencier principal	Colloque de l'ordre des ingénieurs du Saguenay-Lac-St-Jean
Animateur	Forum Énergie 1992
Conférencier principal	États généraux sur les communications au Saguenay-Lac-St-Jean
Co-président	Coalition pour le maintien des services régionaux de Radio-Canada (1991)
Président	Sommet 1991 sur le développement de la région 02
Président	Mérite scientifique régional (1985-1990).
Président	Table sur la Science et la Technologie, Conseil régional de concertation et de développement
Membre du comité organisateur	Sommet de Chicoutimi, conférencier principal le jour du sommet
Administrateur	LAR MACHINERIE (1983) Inc. (1986-1992)
Administrateur de projet	Groupe de gestion communautaire et coopérative, Ministère des Institutions financières et coopératives (1982-1984) Confection d'un répertoire des emplois non-traditionnels au Saguenay-Lac-St-Jean., Projet Canada au Travail, Ministère de l'emploi et de l'immigration Canada. (1984)
Président	Conseil d'orientation, Société de développement coopératif-habitation. (1981-1982)

Secrétaire-trésorier	Centre inter-universitaire de recherche, d'enseignement sur les Coopératives (CIRIEC). (1981-1984)
Trésorier	Société d'amélioration du logement urbain, SALU SAGUENAY INC. (1978-1982)
Contrôleur financier	Zone d'exploitation contrôlée ZEC Martin Valin. (1981-1982)
Administrateur	Conseil régional d'intercoopération.
Président	Comité d'adaptation de la main d'oeuvre des compagnies Lar machinerie 1984, 1985, 1994 Hôtel Colonial Audehou Inc.

8.8. PUBLICATIONS

Livres

- MEVELLEC, Pierre et BELLEY, Michel, "La gestion financière des Organisations coopératives", Gaétan Morin, Éditeur, 1984.
- Collectif, "Développement et gestion des coopératives d'habitation", Ministère des Institutions financières et coopératives, 1983.
- BELLEY, Michel et al., "La Gestion moderne des coopératives", Gaétan Morin, Éditeur, 1981 (1 chapitre) Ouvrage traduit en espagnol et publié en 1990.

Publications internes

- PRÉVOST, Paul, TREMBLAY, R., BELLEY, M., "Introduction à la micro-informatique", distribution en espagnol à l'ICAP et en français à l'UQAC.
- BELLEY, M., DAEMS, H., "Análisis de Factibilidad financiera", Instituto de desarrollo economico y ICAP, 1985, distribution interne aux étudiants de la Banque mondiale et autres agences de développement.

Articles de revues

- BELLEY, M., Recension de « Changement stratégique dans une institution: Le cas Visa Desjardins », in Revue canadienne des Sciences de l'administration, Vol. 13, No. 1, Mars 1996
- BELLEY, M., "La coopération de l'an 2000?", Coopératives et développement, Vol. 22, No 2, 1991.
- BELLEY, M., "De l'optimisation des résultats à l'optimisation des processus", Coopératives et développement, Vol. 23, No 2, 1991.
- BELLEY, M. "Les relations entre économie sociale, économie publique et économie privée", in Les systèmes d'économie mixte dans les économies modernes, Liège, CIRIEC, 1988.
- BELLEY, M. MEVELLEC, P., "Le risque comme substitut à l'altruisme dans la rationalité coopérative", in Review of international cooperation, vol. 79, no 4, Décembre 1986, Alliance Coopérative Internationale, Genève.
- BELLEY, Michel, La spécificité de la gestion coopérative, in "Le développement des coopératives au Québec d'ici l'an 2000", revue du CIRIEC, vol. 13, nos 1 et 2, 1981.

- BELLEY, Michel, Analyse Multicritère et évaluation de projet en milieu coopératif, in "Revue Protée", Printemps 1981.
- BELLEY, Michel et PRÉVOST, Paul, Du Développement Coopératif au Développement Régional, in "Revue Protée", Printemps 1981.
- BELLEY, Michel et PRÉVOST, Paul, Développement régional et Stratégie Coopérative, in "Revue du CIRIEC", 1980.
- BELLEY, Michel, L'utilisation de méthodes objectives pour la prise de décision en contexte coopératif, in "Revue Protée", vol. 8, no 3, 1980.
- BELLEY, Michel, CHARBONNEAU, Roland, PRÉVOST, Paul, Une recherche-action en habitation coopérative, in "Actes du colloque sur la recherche-action, Université du Québec à Chicoutimi, Octobre 1981.
- BELLEY, Michel, CHARBONNEAU, Roland, LAPOINTE, Adam, PRÉVOST, Paul, ROY, Marcel, ROY, Rita, SIMARD, P.H., Vers une définition du concept de recherche-action, in "Revue PMO", vol. 1, no 1, 1982.
- BELLEY, Michel, MEVELLEC, Pierre, Une nouvelle approche à la mesure de performance des coopératives: la méthode des surplus, in "Revue du CIRIEC", 1983.

Articles d'analyse sollicités par des journaux

- Chroniqueur, Revue l'Activité économique 02, 1991-1995 Revue bimestrielle, rédaction de la chronique économique
- BELLEY, Michel, La crise de l'entraide économique, in "Revue Ensemble" vol. 28, no 16, 1981.
- BELLEY, Michel, Habitation: une demande freinée par les chicanes et les budgets étriqués, in "Le Devoir", 19 nov. 1981.
- BELLEY, Michel, La gestion des coopératives n'est pas à la hauteur, in "Le Devoir", 15 avril 1982.

DOMAINES D'EXPERTISE

Services requis à plusieurs reprises dans les domaines de:

- gestion financière
- planification stratégique
- gestion des coopératives:
- développement régional
- relance d'entreprises
- gestion de projets

Missions de recherche, d'enseignement et de représentation, effectuées dans plusieurs pays dont:

- | | | | | | |
|-----------------|----------------|--------------|-------------|-------------|------------|
| - la France | les États-Unis | l'Autriche | le Cameroun | la Bolivie | le Mexique |
| - le Costa Rica | le Guatemala | le Nicaragua | le Salvador | le Brésil | le Chili |
| - le Malawi | l'Égypte | le Maroc | le Pérou | le Cambodge | la Chine |
| la Colombie | | | | | |

Participation à plusieurs colloques comme conférencier, principalement sur la gestion des coopératives et le développement régional, le rôle de la science et la technologie dans le développement

Mise à jour : décembre 2009